UCL
Université catholique de Louvain

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Ecole des sciences du travail (TRAV)

Analyse de l'auto-entrepreneuriat comme alternative au travail salarié dans une économie en profonde mutation. Éclairages à partir de la réalité bruxelloise

Mémoire réalisé par
Maguette Kebe

Promoteur(s)
Thierry Dock

Lecteur(s)
Béatrice Van Haeperen

Année académique 2017-2018
Master 120 en sciences du travail

Avant-propos

Le présent mémoire rentre dans le cadre de l'obtention du diplôme de Master 120 en sciences du travail à l'Institut des Sciences du Travail de l'Université Catholique de Louvain.

L'idée de cette étude est venue de mon expérience de terrain. Conseillère emploi depuis plus de 6 ans dans un centre public d'action sociale en région bruxelloise, j'accompagne les chercheurs d'emploi au quotidien dans leur (ré)insertion sur le marché du travail. L'accompagnement privilégie le marché du travail classique, c'est un réflexe, reléguant ainsi le travail indépendant en dernier recours. Or pour certains, le travail indépendant pourrait être une des solutions de la sortie du non-emploi.

A l'heure où le chômage reste à un taux élevé à Bruxelles, même si la tendance est à la baisse, le travail indépendant pourrait être une piste de solution pour l'insertion de certains chercheurs d'emploi.

Cette recherche se veut donc être une contribution devant permettre d'évaluer le phénomène entrepreneurial en comparaison à l'emploi salarié.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mon promoteur Monsieur Thierry Dock pour le suivi régulier et l'aide qu'il a pu m'apporter tout au long de l'élaboration de mon mémoire.

Cette étude a été possible grâce à Jobyourself et à la participation des candidats-entrepreneurs qui se sont rendus disponibles. A ce titre je les remercie.

Je tiens à remercier chaleureusement Véronique Ilsbroukx pour son soutien précieux tout au long de ces deux années d'étude.

Mes remerciements vont également à Fabienne Roy, Judith Bondeli, Awa Thiam pour leurs encouragements pendant les périodes de doute.

Ce présent document est dédié à la mémoire de ma mère qui est partie rejoindre mon père le 18 juin 2018. Qu'elle repose en paix !

Table des matières

Avant-propos ..... **i**

Table des matières ..... **ii**

Introduction **1**

1 De l'entrepreneuriat à l'autocréation d'emploi **3**

1.1 Historique de l'entrepreneuriat **3**

1.1.1 Richard Cantillon et la question de l'incertitude 4

1.1.2 Jean Baptiste Say 4

1.1.3 L'entrepreneur et l'innovation de Joseph Schumpeter 5

1.1.4 Mark Casson et l'entrepreneuriat 6

1.2 Quelques approches en entrepreneuriat **7**

1.2.1 L'approche fonctionnelle 8

1.2.2 L'approche indicative par l'école des traits 8

1.2.3 L'entrepreneuriat comme processus d'apprentissage social 9

1.2.4 L'approche par les motivations à travers les facteurs Pull et Push 9

1.2.5 D'autres théories explicatives du choix du travail indépendant 11

1.2.6 Récapitulatif des courants de pensée 16

1.3 Les apports de la sociologie, l'économie du travail et du droit **16**

1.4 De l'entrepreneuriat au travail indépendant : une question de définition **18**

1.5 Les différents enjeux révélés par nos lectures **20**

1.5.1 Transformations socio-économiques et développement de l'auto-emploi 20

1.5.2 Porosité des statuts d'indépendant et de salarié 21

1.5.3 L'influence du passé professionnel sur le choix du travail indépendant 21

1.5.4 Choix du travail indépendant, un mix au-delà de facteurs pull et push 22

1.5.5 Transformation du salariat et autocréation d'emploi 23

1.5.6 La place du travail dans l'identité de l'individu 25

2 Problématique et cadre d'analyse **25**

2.1 Le modèle de l'événement entrepreneurial de Shapero (1975) **25**

2.2 La typologie des formes de rapport au travail de Cultiaux &Vendramin (2008) **31**

2.3 Justification du choix de l'articulation de ces deux modèles théoriques **32**

2.4 Question de recherche **33**

2.5 Concepts **33**

2.5.1 Entrepreneuriat/emploi contraint 34
2.5.2 Désirabilité 34
2.5.3 Identité 35
2.5.4 Sens du travail 36
2.6 Les hypothèses 37
2.7 Tableau récapitulatif du cadre d'analyse 38
3 Méthodologie 39
3.1 Collecte des données 39
3.2 Champ de recherche 39
3.3 Échantillonnage 40
3.4 Guide d'entretien semi-directif 41
3.4.1 Caneva des entretiens 41
3.4.2 Caractéristiques des répondants 42
3.5 Difficultés rencontrées 44
3.6 Recherches documentaires 44
4 Contexte socio-économique de la Région de Bruxelles-Capitale 44
4.1 Emploi en région de Bruxelles-Capitale 45
4.1.1 Emploi intérieur 45
4.1.2 Emploi salarié 46
4.1.3 Taux de chômage 47
4.1.4 Emploi indépendant 47
4.1.5 Dispositifs de soutien aux indépendants à Bruxelles 48
4.2 Tertiarisation de l'économie bruxelloise 50
5 La coopérative d'activités Jobyourself 51
5.1 Qu'est-ce qu'une coopérative d'activités ? 52
5.2 Cadre réglementaire 52
5.3 Etapes de l'accompagnement 53
5.4 Profil des entrepreneurs et répartition par secteurs d'activités 55
5.5 Jobyourself en quelques chiffres 56
5.6 Pertinence du choix de Jobyourself 58
6 Description et analyse des données 59
6.1 Les concepts 59
6.1.1 Emploi contraint/indépendant contraint 59

6.1.2 Désirabilité 62
6.1.3 Identité 64
6.1.4 Sens du travail 65
6.2 Confrontation des résultats aux hypothèses 68
6.3 Réponse à la question de recherche et discussion des résultats 72
Conclusion 76
7 Bibliographie 79
7.1 Livres 79
7.2 Articles 80
7.3 Rapports et publications 81
7.4 Sites Internet 81
7.5 Autres 82
8 Annexes ..... a
8.1 Annexe 1 : Résumé des entretiens ..... a
8.1.1 Entretien n°1 ..... a
8.1.2 Entretien n°2 c
8.1.3 Entretien n°3 ..... d
8.1.4 Entretien n°4 ..... g
8.1.5 Entretien n°5 i
8.1.6 Entretien n°6 ..... k
8.1.7 Entretien n°7 ..... n
8.1.8 Entretien n°8 ..... o
8.1.9 Entretien n°9 ..... p
8.1.10 Entretien n°10 ..... q
8.1.11. Entretien n°11 ..... s
8.1.12 Extrait de capsule vidéo ..... u
8.2 Annexe 2 : Données statistiques v
8.2.1 Séries évolutives des affiliés par région suivant nature de l'activité v

Introduction

Jusqu'à une période récente, le salariat était la figure dominante dans le monde du travail. L'emploi classique, figure marquante de cette société salariale, était un emploi à temps plein et à durée indéterminée. C'était un emploi stable qui offrait une protection sociale et un statut juridique. C'était la norme.

Cette domination du salariat était une réponse aux modes de productions de l'époque de la grande industrie qui requiert une stabilité de l'emploi.

Aujourd'hui l'emploi classique devient rare. Le CDI ne constitue plus la norme et les contrats à durée déterminée, les contrats intérimaires pour ne citer que ceux-là sont en train de supplanter l'emploi classique.

Face à cette situation d'instabilité, l'État encourage de plus en plus l'autocréation d'emploi, c'est pourquoi il n'y a jamais eu autant de structures d'accompagnement des candidats entrepreneurs.

Dans une région comme Bruxelles, où le taux de chômage reste élevé en comparaison avec le niveau national, l'emploi indépendant pourrait être un choix alternatif au travail salarié.

L'objectif de cette recherche est de montrer en quoi le contexte socio-économique peut avoir une influence sur la décision d'entreprendre et comment l'autocréation d'emploi peut être une alternative au travail salarié.

Durant 3 mois, entre mai et août 2018, nous avons mené des entretiens d'abord exploratoires puis d'observation auprès de candidats-entrepreneurs en phase de préparation ou en phase de test de leurs activités auprès de la coopérative d'activités Jobyourself.

Cela nous a permis de formuler notre question de recherche qui est la suivante **: dans quelle mesure l'auto-entrepreneuriat constitue-t-il une alternative au salariat dans le contexte socio- économique actuel ?**

Pour mener à bien notre étude, nous avons choisi d'axer notre recherche sur la coopérative d'activités Jobyourself en ciblant les femmes engagées dans ce processus d'autocréation d'emploi.

Dans un premier temps, il sera question du cadre conceptuel. Nous partirons de l'historique de l'entrepreneuriat en faisant un détour chez les économistes classiques, puis nous parlerons des principales approches dans ce domaine avant d'aborder les difficultés à

définir l'entrepreneuriat. Nous terminerons cette première étape par les apports des disciplines telles que la sociologie, le droit et l'économie. Nous présenterons les principaux enjeux révélés par nos lectures et entretiens exploratoires avant de parler des théories mobilisées, des concepts choisis et des hypothèses formulées.

La méthodologie sera abordée dans un deuxième temps. Puis nous analyserons dans un troisième temps le contexte socio-économique de la Région de Bruxelles-Capitale et présenterons la coopérative d'activités Jobyourself avec un focus sur les justifications du choix de cette coopérative d'activités.

Dans un quatrième temps, nous procéderons à l'analyse des données recueillies sur le terrain avec trois moments-clés que sont : la description des données au regard des concepts mobilisés, la confrontation des résultats aux hypothèses puis la réponse à la question de recherche et la discussion autour des résultats obtenus.

Nous terminerons par une conclusion générale et par des pistes de réflexion.

1 De l'entrepreneuriat à l'autocréation d'emploi

Pour aborder notre sujet d'étude sur l'auto-entrepreneuriat, nous commencerons par une revue de la littérature sur l'état des connaissances scientifiques sur ce sujet. Pour ce faire, il nous semble important et primordial de partir de la littérature et du discours général sur l'entrepreneuriat avant de nous intéresser à l'autocréation d'emploi.

Dans ce chapitre, nous aborderons l'historique de l'entrepreneuriat pour mieux comprendre son évolution au fil du temps en commençant d'abord par les grands économistes que sont Cantillon, Say, et Schumpeter. Il sera ensuite question de différentes approches qui ont été développées et pour lesquelles nous privilégierons l'approche indicative et l'approche fonctionnelle. Par la suite, nous tenterons de dégager une définition et nous verrons que le terme est polysémique et couvre maints domaines. Nous ferons un détour par la sociologie et le droit pour voir quels ont été leurs apports respectifs. Enfin nous clôturerons ce chapitre en essayant de dégager les principaux thèmes, problèmes révélés par nos lectures et entretiens exploratoires.

1.1 Historique de l'entrepreneuriat

L'entrepreneur n'a pas toujours été la principale préoccupation de la grande majorité des économistes qui ont plutôt préféré se focaliser sur la dynamique économique[1]. Comme le rappelle Frank Janssen dans l'ouvrage intitulé « *Entreprendre : une introduction à l'entrepreneuriat* », jusqu'aux années 70, ce sont les grands ensembles qui ont intéressé l'économie car, pour les économistes, il ne pouvait y avoir de vision réelle de la *croissance* et des *économies d'échelle*[2] qu'avec les grandes entreprises. Les petites structures constituaient une simple étape pour accéder à la grande entreprise.

Il faudra attendre la récession économique des années 70 et la mise à mal de ces grandes entreprises d'une part et le développement de l'information d'autre part pour voir à partir des années 1980 un intérêt manifeste des économistes pour les petites structures[3].

[1] TIRAN, André, UZUNIDIS Dimitri, (dir.), *Dictionnaire économique de l'entrepreneur*, Paris, Éditions Classiques Garnier, 2017, p19.

[2] JANSSEN, Frank, (dir.), *Entreprendre : une introduction à l'entrepreneuriat*, Louvain La Neuve, Éditions De Boeck Supérieur, 2016, p.31.

[3] Ibid.

Même si l'intérêt n'était pas toujours manifeste, c'est néanmoins à l'économie que sont rattachées les origines de l'entrepreneuriat.

Trois auteurs ont marqué par leurs idées, l'histoire de l'entrepreneuriat. Il s'agit de Richard Cantillon, Jean Baptiste Say et Joseph Schumpeter qui, contrairement à la majorité des économistes de leur époque, « *ont placé sur un piédestal l'entrepreneur en tant que moteur de l'économie (...) à travers ses motivations et ses difficultés*[4]. »

1.1.1 Richard Cantillon et la question de l'incertitude

Dans la pensée de Richard Cantillon, et comme le souligne Franck Janssen, l'entrepreneur « *est une personne qui prend le risque de mener une affaire commerciale à son propre compte, dans un but de profit et qui est confronté à une certaine incertitude qu'il ne peut mesurer et l'empêche d'évaluer précisément les risques associés à sa décision*[5] ». C'est donc la prise de risque et l'incertitude qui sont les principaux indicateurs du comportement entrepreneurial.

Dans sa conception de l'entrepreneur, le comportement est le principal déterminant de l'action entrepreneuriale. Comme le rappellent André Tiran et Dimitri Uzunidis, l'entrepreneur de Cantillon « *prend des risques et va en éclaireur pour trouver des activités potentiellement rentables*[6] ». Cantillon classifie les entrepreneurs dans la catégorie des producteurs qui « *travaillent au hasard* » et ont des revenus incertains.[7]

1.1.2 Jean Baptiste Say

Say définit l'entrepreneur comme quelqu'un qui fournit un travail intelligent. Il est à la fois un analyste, un coordinateur et un anticipateur dans la prise de décisions. C'est un métier difficile qui demande des efforts intellectuels et c'est la raison pour laquelle, un grand nombre d'individus en sont exclus. Pour Say, « *les facultés intellectuelles, les*

[4] TIRAN, André, UZUNIDIS Dimitri, (dir.), op.cit., p.19.

[5] JANSSEN, Frank, "*L'entrepreneuriat au fil de l'histoire*", Revue bimestrielle de l'Université Catholique de Louvain, n°183, 2010, p.22.

[6] CANTILLON (1952), cité par TIRAN, André, UZUNIDIS, Dimitri, (dir.), op.cit., p.20.

[7] Ibid.

connaissances techniques et les qualités que doit posséder un entrepreneur sont peu communes[8] ».

Résumant la conception de l'entrepreneuriat de Jean Baptiste Say, Alain Fayolle dira de lui qu'il a développé « *une conceptualisation de l'entrepreneur centrée sur la création d'un produit (ou d'un service) par un individu, pour son propre compte, à son profit mais aussi à ses risques* [9]».

André Tiran résume la conception de l'entrepreneur de Say autour de trois motifs que sont :

- la création d'un produit ou d'un service à partir d'opportunités présentes sur un marché pour répondre à des besoins.
- la création de produits ou de services suite aux changements de conditions sociales, économiques, politiques ou démographiques.
- et enfin, la création à partir d'opportunités qui résultent d'inventions ou de nouvelles connaissances[10]

1.1.3 L'entrepreneur et l'innovation de Joseph Schumpeter

Pour Schumpeter, c'est l'innovation et son initiateur qui constituent les principaux déterminants de l'activité économique. Il considère les entrepreneurs comme des personnes exceptionnelles. « *L'innovation constitue l'objet de l'évolution économique mais l'entrepreneur en est le phénomène fondamental* [11]».

D'après Schumpeter l'entrepreneur est un innovateur. L'appartenance à cette catégorie est réservée à un nombre limité de personnes qu'il estime hors du commun[12].

La fonction d'entreprendre consiste selon Schumpeter à *« introduire de nouveaux produits ou de qualité différente, ou encore des techniques ou des procédés de fabrication*

[8] SAY cité par TIRAN, André, UZUNIDIS Dimitri, (dir.), op.cit., p. 22.

[9] FAYOLLE, Alain, « *Qu'est-ce qu'un entrepreneur ?* » Constructif, n°47, Juin 2017.

[10] TIRAN, André, UZUNIDIS Dimitri, (dir.), op.cit., p. 436.

[11] SCHUMPETER, (1935), cité par TIRAN, André, UZUNIDIS, Dimitri (dir.), op.cit., 438.

[12] SHUMPETER 1935 cité par ANDRE Tiran et al, op.cit., p 439.

nouveaux, à ouvrir de nouveaux marchés, à découvrir des nouvelles sources d'approvisionnement[13]».

Mais faut-il réserver le terme d'entrepreneur uniquement à ceux qui innovent? Nous tâcherons de répondre à cette question au travers de notre étude de cas.

Mis à part ces trois économistes, l'auteur Mark Casson est également constamment cité. Il est jugé par certains comme un des premiers auteurs modernes à avoir proposé une théorie de l'entrepreneuriat[14].

1.1.4 Mark Casson et l'entrepreneuriat

Dans son article consacré aux « *trois dimensions de la décision d'entreprendre* », Émile-Michel Hernandez revient sur la conception de l'entrepreneur développée par Casson dans une présentation synthétique de sa théorie que nous reprenons ici. Pour Casson un individu fonde sa décision d'entreprendre à partir d'une comparaison entre la rémunération de la fonction d'entrepreneur et la rémunération qu'il pourrait recevoir en occupant son temps dans une autre fonction.[15]

Il rappelle les trois possibilités d'occupation à plein temps :

L'individu peut choisir, par exemple, d'exercer un travail d'indépendant. Il peut aussi travailler différemment en occupant un emploi salarié. Et enfin, il lui est possible de consacrer tout son temps au loisir. Mais pour que l'individu renonce à ses loisirs, il faudrait que la rémunération du travail soit suffisante[16].

S'agissant de son approche économique, Casson parlera d'un marché des entrepreneurs qui est la rencontre de l'offre et de la demande d'entrepreneurs. Cette dernière fluctue en fonction des modifications dans l'économie. « *Autrement dit, pour que des individus décident de devenir des entrepreneurs, il faut à la fois qu'il y ait dans la population des*

---

[13] JANSSEN, Frank, « *l'entrepreneuriat au fil de l'histoire* », Revue bimestrielle de l'université Catholique de Louvain, n°183, 2010, p.23.

[14] HERNANDEZ, Émile-Michel, « *les trois dimensions de la décision d'entreprendre* », Revue française de gestion, n°168-169, 2006, p. 339.

[15] Ibid., p 340.

[16] Ibid.

candidats ayant une aptitude à entreprendre et qu'existe une demande d'entrepreneurs liée aux changements macro-économiques [17]».

De ces auteurs, nous retenons une vision purement économique de l'entrepreneuriat. Cantillon, Say et Schumpeter ont « *envisagé l'entrepreneur dans une perspective avant tout libérale, sous l'angle rationnel de l'homo oeconomicus* [18]». Et, bien qu'ils aient proposé des définitions différentes, ces trois auteurs ont mis en avant les trois éléments fondamentaux que sont la prise de risque, la coordination-organisation et l'innovation[19].

La principale critique qui leur a été adressée est leur vision purement économique de l'entrepreneuriat, limitée à la seule rationalité économique ignorant d'autres éléments déterminant en l'occurrence les caractéristiques individuelles[20].

A côté de cette perspective purement économique, d'autres approches ont été développées, qui ont la particularité d'être centrées sur l'entrepreneur lui-même, sur ses caractéristiques psychologiques[21].

1.2 Quelques approches en entrepreneuriat

Dans l'article intitulé « *l'entrepreneur au fil de l'histoire*[22] », Frank Janssen revient sur l'historique de l'entrepreneuriat. Il rappelle que les premières approches furent d'abord l'approche fonctionnelle puis indicative et que la troisième approche, restée dominante aujourd'hui, est celle de l'entrepreneuriat comme processus d'apprentissage social.

---

[17] Ibid.

[18] SCHMITT, Christophe, « *Les situations entrepreneuriales : proposition d'une nouvelle grille d'analyse pour aborder le phénomène entrepreneurial »,* Revue économique et sociale, n°3, 2009, p.13.

[19] HERNANDEZ, Émile-Michel, *Le processus entrepreneurial, Vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat*, Paris, Éditions l'Harmattan, 1999 p 18.

[20] JANSSEN, Frank, (dir.), *Entreprendre : une introduction à l'entrepreneuriat*, Louvain La Neuve, De Boeck Supérieur, 2016, p 64.

[21] HERNANDEZ, Émile-Michel, *Le processus entrepreneurial, Vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat*, Paris, Éditions l'Harmattan, 1999, p 31.

[22] JANSSEN, Frank, « L'entrepreneuriat au fil de l'histoire », Revue bimestrielle de l'Université Catholique de Louvain, 183, 2010, p.22.

1.2.1 L'approche fonctionnelle

L'approche fonctionnelle est issue de l'économie et s'intéresse à la fonction de l'entrepreneur, à savoir ce qu'il fait. Ce sont les actions et non les caractéristiques de l'entrepreneur qui retiennent l'attention des chercheurs. Les facteurs exogènes tels *« l'environnement socioculturel, l'expérience ou le milieu professionnel sont des éléments capables d'influencer le comportement entrepreneurial* [23]».

Les facteurs psychosociaux et environnementaux ont une influence sur le comportement entrepreneurial.

1.2.2 L'approche indicative par l'école des traits

L'approche indicative a été mise en avant par des chercheurs venant de disciplines comme la psychologie et les sciences de gestion. Elle se focalise sur les caractéristiques de l'entrepreneur, à savoir ce qu'il est[24]. C'est surtout la personnalité de l'entrepreneur qui intéresse les chercheurs. Les traits de celui-ci peuvent être définis comme « *des caractéristiques durables de la personnalité qui se manifestent par un comportement relativement constant face à une grande variété de situations* [25]».

Pendant longtemps donc, le comportement entrepreneurial a été associé à certaines caractéristiques psychologiques individuelles. Les travaux de l'école des traits s'appuyant sur l'approche indicative ont tenté de déterminer les caractéristiques individuelles qui font que certains individus se lancent dans l'entrepreneuriat alors que d'autres vont embrasser d'autres types de carrière. Selon cette approche, certaines caractéristiques psychologiques permettent de prédire un comportement entrepreneurial.

C'est sur « *le besoin d'accomplissement de soi, la confiance en soi, la propension à la prise de risques, la tolérance à l'incertitude, la faculté d'apprentissage, la persévérance,*

[23] JANSSEN, Frank, (dir.), *Entreprendre : une introduction à l'entrepreneuriat*, Louvain La Neuve : De Boeck Supérieur, 2016, p 50.

[24] JANSSEN, Frank, « *l'entrepreneuriat au fil de l'histoire* » , Revue bimestrielle de l'université Catholique de Louvain, n°183, 2010, p. 22.

[25] JANSSEN, Frank, (dir.), *Entreprendre : une introduction à l'entrepreneuriat*, Louvain La Neuve : De Boeck Supérieur, 2016, p 46.

l'inventivité, le besoin d'autonomie ou le lieu de contrôle du destin [26]» que se focalisent les études de l'école des traits.

Le besoin d'accomplissement peut se réaliser grâce à l'atteinte d'un but ou d'excellence dans un domaine précis tandis que la prise de risque est réservée aux entrepreneurs qui auraient une moindre aversion pour risque. Quant au choix d'une activité indépendante permettant d'éviter les restrictions, il est lié au besoin d'autonomie[27].

Les principales critiques qui ont été adressées à l'école des traits et que souligne notamment Frank Janssen sont que, d'une part, elle ne parvient pas à proposer une définition de l'entrepreneur et, d'autre part, elle semble concevoir que ces traits de caractères sont innés, comme un héritage biologique et que l'environnement n'a aucune influence sur la décision d'entreprendre. Or les traits ne sont pas uniquement innés mais peuvent aussi être acquis.

1.2.3 L'entrepreneuriat comme processus d'apprentissage social

S'agissant de la conception de l'entrepreneuriat comme un processus d'apprentissage social, cette approche qui tend à démontrer qu'on devient entrepreneur, délaisse ainsi les théories centrées sur l'inné. Pour les partisans de cette théorie, « *ce sont les types de raisonnement des entrepreneurs, leurs perceptions et leurs représentations qui sont au centre des préoccupations actuelles*[28] ».

1.2.4 L'approche par les motivations à travers les facteurs Pull et Push

Comme le rappelle Franck Janssen dans son ouvrage précité, réaliser des bénéfices ou augmenter son profit ne sont pas les uniques éléments qui peuvent justifier la décision d'entreprendre. D'autres motivations, et notamment l'assurance d'un revenu du travail ou le désir d'accomplissement, de réalisation de produits de qualité… peuvent également être des éléments déclencheurs.

---

[26] JANSSEN, Frank (2010), « *L'entrepreneuriat au fil de l'histoire* », Revue bimestrielle de l'Université Catholique de Louvain, n°183, 2010, p.24.

[27] JANSSEN, Frank, (dir.), *Entreprendre: une introduction à l'entrepreneuriat*, Louvain La Neuve : De Boeck Supérieur, 2016, p 47.

[28] JANSSEN, Frank, « *L'entrepreneuriat au fil de l'histoire* »,Revue bimestrielle de l'Université Catholique de Louvain, n°183, 2010, p. 24.

D'autres recherches ont donc eu pour objectif de comprendre les facteurs qui pouvaient motiver certains individus à se lancer en tant qu'indépendant, à créer leur propre entreprise ou leur propre emploi. Et pour ces chercheurs, ces motivations pouvaient être associées aux facteurs pull et push.

On parlera « *de facteurs pull (…) quand celle-ci [la création] est considérée par l'entrepreneur comme créatrice d'avantages matériels et non matériels et de facteurs push quand la création découle d'un conflit entre la situation actuelle de l'entrepreneur et celle qu'il souhaiterait connaître*[29]*».* Autrement dit la saisie d'une opportunité du marché, la réalisation personnelle, la recherche de profit sont associées aux facteurs pull tandis que le chômage, l'insécurité d'emploi, l'insatisfaction au travail relèvent des facteurs push.

Les facteurs pull sont des facteurs qui incitent l'individu à se lancer en tant qu'indépendant. Ce sont des facteurs d'attraction. Quant aux facteurs push, ils poussent l'individu vers le travail indépendant comme s'agissant d'une décision forcée.[30].

Comme le souligne Martine D'Amours dans son ouvrage intitulé « le travail indépendant », la littérature sur l'auto entrepreneuriat est marquée par l'approche relevant des facteurs pull et push.

Cette distinction faite entre les facteurs pull et push a été mise en parallèle avec l'évolution du contexte économique. Ainsi en période de croissance économique, quand l'économie est en plein essor, ce sont les facteurs pull qui encouragent à la création de sa propre activité. Alors qu'en période de chômage élevé, où l'emploi devient rare, c'est plutôt, les facteurs push qui contraignent les individus au travail indépendant (ou auto-emploi).

Ces facteurs pull et push ont été abandonnés par les chercheurs pour laisser la place aux concepts d'entrepreneuriat d'opportunité et d'entrepreneuriat de nécessité. L'entrepreneuriat d'opportunité va ainsi être associé à des facteurs tels que « *l'autonomie, l'indépendance, la liberté, l'argent, le défi, le statut social ou encore la*

[29] JANSSEN, Frank, (dir.), *Entreprendre: une introduction à l'entrepreneuriat*, Louvain La Neuve : De Boeck Supérieur, 2016, p 43.

[30] HAKIM 1989 cité par BRAVO- BOUVSSY, Ketty, « *Les entrepreneurs en solo : différentes logiques de création* », Revue de l'Entrepreneuriat, Vol. 9, 2010, p 5.

reconnaissance [31]». Pour l'entrepreneuriat de nécessité, ce sont plutôt des éléments comme le chômage, le licenciement ou encore la menace de perdre son emploi qui prédominent[32].

Pour Fayolle et Nakara (2010), ces mesures visant à encourager la création d'entreprise font partie des formes d'un entrepreneuriat contraint.

1.2.5 D'autres théories explicatives du choix du travail indépendant

Mis à part les facteurs push et pull, d'autres approches théoriques ont été développées par la suite. Celles-ci n'ont pas créé de véritable rupture avec la théorie relative aux facteurs pull et push. La sociologue Martine D'amours en identifie quatre. Il s'agit principalement d'approches par :

- « *les caractéristiques et trajectoires individuelles*
- *les transformations économiques*
- *les transformations du travail et des entreprises*
- *les institutions et les formes d'organisations du travail hors institution* [33]».

Reprenant la perspective centrée sur « *les caractéristiques et trajectoires individuelles* », la sociologue distingue trois angles d'approche.

Le premier considère les travailleurs indépendants comme détenteurs de divers capitaux qu'ils veulent maximiser. Ici le choix entre travail indépendant et travail salarié va être déterminé par plusieurs facteurs dont la maximisation du profit. Faisant référence aux études de Rees et Shah (1986) sur les déterminants du travail indépendant et reprenant leur conclusion, la sociologue dira que « *la probabilité de devenir travailleur indépendant plutôt que salarié dépend principalement de la différence de gains entre les deux secteurs*[34] ».

---

[31] KOLVEREID, (1996), cité par FAYOLLE, Alain, NAKARA, Walid, *« Création par nécessité et par précarité: la face cachée de l'entrepreneuriat* », Cahier de recherche n°2010-08 E4. 2010, p3.

[32] THURIK, et al (2008) cité par FAYOLLE, Alain, NAKARA, Walid, *« Création par nécessité et par précarité: la face cachée de l'entrepreneuriat »,* Cahier de recherche n°2010-08 E4. 2010, p3

[33] D'AMOURS, Martine, *Le travail indépendant un révélateur des mutations du travail*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2006, p.61.

[34] REES, Hedley, SHAH, Anup, An Empirical Analysis of Self-Employment in the U.K, :Journal of Applied Econometrics, vol 1, p95-108, 1986 cité par D'AMOURS, Martine, *Le travail indépendant un révélateur des mutations du travail*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2006, p 62.

Différents facteurs comme l'autonomie, la flexibilité et le capital social seront cités par la sociologue ainsi que la référence à la théorie du capital humain de Becker (1975). Les individus vont choisir le travail indépendant à la place du travail salarié s'ils sont sûrs que le revenu généré par le travail indépendant leur permet un retour sur leur investissement en éducation.[35]

Le second angle d'approche s'intéresse aux individus sans capitaux pour qui le travail indépendant constitue l'ultime recours. Il s'agit ici d'un choix par défaut et qui rejoint l'approche par les facteurs push. Martine D'amours dépeint cette catégorie comme étant constituée de groupes qui, soit ont des difficultés à trouver un emploi sur le marché du travail, soit n'ont pas les capitaux financiers ou pâtissent d'un niveau d'éducation, pour ne pas dire un capital humain, faible.

André Beaucage et al proposent une grille de lecture différente. Pour ces auteurs, la recherche sur le travail indépendant ne doit pas être envisagée uniquement sous l'angle dichotomique des facteurs pull et push mais plutôt comme un continuum issu de l'influence combinée des deux facteurs[36].

Selon eux*, « l'entrée dans le travail autonome est rarement complètement volontaire ou involontaire. Elle découle le plus souvent d'une décision motivée à la fois par des aspirations personnelles ou professionnelles spécifiques et des conditions d'emploi précaires ou insatisfaisantes c'est-à-dire par une combinaison des facteurs pull et push* [37]».

Leur modèle repose sur l'idée selon laquelle les déterminants du travail indépendant qu'ils appellent « *travail autonome* », doivent être analysés sous une perspective qui prend en compte la situation dans laquelle se trouvait la personne avant le démarrage de son activité. Ce statut antérieur renseigne sur la perception qu'a l'individu du marché du travail et sur ses perspectives professionnelles. En dehors des causes d'ordre économique et structurel pour expliquer l'entrée dans le travail autonome, Beaucage et al énoncent une raison liée

[35] D'AMOURS, Martine, op.cit., p.64.

[36] BEAUCAGE, André, LAPLANTE, Normand, LGARE, Renée, *« le passage au travail autonome : Choix imposé ou choix qui s'impose* ?» , Relations industrielles, Vol 59, n°2, 2004, p 347.

[37] Ibid.

aux ancres de carrière. Si certains individus recherchent la flexibilité ou la réalisation de soi par le biais du travail autonome, d'autres lui préfèrent la sécurité et la stabilité[38]

La perspective du genre va au-delà des considérations relatives aux capitaux[39] et aux facteurs pull et push.

Martine D'Amours (2004) reprenant les travaux de Deborah Carr (1996) sur les déterminants du travail indépendant rappelle que ce sont des éléments comme l'état civil, le statut parental et l'âge des enfants qui sont les prédicateurs les plus marquants du travail indépendant chez les femmes. Ces dernières choisiraient le travail indépendant qui leur offre plus de flexibilité pour pouvoir allier vie privée et vie professionnelle. Les déterminants masculins sont tout autre. C'est plutôt la scolarité, l'âge et l'expérience de travail qui encouragent les hommes à se lancer en tant qu'indépendant[40].

S'agissant des transformations économiques citées plus haut comme faisant partie des quatre autres facteurs explicatifs du travail indépendant, certains auteurs ont tenté de faire le lien entre un taux de chômage élevé et l'accroissement du travail indépendant, sans qu'il y ait consensus autour de cette corrélation.

D'aucuns, comme Beaucage et al font le lien entre recrudescence du travail indépendant et taux de chômage élevé. Pour ces auteurs, « *une conjoncture économique défavorable, caractérisée par une hausse tendancielle du chômage et des emplois plus précaires ou moins prometteurs va inciter, voire forcer, plusieurs travailleurs à se tourner vers d'autres options notamment celle du travail autonome par la création de leur propre entreprise* [41](…) ».

Pour d'autres, ce lien n'est pas véritablement établi. Jusqu'ici aucune étude n'a réussi à démontrer qu'un contexte économique dégradé avec un taux de chômage élevé était un facteur déterminant à la création de son propre emploi.

Citant Meager (1992), Martine D'Amours attribue d'ailleurs la difficulté à établir ce lien à l'absence d'une méthodologie claire sur la manière dont les données sont collectées.

---

[38] Ibid., p. 348.

[39] D'AMOURS, Martine, op.cit., p 61.

[40] CARR Deborah, (1996), cité par D'AMOURS, Martine, op.cit., p 72.

[41] BEAUCAGE, André et al, op.cit., p 348.

Mis à part les trajectoires et caractéristiques individuelles ou les transformations économiques, le développement du travail indépendant résulte également de la tertiarisation de l'économie. L'expansion du secteur des services serait un élément incitant à l'auto-entrepreneuriat.

Pour Émile Michel Hernandez, la décision d'entreprendre constitue la dimension essentielle du processus entrepreneurial mais il constate que beaucoup d'auteurs l'ont ignorée. Il remet en question l'idée selon laquelle, l'individu est pris dans un contexte qui le pousse à devenir entrepreneur sans que celui-ci ait décidé lui-même de créer sa propre entreprise[42]. Dans cet article, il revient sur quelques modèles connus mettant en avant l'influence des facteurs dans le passage à l'acte et ignorant la décision d'entreprendre qui est essentielle dans ce processus. En guise d'illustration, Michel Hernandez cite quelques travaux et notamment celui de Shapero (1975) ou de Gartner (1985).

Dans le modèle de Shapero, l'entrepreneur apparaît non pas comme un véritable décideur mais plutôt comme un individu qui, sous l'influence d'un ensemble de facteurs, passe à l'acte. Ces facteurs sont constitués de plusieurs variables au caractère sociologique, économique, psychologique ou contextuel.

La variable sociologique correspond à ce que Shapero appelle la crédibilité de l'acte qui est fondamentale dans l'acte entrepreneurial : *« pour mettre en place une entreprise qui est nouvelle, différente et novatrice, vous devez être capable de vous imaginer dans le rôle. C'est-à-dire que l'acte doit être crédible*[43]. On retrouve cette variable sociologique à différents niveaux et notamment ceux de la famille, du milieu familial, de l'environnement local… qui, tous, sont influenceurs dans la décision d'entreprendre.

La *variable de situation ou variable contextuelle* est mise en parallèle avec ce que Shapero appelle la *discontinuité* ou *déplacement*. Il s'agit de facteurs négatifs qualifiés de push et de facteurs positifs repris sous le nom de pull. Nous ne détaillerons plus ces facteurs déjà largement examinés plus haut.

[42] HERNANDEZ, Émile-Michel, « *Les trois dimensions de la décision d'entreprendre* » Revue française de gestion n°168-169, 2006, p. 338.

[43]SHAPERO (1975) cité par HERNANDEZ, Émile-Michel*, Le processus entrepreneurial. Vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat, Paris, Éditions l'Harmattan,* 1999, p 37.

Pour sa part, *la variable économique* fait référence à *la faisabilité* et à l'*accessibilité* des ressources. Les éléments qui la composent sont, entre autres, les ressources financières, la technologie, les supports de l'État…

Quant à la *variable psychologique* ou la disposition à l'action, allusion est faite ici, aux motivations, aux attitudes, aux intuitions[44]…

Dans la lignée de Shapero, les travaux de Gartner recensent, des variables individuelles, environnementales, organisationnelles et processuelles[45].

On aura vu avec la revue de la littérature que les typologies proposées dans l'explication de l'acte entrepreneurial sont à foison. Parmi celles-ci citons la typologie de l'acte entrepreneurial de Hamid Bouchiki et John Kimberly reprise par Émile-Michel Hernandez dans son article précité. Ces deux auteurs identifient cinq types de décision :

- *La décision réfléchie :* où l'acte entrepreneurial est l'aboutissement d'un processus de décisions après évaluation de toutes les possibilités d'options. Pour les auteurs, cette situation est peu fréquente.
- *La décision par défaut* : lorsque l'individu n'a d'autre choix que de créer son propre emploi pour pouvoir se procurer un revenu quand l'emploi salarié est devenu rare.
- *La décision opportuniste* : l'individu saisit l'occasion qui se présente à lui pour créer sa propre structure. On retrouve fréquemment ce profil de créateurs, dans des environnements de haute technologie. L'opportunité y est souvent en lien avec la proposition d'un nouveau produit ou service.
- *La décision impulsive* : quand la décision précède la réflexion. L'individu se lance d'abord et réfléchit après.
- *La décision programmée* : si la personne suit la tradition qui peut, par exemple, être familiale. Le choix entrepreneurial est alors dans la suite normale des choses[46].

---

[44] HERNANDEZ, Émile-Michel, *Le processus entrepreneurial. Vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat*, Paris, Éditions l'Harmattan, 1999, p. 35.

[45] HERNANDEZ, Émile-Michel, « *Les trois dimensions de la décision d'entreprendre* » Revue française de gestion n°168-169, 2006, p338.

[46] BOUCHIKI et KIMBERLY(1994) cité par HERNANDEZ, Émile-Michel, « *Les trois dimensions de la décision d'entreprendre* », Revue française de gestion, 2006/9, n°168-169, p. 342.

1.2.6 Récapitulatif des courants de pensée

Courants	Auteurs fondateurs	Prise en compte de l'opportunité
École économique	Schumpeter, Kirzner	La poursuite d'opportunité est réalisée par un entrepreneur dont la fonction est de contribuer à l'équilibre ou le déséquilibre du marché.
École des traits ou école psychologique	McClelland	Certains traits peuvent favoriser la capacité de l'entrepreneur à percevoir l'opportunité et influencent leur propension à l'exploiter : sel efficacy, locus of control …
École de la décision ou école cognitive	Shapero, Krueger	Quels sont les processus mentaux qui conduisent à identifier ou créer et à exploiter des opportunités ?
École du processus ou du comportement	Gartner	Cette école concerne le processus d'émergence organisationnelle qui accompagne la découverte et l'exploitation de l'opportunité.
École de l'organisation entrepreneuriale	Burgelman, Miller	Comment des organisations existantes parviennent-elles à identifier ou créer et à exploiter des opportunités ?

Tableau : Paradigme de l'opportunité et courants de pensée[47]

1.3 Les apports de la sociologie, l'économie du travail et du droit

Pendant longtemps, la recherche sur l'auto-entrepreneuriat s'est focalisée sur les facteurs de motivation, sur les caractéristiques individuelles et sur les réalisations des entrepreneurs

[47] CHABAUD, Didier, ,MESSEGHEM, Karim *« Le paradigme de l'opportunité. Des fondements à la refondation »*, *Revue francaise de gestion* 2010/7 (n° 206), p. 101.

comme le souligne la revue de la littérature à travers les différentes approches décrites supra.

Le travail indépendant n'a pas toujours mobilisé la sociologie. Préférant se concentrer sur le salariat, la sociologie du travail s'en désintéresse tandis que l'économie du travail lui accorde peu d'importance, le considérant comme une forme d'emploi typique des sociétés préindustrielles[48].

C'est avec le développement du secteur tertiaire dans les années 80 que s'est manifesté l'intérêt pour le travail indépendant[49].

Le peu d'attention accordée par la sociologie au travail indépendant peut s'expliquer par les arguments suivants :

- D'une part les travailleurs indépendants étaient considérés comme des travailleurs appartenant à un groupe hétéroclite dont l'effectif ne cesse de diminuer.
- D'autre part, à l'époque de l'apparition de la sociologie du travail, c'est la question ouvrière et le salariat qui constituaient les principales préoccupations des chercheurs. Durant cette période, c'est sur les grandes entreprises industrielles que se focalisaient les recherches.

C'est la sociologie interactionniste, plus sensible aux parcours individuels, et la sociologie des professions, étudiant les groupes et métiers, qui vont considérer le travail indépendant.

Il existe peu de littérature juridique consacré au travail indépendant. C'est plutôt l'absence de lien de subordination qui permet de faire la distinction avec le salariat. Mais à l'heure où les statuts deviennent hybrides et le lien de subordination de plus en plus flou, peut-on se contenter de cette distinction lacunaire ?

D'après Alain Supiot, en raison de « *l'hétérogénéité de la notion de travailleur indépendant* [50] », l'évolution de cette catégorie de travail est difficilement mesurable.

Dans les secteurs où le travail indépendant a tendance à augmenter, Alain Supiot observe l'existence de deux stratégies liées à la valorisation ou à la dévalorisation du travail.

La *stratégie de dévalorisation* illustre l'idée que « *le recours au travail indépendant sert à expulser du droit du travail des travailleurs souvent peu qualifiés et en situation de*

[48] D'AMOURS, Martine, op.cit., p. 59.

[49] BEVORT, Antoine, JOBERT, Annette, LALLEMENT, Michel, MIAS, Arnaud (dir.), op.cit., p. 378.

[50] SUPIOT, Alain, (dir.), *Au-delà de l''emploi*, Paris, Éditions Flammarion, 2016, p 20.

précarité (...), un simple moyen pour l'utilisateur de cette main d'œuvre indépendante d'échapper aux contraintes qui pèsent sur les entreprises concurrentes[51]».

S'agissant de la stratégie de valorisation, il s'agit de faire valoir « *les capacités d'innovation et d'adaptation des travailleurs hautement qualifiés (...) et répondant aux besoins des secteurs économiques les plus avancés*[52] ».

1.4 De l'entrepreneuriat au travail indépendant : une question de définition

Lorsqu'on étudie l'entrepreneuriat et que l'on questionne la littérature scientifique, force est de constater l'absence de consensus sur une définition de ce concept. Définir l'entrepreneuriat n'est pas donc une chose aisée car il recouvre des domaines variés et mobilise des disciplines différentes d'où l'absence d'un accord sur une définition précise de ce concept.

La revue de la littérature témoigne de la difficulté à trouver un consensus quant à une définition de l'entrepreneuriat. Plusieurs causes peuvent être avancées pour expliquer la difficulté à dégager une définition unanime.

D'une part, l'entrepreneuriat a évolué dans le temps et recouvre des formes variées et des statuts différents allant de l'entrepreneur à l'indépendant ou auto-entrepreneur en passant par ce que d'aucuns nomment aujourd'hui free-lance ou entrepreneur en solo. S'intéresser au travail entrepreneurial revient ainsi à étudier une grande pluralité de monde sociaux assortis de situations et de statuts socioprofessionnels très divergents[53].

D'autre part les premiers chercheurs qui se sont intéressés au sujet étaient pour la plupart issus de disciplines telles la psychologie, l'économie, la gestion… autant de disciplines dont les approches diffèrent totalement.

Comme le souligne Antoine BEVORT et al (2012), citant Desrosières et Thévenot (1992), il est très difficile de recenser les travailleurs indépendants qui, en raison de la nature du travail exercé ou de leurs revenus et patrimoine, constituent un groupe disparate [54].

---

[51] Ibid. p 21
[52]Ibid.
[53] BEVORT, Antoine, JOBERT, Antoine, LALLEMENT, Michel, MIAS, Arnaud (dir.), op.cit., p. 257.

[54] IBID, p 379.

C'est l'une des raisons pour lesquelles certains sociologues hésitent à utiliser la catégorie indépendant qui, in fine, ne renvoie à aucun groupe professionnel bien défini et encore moins à un monde social déterminé[55].

Des auteurs comme Fayolle et Verstraete (2005) justifient l'impossibilité de trouver une définition unique de l'entrepreneuriat par le fait qu'il a toujours été défini selon des courants de pensée. Eux-mêmes précisent l'entrepreneuriat à partir de quatre courants de pensée :

- *Le paradigme d'opportunité d'affaire* : ici l'entrepreneuriat est associé à la capacité de créer, de découvrir ou de saisir une opportunité d'affaire.
- *Le paradigme de la création d'une organisation.*
- *Le paradigme de la création de valeur* : celle-ci peut être économique, sociale ou individuelle.
- *Le paradigme de l'innovation*[56].

Pourtant, comme le souligne Franck Janssen, quel que soit le courant de pensée et sa définition, quatre concepts fondamentaux reviennent, à savoir :

- L'entrepreneur qui peut être créateur ou repreneur.
- Les ressources à mobiliser et, parallèlement, la nécessité de contrôle vu les moyens le plus souvent limités.
- La création de valeur économique, financière ou sur le plan de l'estime de soi, de la recherche de l'autonomie, du pouvoir…
- L'opportunité, notion centrale qui est fonction des motivations et des attentes du créateur[57].

Dans leur ouvrage collectif, intitulé, « entreprendre, une introduction à l'entrepreneuriat » Franck Janssen et al définissent l'entrepreneur comme *« l'individu ou le groupe d'individus qui réussit (ou réussissent) à identifier dans son (ou leur) environnement une opportunité et qui arrive (ou arrivent) à réunir les ressources nécessaires pour l'exploiter*

[55] CHAVIN, Pierre -Marie, GROSSETTI, Michel, ZALIO, Pierre-Paul, (dir.), *Dictionnaire sociologique de l'entrepreneuriat,* Paris : Presses de sciences Po, 2014, p.16.

[56] FAYOLLE et VERSTRAETE (2005) cité par JANSSEN, Franck, « *Entreprendre : une introduction à l'entrepreneuriat »* Louvain La Neuve, De Boeck Supérieur, 2016, p 32.

[57] Ibid. p. 34

en vue de créer de la valeur [58]». En précisant que la valeur peut ici, être assimilée à « *l'argent, l'indépendance ou la réalisation de soi…* [59]»

1.5 Les différents enjeux révélés par nos lectures

Il ressort de nos lectures les éléments suivants :

La possibilité d'établir un parallélisme entre les mutations économiques et sociales et le développement de l'entrepreneuriat (ou les différentes conceptions de l'entrepreneuriat), la porosité des statuts d'indépendant et de salarié, l'influence du passé professionnel sur le choix de l'activité indépendante.

1.5.1 Transformations socio-économiques et développement de l'auto-emploi

Certains auteurs ont mis en avant l'influence de l'environnement sur la décision d'entreprendre. Le contexte jouerait un rôle déterminant dans le choix entrepreneurial. Des auteurs que nous avons déjà cités, comme Shapero (1975) ou Gartner (1985), ont mis en avant l'importance de l'environnement économique, social et situationnel (ou contextuel). C'est ainsi que les théories relatives aux facteurs pull et push puis l'entrepreneuriat de nécessité ou d'opportunité ont été mobilisés par les chercheurs pour expliquer les motivations des créateurs. Il y aurait ainsi une relation positive entre la conjoncture économique favorable et le développement de l'entrepreneuriat d'opportunité lié aux facteurs pulls. En cas de conjoncture négative avec taux de chômage élevé, c'est l'entrepreneuriat de nécessité qui domine, soit une forme d'entrepreneuriat que d'aucuns qualifient d'entrepreneuriat contraint.

Dans la même lignée, Émile Michel Hernandez reprend dans son article intitulé « *Les trois dimensions de la décision d'entreprendre* », les résultats de recherches effectuées par Joseph Eisenhauer (1995) à propos de la décision entrepreneuriale pour rappeler que même si cette décision relève de facteurs personnels et notamment *« l'aversion au risque ou la perception des bénéfices procurés par l'entrepreneuriat* », il reste qu'une telle décision est fortement influencée par des facteurs économiques sur lesquels l'individu a peu d'ascendant. A partir de séries statistiques, il va déduire que *« la probabilité pour un*

[58] Ibid.

[59] Ibid.

salarié de devenir entrepreneur est corrélée positivement avec la richesse, le risque de chômage et la durée du travail dans le secteur salarié, et, négativement avec les augmentations de salaires et les systèmes sociaux des salariés[60]*».*

Il serait intéressant pour notre étude de cas de vérifier si les transformations socio-économiques voire politiques ont une influence sur l'auto-emploi et s'il est possible d'établir une corrélation entre augmentation du taux de chômage et développement de l'auto-entrepreneuriat.

1.5.2 Porosité des statuts d'indépendant et de salarié

Pour faire la distinction entre le travail salarié et le travail indépendant, le droit du travail fait appel à la notion de subordination. C'est l'absence de subordination qui permet de qualifier un travail de *travail indépendant*. Cependant la transformation de l'économie et le développement du secteur des services rendent cette distinction de plus en plus malaisée. Comme le rappellent Antoine BEVORT et al dans leur ouvrage intitulé *le dictionnaire du travail*, « *le lien de subordination qui servait à faire la distinction entre le travail indépendant et le travail salarié est flou. Il y a un flottement des identités professionnelles (...)* [61] ». On observe des statuts de plus en plus hybrides. Dans les coopératives d'activité par exemple, c'est un phénomène qui est observé. Mais de cela, nous en reparlerons dans la seconde partie de mémoire réservée à l'enquête de terrain.

1.5.3 L'influence du passé professionnel sur le choix du travail indépendant

Les chercheurs ont mis en avant divers déterminants pour comprendre les raisons qui poussent les individus à créer leur propre emploi. Nous ne reviendrons pas ici sur les principaux déterminants qui ont été largement explicités plus haut mais relevons que des auteurs comme Beaucage et al (2004) proposent dans leur article intitulé *Travail autonome, choix imposé ou choix qui s'impose,* une autre grille de lecture. Celle-ci consiste

[60] EISENHAUER (1995) cité par HERNANDEZ, Émile-Michel, « *Les trois dimensions de la décision d'entreprendre* », Revue française de gestion, 2006/9, n°168-169, p. 341.

[61] BEVORT, Antoine et al, op.cit., p 383.

à prendre en compte la situation antérieure dans laquelle se trouvait l'individu avant le démarrage de son activité d'indépendant.

- Était-il au chômage ?
- Occupait-il un emploi ou a-t-il été licencié ?
- Était-il en période d'inactivité pour des raisons privées ?

Pour Beaucage et al, cette grille d'analyse nous renseigne sur ce qu'ils appellent les ancres de carrière. L'individu choisit-il le travail indépendant pour être autonome, pour se réaliser, pour plus de flexibilité… ou fait-il le choix d'un travail indépendant pour s'insérer sur le marché du travail, en créant son propre emploi ?

1.5.4 Choix du travail indépendant, un mix au-delà de facteurs pull et push

La revue de la littérature montre qu'il faut dépasser les facteurs pull et push lorsqu'il s'agit d'expliquer le choix du travail indépendant.

En France, en 2007, l'INSEE a publié une enquête sur l'autocréation d'emploi. Cette enquête intitulée « *Créer son entreprise : assurer d'abord son propre emploi* » révèle que les motivations premières des personnes qui se lancent en tant qu'indépendant sont d'abord le souhait d'indépendance puis le goût d'entreprendre. Ces motivations sont largement partagées aussi bien par les chômeurs créateurs que par les autres créateurs. Mais lorsqu'il s'agit d'énumérer d'autres motivations, on note des différences de points de vue dans les réponses. Les chômeurs créateurs ont créé leur propre emploi à défaut de trouver un emploi sur le marché classique alors que les autres créateurs pensent plutôt à une augmentation de leur revenu.

Le genre n'aurait pas une influence sur les motivations. Les hommes et les femmes interrogés parlent *« de la recherche d'indépendance, du goût d'entreprendre et du désir d'affronter de nouveaux défis »* mais avec une nuance quand ils sont questionnés sur la création de leur propre emploi, là on remarque que cet objectif est plus présent chez la femme que chez l'homme.

« *L'entrepreneuriat s'appuierait donc sur des facteurs dispositionnels (traits de caractères, émotions, qualités) plus que situationnels (contexte interne et environnement économique)* [62]».

1.5.5 Transformation du salariat et autocréation d'emploi

Nous ne reviendrons pas ici sur toute l'historique du salariat car une telle démarche impliquerait que l'on décrive le salariat depuis ses débuts jusqu'à présent et tel n'est pas l'objet principal de notre étude. Néanmoins nous reviendrons sur quelques moments -clés du salariat et de sa transformation.

C'est à la fin de la seconde guerre mondiale que le salariat est devenu le socle de la société salariale[63]. Et dans cette société salariale, « *la grande majorité de la population active dispose alors, parce qu'elle est salariée, d'un statut social consistant (le statut de l'emploi) auquel sont rattachés des droits sociaux étendus, droit du travail et protection sociale* [64]». L'emploi classique qui est la figure marquante et dominante de cette société salariale est décrit par Robert Castel comme « *un emploi à temps plein, programmé pour durer (contrat à durée indéterminée) et encadré par le droit du travail et par la protection sociale* [65]».

Cette position hégémonique du salariat est une réponse aux modes de production de l'époque liés à la grande industrie qui requièrent « *une main d'œuvre stable, travaillant à temps plein et d'une manière régulière, effectuant une tâche précise sur des postes de travail fixes*[66] ».

C'est à partir des années 1970, avec la crise qu'on assiste à une remise en question de la société salariale. Le capitalisme industriel laisse peu à peu sa place au capitalisme financier.

Et comme le souligne Antoine BEVORT et al dans le dictionnaire du travail, c'est « *le chômage de masse et la précarisation des relations de travail qui sont les deux*

---

[62] KERJOSSE, Roselyne. (2007) *Créer son entreprise: assurer d'abord son propre emploi*, Paris : INSEE, n°1167.

[63] BEVORT, Antoine, JOBERT, Antoine, LALLEMENT, Michel, MIAS, Arnaud (dir.), op.cit., p.703.

[64] Ibid.

[65] CASTEL, Robert, « *Au-delà du salariat ou en deçà de l'emploi ? L'institutionnalisation du précariat », Repenser la solidarité.* Presses Universitaires de France, 2011, p.416

[66] BEVORT, Antoine, JOBERT, Antoine, LALLEMENT, Michel, MIAS, Arnaud (dir.), op.cit., p.705.

manifestations les plus spectaculaires de ce changement [67]» avec comme corollaire la dégradation du statut de l'emploi.

Bien que le contrat à durée indéterminée reste dominant du point de vue du stock, tel n'est pas le cas en matière de flux d'entrée. Les nouvelles entrées sur le marché du travail sont de plus en plus constituées par des contrats à durée déterminée ou par des intérims[68]. Ce que Robert Castel désigne comme formes « a-typiques » d'emploi avec comme risques que ces emplois « a-typiques » remplacent la stabilité de l'emploi du contrat à durée indéterminée.

Face à l'incertitude de l'avenir du salariat et de la dynamique nouvelle qui est née du capitalisme financier et dont les effets sont encore ignorés, certains auteurs comme Antoine BEVORT et al (2012) ont pensé à des « lignes d'évolution possibles » dessinées à partir de la situation actuelle.

- La première ligne dévolution prévoit une amplification du précariat liée à une dégradation du statut de l'emploi. Dans ce cas, « le salariat pourrait demeurer le mode dominant du travail à condition que ce soit au moindre coût et avec un minimum de contraintes face aux exigences du marché [69]».
- la deuxième ligne est liée à la conciliation entre les exigences de l'économie et les intérêts du monde du travail étant donné que l'élément dominant dans notre société actuelle est la double centralité du travail et du marché[70].
- La troisième ligne d'évolution est liée au choix d'une forme d'emploi alternative. La dégradation du salariat et la frustration entrainée, faute de trouver un emploi, incite à réfléchir à d'autres manières de participer au marché du travail. C'est ainsi que l'économie sociale, l'économie solidaire ou l'auto-entrepreneuriat deviennent des recours[71].

Il y a-t-il une corrélation entre la transformation de la société salariale et le développement du travail indépendant ? Est-ce une réponse aux limites du modèle salarial d'emploi ? L'enquête sur le terrain nous le dira.

---

[67] IBID, p.707

[68] IBID

[69] Ibid.p.708

[70] Ibid.

[71] Ibid.

1.5.6 La place du travail dans l'identité de l'individu

Dans leur article intitulé, « *la place du travail dans l'identité des personnes* », Hélène Garner et Dominique Méda, relèvent que les individus accordent au travail une valeur fondamentale qui le classe immédiatement après la famille. Et, comparant la place du travail dans l'identité, elles remarquent que chez « *les cadres et les indépendants, le travail (…) est un fort composant de l'identité*[72] ».

Nous reviendrons sur la place du travail dans l'identité des individus au moment du choix des concepts retenus.

2 Problématique et cadre d'analyse

La phase exploratoire de notre recherche nous a permis, à travers la revue de la littérature scientifique et les entretiens exploratoires, de retenir deux modèles théoriques pour notre étude de cas.

Ces deux perspectives théoriques que nous allons mobiliser sont : le modèle de l'événement entrepreneurial d'Albert Shapero (1975) et la typologie des formes de travail de John Cultiaux et Patricia Vendramin (2008).

2.1 Le modèle de l'événement entrepreneurial de Shapero (1975)

Comme en atteste la revue de la littérature, pendant longtemps et encore aujourd'hui, la recherche en entrepreneuriat a principalement porté son attention sur la personnalité du créateur. L'école des traits par exemple, s'était focalisée sur les caractéristiques de l'entrepreneur, en d'autres termes sur ce qu'il est, ignorant ainsi d'autres dimensions telles que les contextes économique, social, situationnel qui peuvent avoir une influence sur la décision d'entreprendre.

[72] MEDA, Dominique, GARNER, Héléne, SENIK, Claudia, « *La place du travail dans l'identité des personnes* », Revue Économie et statistique, n° 393-394, 2006 p. 21.

Ce modèle développé par Albert Shapero (1975) est un modèle multidimensionnel reposant sur quatre variables qui permettent d'étudier l'acte entrepreneurial. Ces variables sont les suivantes :

- *La disposition de l'action ou variables psychologiques*
- *La crédibilité de l'acte, qu'il qualifie de variables sociologiques*
- *La faisabilité et accessibilité des ressources, variables économiques*
- *Et la discontinuité ou déplacement, variables de situation*[73].

L'idée centrale est de comprendre l'influence de ces variables dans le choix entrepreneurial. C'est donc un modèle qui permet d'analyser le processus entrepreneurial à partir de la convergence de ces quatre variables qui constituent le potentiel entrepreneurial déclencheur de l'événement entrepreneurial.

Nous aurions pu choisir le modèle de l'événement entrepreneurial de Shapero et Sokol (1982) qui est le modèle amélioré et simplifié de Shapero (1975) mais au vu de la problématique posée, c'est ce dernier qui est le plus adéquat pour notre étude. Pour exemple, nous notons que les variables psychologiques ne sont pas reprises dans le deuxième modèle.

Néanmoins, nous ferons occasionnellement des allers-retours pour un ou deux concepts dont l'analyse semble plus pertinente dans ce modèle à considérer donc comme un modèle théorique bis.

Modèle de Shapero et Sokol (1982)

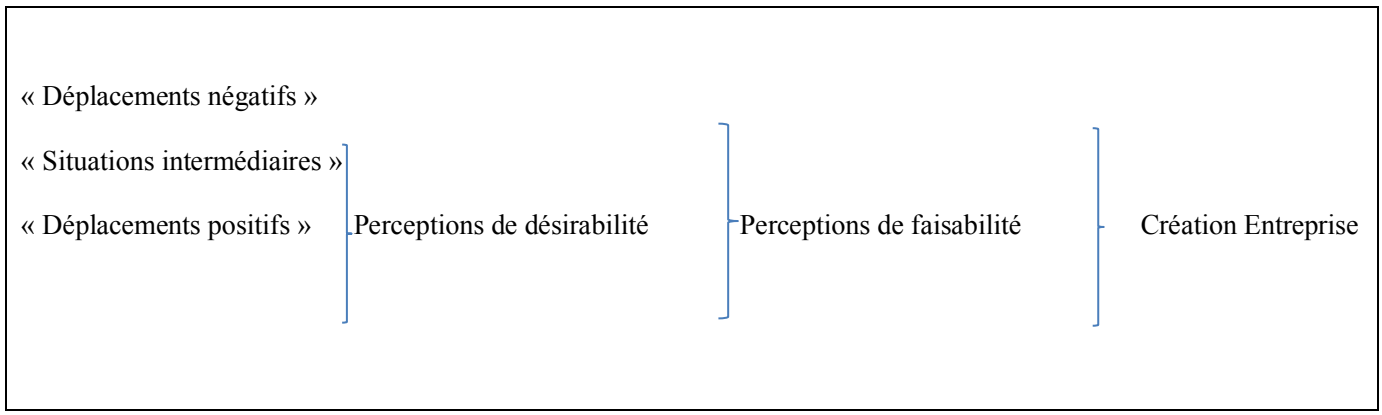

Figure1 : Modèle de Shapero et Sokol (1982) [74]

[73] HERNANDEZ, Émile-Michel, « *Le processus entrepreneurial. Vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat* », Éditions L'Harmattan, Paris, 1999, p. 35.

Explication du modèle de Shapero (1975)[75]

Pour comprendre ce modèle qui constitue notre référence principale pour notre cadre théorique, il est important de revenir sur les quatre variables mentionnées supra. Pour expliciter ce modèle, nous nous référons à l'ouvrage, précédemment cité, d'Émile- Michel Hernandez dans lequel il synthétise ledit modèle.

La disposition à l'acte

Référence est faite ici à la personnalité de l'entrepreneur potentiel à savoir, entre autres, ses *motivations, attitudes, comportements, intuitions, maitrise du destin* dont nous avons déjà fait échos dans la partie précédente à travers la revue de la littérature. C'est ce que Shapero désigne par *variables psychologiques*[76]. Bien que ces variables fassent partie des quatre dimensions de l'événement entrepreneurial, elles ne sont pas reprises dans le modèle amélioré de 1982 (voir figure 1).

Est-ce à dire qu'elles ne seraient pas aussi déterminantes dans l'acte entrepreneurial et que les trois autres dimensions primeraient ?

Et peut-on parler de réelles motivations lorsque le choix de créer son propre emploi est un choix par défaut ou au contraire, s'agit-il d'une motivation supplémentaire ?

Nous tâcherons de répondre à toutes ces questions grâce à notre enquête de terrain.

La discontinuité ou déplacement,

C'est ce que Shapero appelle *« variables de situations*[77] *».* Elles sont scindées en deux groupes selon le caractère positif ou négatif des situations. Nous retrouvons ici les facteurs pulls et pushes relevés au cours de notre revue de la littérature. Les situations négatives font référence aux facteurs pushes, les positives font allusion aux facteurs pulls.

Dans les **situations négatives**, trois cas de figures peuvent se présenter : des déplacements physiques, des situations liées à l'emploi et d'autres discontinuités physiques diverses.

---

[74] SHAPERO et SOKOL (1982) cité par TOUNES Azzedine, « *L'intention entrepreneuriale des étudiants : le cas français* », *La Revue des Sciences de Gestion,* n°219, 2006, p.58.

[75] HERNANDEZ, Émile-Michel, Le processus entrepreneurial. Vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat, Éditions L'Harmattan, Paris, 1999, p 35.

[76] Ibid. p. 36.
[77] Ibid.

On parlera de déplacement physique lorsqu'il s'agit de situation où l'individu est obligé de quitter un territoire pour un autre. L'exemple type est celui des réfugiés ou des immigrés. Pour ces populations l'autocréation d'emploi est un moyen de s'insérer sur le marché du travail.

Le deuxième élément repris dans les situations négatives est lié à l'emploi. Les facteurs déclencheurs de la décision d'entreprendre sont étroitement liés au marché de l'emploi. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer le chômage : un licenciement, une période de chômage assez longue ou l'impossibilité de trouver un premier emploi sont autant d'éléments qui incitent à se lancer en tant qu'indépendant. Mis à part le chômage, d'autres éléments tels l'absence d'épanouissement dans son travail, le manque de reconnaissance, l'impossibilité de progresser dans sa carrière[78].

S'agissant des discontinuités diverses, citons l'exemple de ceux qui viennent d'achever leurs études et qui, pour diverses raisons, ont des difficultés à trouver un emploi sur le marché classique. Ce sont les nouveaux entrants sur le marché du travail. On peut ajouter à cette catégorie, ceux qui avaient quitté le marché de l'emploi pour d'autres raisons.

Les **situations positives,** par contre, sont plus rares. Parmi les facteurs déclencheurs, sont mentionnés : « *la découverte d'un nouveau marché pour un produit existant, la rencontre d'un futur partenaire, d'un futur* associé (…) [79]»

En guise de résumé et pour simplifier, *la discontinuité ou déplacement* constitue ce que Shapero et Sokol mentionnent, dans leur modèle de 1982, à savoir les trois facteurs entrainant des changements importants dans la vie et déterminant l'acte d'entreprendre. Ce sont les *« **déplacements négatifs** qui renvoient à un divorce, une émigration ou un licenciement ; les **situations intermédiaires** représentent la sortie de l'école, de prison (…) et les **déplacements positifs** peuvent être l'influence de la famille, l'existence d'un marché (…)*[80] *»*

Dans notre cible constituée pour l'essentiel de femmes engagées dans un processus de création, il faudra vérifier la phase dans laquelle elles se situent. S'agit-il de situations

[78] Ibid.

[79] Ibid. p. 37

[80] Shapero et Sokol (1982) cité par TOUNES Azzedine*, « L'intention entrepreneuriale des étudiants : le cas français »*, *La Revue des Sciences de Gestion* 2006/3 (n°219), p. 57-65.

négatives ou positives et quels en ont été les éléments déclencheurs ? Et si une combinaison des deux types de circonstances était possible ?

La crédibilité de l'acte ou variables sociologiques

C'est une des conditions fondamentales dans la création de l'entreprise : l'acte doit être crédible.[81]. Le passage à l'acte peut émaner « *du milieu familial, des groupes de références, de l'environnement local (...)*[82]*».* Pour que l'acte soit crédible il faut qu'il soit désirable (Shapero et Sokol 1982) ; La désirabilité étant définie comme « *les facteurs sociaux et culturels pouvant influencer le système des valeurs de l'individu* [83]*».*

La faisabilité de l'acte, variable économique

Pour se lancer en tant qu'indépendant, l'accès à certaines ressources est primordial. De même, l'accompagnement tout au début du projet, les supports de l'état, et l'accessibilité au marché revêtent une importance capitale[84].

[81] HERNANDEZ, Émile-Michel, *« Le processus entrepreneurial. Vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat* », Éditions L'Harmattan, Paris, 1999, p 37.

[82]Ibid. p. 35.

[83] SHAPERO et SOKOL(1982) cité par TOUNES Azzedine, « L'intention entrepreneuriale des étudiants : le cas français », *La Revue des Sciences de Gestion,* 2006, n°219, p. 57-65

[84] HERNANDEZ, Émile-Michel, « Le processus entrepreneurial. Vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat », Éditions L'Harmattan, Paris, 1999, p 35

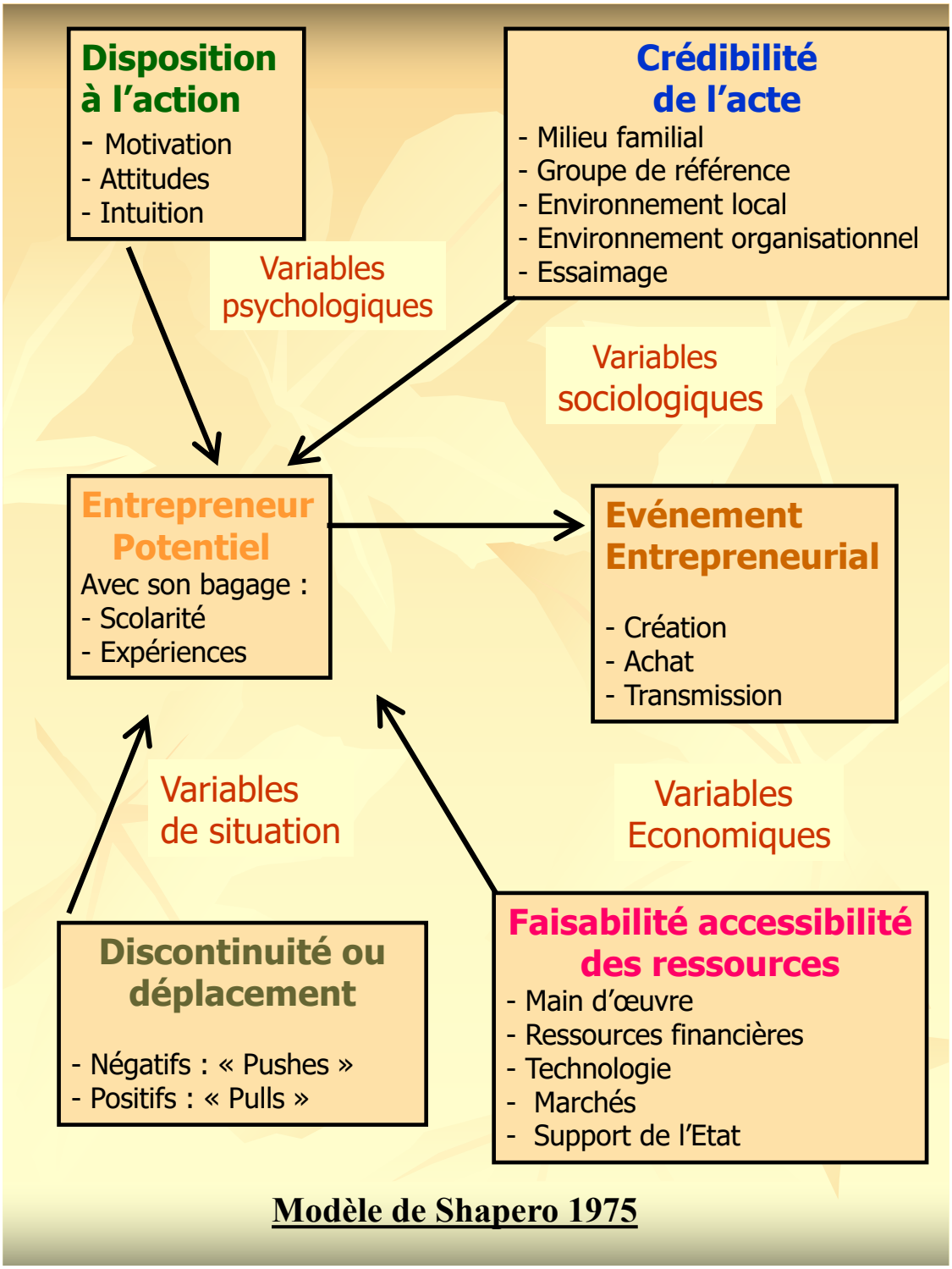

Le modèle de Shapero (1975[85])

[85] SHAPERO (1975) cité par HERNANDEZ, Émile-Michel, « *Le processus entrepreneurial. Vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat », Éditions L'Harmattan, Paris, 1999, p 35.*

2.2 La typologie des formes de rapport au travail de Cultiaux &Vendramin (2008)

Le deuxième modèle théorique qui appuie notre étude de cas est emprunté à Cultiaux et Vendramin (2008) avec leur typologie des formes de rapport au travail.

Le travail occupe une place importante dans la vie des individus. Et comme le souligne Méda et Vendramin « *dans les sociétés structurées par le travail et organisées autour de celui-ci, le chômage équivaut à une perte dramatique non seulement des repères sociaux* et des conditions de de possibilité *de l'intégration sociale, mais également de l'estime de soi* [86]*».*

Ces deux auteurs vont, à partir de ce qu'elles appellent « *la dichotomie instrumental / expressif et le parcours de vie*[87] *»,* développer quatre modèles de rapport au travail. Selon elles, la dimension instrumentale ou plutôt pragmatique (pour, comme elles le signalent, ne pas réduire le travail à une dimension utilitariste) signifie qu'il est nécessaire de travailler pour pouvoir satisfaire ses besoins personnels et familiaux alors que la dimension expressive, elle fait le parallèle entre travail et identité individuelle[88]. Le concept de parcours de vie renvoie à « *un ensemble de règles qui organisent des dimensions essentielles de l'existence*[89] ».

Poursuivant leur raisonnement, elles affirment que l'individu adopte « *un parcours de vie standardisé* » lorsqu'il s'aligne sur les normes définies par *son modèle culturel* et opte pour un parcours individualisé à partir du moment où il décide de s'éloigner du modèle culturel en place. Cette distance peut, comme mentionnent les auteurs, témoigner de « *l'incapacité de trouver les ressources nécessaires pour rentrer dans cet agenda ou au contraire une volonté d'indépendance, le désir de construire son propre projet de vie »*[90]. A partir de ces éléments, elles vont définir quatre types de rapport au travail dont le tableau qui suit en est l'illustration.

---

[86]MEDA, Dominique, VENDRAMIN, Patricia *Réinventer le travail*, Paris, Presses Universitaires de France, 2013, p 63-64.
[87] Ibid. P.154.

[88] Ibid. p. 157.

[89] Ibid. p. 155.

[90] Ibid.

Illustration de la typologie des formes de rapport au travail[91]

	Engagement pragmatique dans le travail	Engagement expressif dans le travail
Parcours de vie standardisé	TYPE 1 Le travail est une contrainte à vivre positivement.	TYPE 3 Le travail est un support au développement personnel.
La relation à l'emploi domine la relation au travail	TYPE 2 Le travail est un moyen de gagner de l'argent.	TYPE 4 Le travail est. central dans L'identité.
Parcours de vie individualisé		La relation au travail domine la relation à l'emploi

De ces quatre types de formes de rapport au travail, les types trois et quatre auront plus d'échos dans notre enquête de terrain. Ils nous permettront de répondre en partie à la deuxième hypothèse en rapport avec l'identité.

2.3 Justification du choix de l'articulation de ces deux modèles théoriques

[91] Ibid. p. 157.

Ces deux théories sont complémentaires. Le modèle de Shapero (1975) rend compte des variables déterminantes dans le choix entrepreneurial. Ces variables sont à la fois sociologiques, psychologiques, économiques et situationnelles et tournent autour des concepts de faisabilité, de désirabilité et de déplacements positifs et négatifs.

Mais ce modèle n'explique pas, à lui seul, pourquoi certains individus, au-delà de la motivation voire la nécessité de créer leur propre emploi, ont, à ce point besoin de travailler.

Reprendre la typologie des formes de rapport au travail comme modèle secondaire permet de rendre compte du sens du travail pour les individus lancés dans un processus ou projet entrepreneurial.

Notre recherche a pour ambition de montrer en quoi le contexte socioéconomique peut avoir une influence sur la décision d'entreprendre et comment cette influence se traduit dans la réalité et, in fine, s'il est correct de parler de l'autocréation d'emploi comme alternative au travail salarié.

L'intérêt de cette problématique est qu'elle présente plusieurs enjeux. Elle donne la possibilité mesurer ou de vérifier à quel point la décision d'entreprendre est volontaire ou forcée. Elle permet également d'aller plus loin en s'interrogeant sur la place du travail dans l'identité des personnes. Considéré par certains comme faisant partie de leur identité, le travail est facteur d'intégration sociale. Dès lors, les situations de chômage ou de non - activité peuvent être mal vécues et générer la nécessité de créer son propre emploi.

2.4 Question de recherche

Les deux modèles théoriques que nous avons choisis trouvent leur résonance dans les enjeux conceptuels qui constituent notre question de recherche : **dans quelle mesure l'auto-entrepreneuriat constitue-t-il une alternative au salariat dans le contexte socio-économique actuel ?**

2.5 Concepts

A partir de cette question, nous avons pu retenir quatre concepts-clés pour l'analyse de nos observations de terrain.

2.5.1 Entrepreneuriat/emploi contraint

Le dictionnaire Larousse définit la contrainte comme « *un état de gêne de quelqu'un à qui on impose une attitude contraire à son naturel, à son penchant ou comme une obligation créée par des règles en usage dans un milieu par les lois propres à un domaine, par une nécessité etc.* ».

En partant de cette définition, nous pouvons affirmer que l'emploi contraint serait donc une sorte d'emploi qui s'impose à l'individu qui n'a d'autre choix que de créer son propre emploi au nom de son devoir de participation au marché du travail. Un emploi contraint pourrait aussi être un emploi salarié dépourvu d'intérêt pour la personne qui l'occupe .

Paul Couteret se référant aux travaux de Reynolds et al (2002) définit « *l'entrepreneur contraint comme un créateur d'entreprise dont la motivation unique est de créer son propre emploi pour échapper au chômage et qui était dépourvu auparavant de projet et de désir de création* [92]»

L'emploi contraint serait en lien avec les déplacements négatifs repris dans le modèle de Shapero (1975).

2.5.2 Désirabilité

Il peut sembler contradictoire de vouloir mobiliser en même temps, dans un cadre d'analyse, deux concepts à première vue antinomiques à savoir le concept d'emploi contraint (ou autocréation d'emploi contraint) et celui de désirabilité pour questionner l'intention d'entreprendre. Mais l'un n'exclut pas l'autre et c'est d'ailleurs ce qui est ressorti de nos entretiens exploratoires.

Le concept de « *désirabilité se rapporte à l'attrait de l'individu vis-à-vis de la création d'entreprise* [93]». Explicitant sa définition, Paul Couteret signale que ce concept de désirabilité émanerait de deux variables que sont « *la norme sociale perçue (…) et le désir d'agir en tant qu'attitude personnelle, de nature plutôt affective* [94]». La norme sociale

[92] COUTERET, Paul, « *Peut-on aider les entrepreneurs contraints? Une étude exploratoire* », Revue de l'entrepreneuriat, Vol 9, 2010, p.2.

[93] Ibid. p.5.

[94] Ibid.

pouvant être définie comme un ensemble de règles qu'un individu est tenu de respecter s'il veut être en phase avec la société dans laquelle il vit.

Dans notre étude de cas, il s'agira de vérifier si le désir d'entreprendre est préalable à toute situation d'emploi. Et que finalement, le chômage ou toute autre situation n'est qu'un élément déclencheur mais que le désir d'auto-entreprendre est toujours latent.

Peut-on parler de désir de création de son propre emploi ou d'attrait vers le travail indépendant quand on est dans des choix alternatifs ?

2.5.3 Identité

Définir l'identité n'est pas si simple car elle revêt plusieurs dimensions. Parle-t-on d'identité personnelle, professionnelle ou sociale ? Les sources de l'identité sont multiples. Pour la définir, nous empruntons à Claude Dubar sa définition de l'identité. Pour le sociologue, *« l'identité est à la fois identité pour soi et identité pour autrui. Identité pour soi car elle renvoie dans un premier temps à l'image que l'on se construit de soi-même. Identité pour autrui car l'identité est aussi l'image que nous souhaitons renvoyer aux autres. Enfin l'identité se construit à travers l'image que les autres nous revoient* [95]». C'est la composante sociale de l'identité qu'il importe, dans le cadre de notre recherche, d'investiguer.

Qu'est- ce que l'identité sociale ?

Dans son ouvrage, *« les concepts fondamentaux de la psychologie sociale* », Gustave Nicolas Fischer définit l'identité sociale comme « *une notion comportant deux pôles : le pôle individuel traduit par le concept du Soi c'est à dire les caractéristiques individuelles que quelqu'un s'attribue et qui permettent de se dire et de se montrer qui il est ; le pôle social défini par le système des normes auxquels un individu se conforme pour répondre aux attentes, d'un groupe social ou d'une situation donnée* [96]».

Quelle relation entre travail et identité ?

[95] DUBAR, C, (2008) cité par FRAY, Anne-Marie, PICOULEAU, Sterenn, *« Le diagnostic de l'identité professionnelle : une dimension essentielle pour la qualité du travail* », Management &Avenir, n° 38, 2010, p. 75.

[96] FISCHER, Gustave-Nicolas, *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Presses de l'Université de Montréal, Edition Dunod, Montréal, 1995, p.163.

Le travail occupe une place importante dans la vie des individus. Tel est le constat de Dominique Méda et al dans leur enquête sur « la place du travail dans les identités ». Elles notent que 40% des personnes interrogées et 54% des actifs considèrent que le travail est un des éléments qui leur « *correspondent le mieux, qui permettent de les définir*[97] » Définir l'individu reviendrait à le définir par rapport à son travail qui est un vecteur d'identité. Comment à partir de cette acception, définir le travail indépendant ? Dans leur ouvrage collectif, le dictionnaire du travail, Antoine Bevort et Al tendent à démontrer que « *le travail indépendant n'est pas simplement un statut au regard du droit du travail ou de la sécurité sociale, c'est aussi une identité sociale et professionnelle ». L'indépendance est un mode particulier de socialisation* [98]*(…)* »

2.5.4 Sens du travail

S'il y a un concept qui est difficile à définir c'est celui de sens du travail parce que la signification du travail diffère d'un individu à un autre. Si le travail n'a pas la même acception pour tout le monde, il reste qu'il est un élément central dans la vie des individus. Dans le cadre de notre recherche, il serait intéressant de voir dans quelle mesure cette quête de sens peut constituer un des éléments encourageant l'auto-entrepreneuriat.

Personne n'ignore le rapport instrumental au travail. En effet, travailler, c'est avoir un salaire et cette dimension de compensation salariale est importante. S'interroger sur le sens du travail, c'est aussi et surtout s'interroger sur sa dimension expressive.

Dans son ouvrage intitulé *Critique politique du travail*, Isabelle Ferreras cite les quatre dimensions du rapport expressif au travail :

- Travailler c'est *« être inclus dans un tissu social »*. Le travail est ce qui permet d'avoir ce sentiment d'inclusion sociale c'est-à-dire faire partie du tissu de la société.

  Si le travail permet d'être inclus dans un tissu social, qu'en est-t-il de ceux qui n'en ont pas ? Le chômeur par exemple.
- Travailler c'est aussi *« être utile à la société »*. Il s'agit ici de l'utilité sociale.

[97] MEDA, Dominique, GARNIER, Hélène, SENIK, Claudia, *« La place du travail dans les identités »*, Revue Économie et Statistique Insee, 2006, n° 393-394, p. 26.

[98] BEVORT, Antoine et al, op.cit., p. 381.

- Travailler c'est *« être autonome »* pour s'assumer, mener sa propre vie et subvenir à ses besoins sans l'aide de quiconque. C'est ce qui permet de s'affirmer.
- Et pour finir, travailler c'est faire quelque chose de très intéressant. C'est la valeur intrinsèque au travail.[99]

Le travail ne se limite donc pas uniquement à sa dimension instrumentale qui est de percevoir un salaire. Il faut tenir compte également de son caractère expressif. La société dans laquelle nous vivons valorise le travail. L'individu a besoin de travailler pour être reconnu afin de s'intégrer socialement. Et c'est également par ce détour, à savoir le travail, qu'il reçoit la « reconnaissance de soi par soi-même car le travail permet la réalisation de soi et de son propre accomplissement [100]».

Toujours dans le même raisonnement, Patricia Vendramin et Dominique Méda, citent Drancourt et Roulleau-Berger (2001) qui ont « proposé de distinguer la dimension instrumentale des dimensions sociales et symboliques. Ces deux dernières peuvent être regroupées autour de la dimension expressive. La dimension symbolique se rapporte *« aux possibilités de développement personnel, à la capacité de s'épanouir, (...) au sentiment de réussite au niveau de l'autonomie et de l'utilité sociale* [101]».

2.6 Les hypothèses

Notre question de recherche formulée et nos concepts définis, nous disposons de trois hypothèses dont la première est la suivante : **l'autocréation d'emploi serait une sorte d'emploi contraint quand l'emploi classique apparaît comme un horizon difficile à atteindre.**

Si l'auto-entrepreneuriat est considéré comme de l'entrepreneuriat contraint par certains, c'est parce que le travail occupe une place importante dans la vie des individus et est un facteur parmi d'autres, d'intégration sociale. Il en résulte notre deuxième hypothèse : **dans**

[99] FERRERAS, Isabelle, *Critique politique du travail. Travailler à l'heure de la société de service*, Paris Sciences Po, Les Presses, 2007, p. 71

[100] Florence Osty (2008) cité par FRAY, A-M, PICOULEAU, S, « *Le diagnostic de l'identité professionnelle : une dimension essentielle pour la qualité du travail* », Management &Avenir, n° 38, 2010, p. 77

[101] DRANCOURT et ROULLEAU-BERGER, (2001) cité par MEDA, Dominique, VENDRAMIN, Patricia, op.cit., 38.

nos sociétés contemporaines où le travail occupe une valeur centrale, l'emploi serait un facteur d'identité prépondérant.

Au final quelle que soit la situation, négative ou positive déclenchant l'acte entrepreneurial, **le désir d'auto-entreprendre est un désir qui est préalable au déplacement ou à la situation d'emploi,** Ce sera notre troisième hypothèse.

2.7 Tableau récapitulatif du cadre d'analyse

Hypothèses	**Concepts**
Hypothèse 1 L'autocréation d'emploi serait une sorte d'emploi contraint quand l'emploi classique apparaît comme un horizon difficile à atteindre.	• **Emploi contraint /Entrepreneuriat contraint** **Dimensions:** travail, emploi, emploi classique, nécessité, opportunité **Indicateurs :** sous-emploi, chômage, frustration,
Hypothèse 2 Dans nos sociétés contemporaines où le travail est une valeur centrale, l'emploi serait un facteur d'identité prépondérant.	• **Sens du travail** **Dimension :** instrumentale, expressive **Indicateurs :** compensation financière, réalisation de soi, utilité sociale, intégration sociale, valorisation de soi, satisfaction des besoins • **Identité** **Dimensions :** sociale, professionnelle, personnelle. **Indicateurs :** inclusion sociale, valeur centrale.
Hypothèse 3 Le désir d'auto-entreprendre est un désir qui est préalable au déplacement ou à la situation d'emploi	• **Désirabilité** **Indicateurs :** intention entrepreneuriale, motivation

3 Méthodologie

3.1 Collecte des données

Pour recueillir les données dans le cadre de notre étude de cas, nous avons mené des entretiens semi-directifs en privilégiant la méthode d'enquête qualitative. L'avantage de cette méthode est qu'elle permet :

- D'une part de poser une série de questions-guides relativement ouvertes pour recueillir le maximum d'informations des personnes interrogées[102].
- Et d'autre part d'être plus flexible dans la manière de mener les entretiens.

Assez souple, cette méthode n'exige pas un respect stricto sensu de l'ordre des questions ou de leur formulation[103].

Sa seule contrainte réside dans le fait de devoir poser à toutes les personnes interrogées des questions identiques.

3.2 Champ de recherche

Le champ de l'entrepreneuriat est vaste et couvre des domaines assez variés : cela va des professions libérales aux chefs d'entreprise en passant par les exploitants agricoles, les indépendants avec ou sans personnel etc. C'est ce que nous avons pu observer en parcourant la revue de la littérature.

Pour délimiter notre champ d'étude et éviter de nous éparpiller, nous nous sommes focalisée sur les femmes qui ont décidé de se lancer en tant qu'indépendantes et qui ont choisi une coopérative d'activités pour démarrer leur propre activité en Région Bruxelles Capitale.

Notre choix s'est porté sur Jobyourself parce que c'est une structure qui fait référence en matière d'accompagnement des candidats entrepreneurs. En mettant l'accent sur les femmes, nous avons voulu nous centrer sur une catégorie très souvent ignorée des recherches.

---

[102] VAN CAMPENHOUT, Luc, QUIVY, Raymond, « Manuel de recherche en sciences sociales » Paris Dunod, 4ème édition, p.171.

[103] Ibid.

La majorité des personnes interrogées sont soit en « Parcours Prépa » qui dure six mois, soit en « Phase Test » de leur activité dont la période maximum prévue est de dix-huit mois.

Bien que n'appartenant pas à la catégorie des candidats indépendants, nous avons jugé nécessaire d'inclure dans notre échantillon un responsable de Jobyourself et un coach entrepreneurial chargé au quotidien de l'accompagnement des futurs indépendants. Ils sont intéressants pour notre étude de cas dans la mesure dans la mesure où :

- ils côtoient au quotidien les candidats indépendants
- Et de par leurs expérience, et leurs parcours ils sont aptes à nous fournir des informations très précises sur le profil des créateurs et de porter un regard sur l'autocréation d'emploi et le marché du travail en de Région Bruxelles -Capitale.

3.3 Échantillonnage

S'agissant du profil des personnes à interroger, nous avons procédé en deux étapes :

- Lors de notre phase exploratoire, nous avons interrogé directement des personnes suivies par Jobyourself sans passer par la structure.
- Et au moment d'enquêter sur le terrain, nous avons demandé à la coopérative d'activités de nous mettre en contact avec les personnes qui sont accompagnées par la structure dans leur cheminement vers l'indépendance. C'est ainsi que nous avons été dirigé vers leur site internet où nous pouvions avoir accès directement aux coordonnées des personnes à interviewer.

Notre échantillon est composé de candidats indépendants qui sont soit en « Phase Prépa », soit en « Phase Test » (pour ces phases : voir présentation Jobyourself). Tous ces candidats bénéficient soit du revenu d'intégration/de l'aide sociale équivalente du CPAS, soit perçoivent des allocations de chômage de l'ONEM. Ils sont donc inscrits comme demandeurs d'emploi avec des particularités que nous détaillerons plus tard.

Ces candidats appartiennent à la catégorie de ce que GrégorI AKERMANN et al dans le « *dictionnaire sociologique de l'entrepreneuriat* » appellent « *le cumul des statuts d'activités* [104]».

3.4 Guide d'entretien semi-directif

Entre avril et août 2018, nous avons mené onze entretiens chez Jobyourself ou au domicile des candidats. Un seul entretien a été réalisé par téléphone car la candidate était en vacances à l'étranger.

L'objectif principal de ces entretiens était de savoir en quoi l'autocréation d'emploi pouvait constituer un alternatif au travail salarié

A partir d'une série de questions (voir tableau guide d'entretiens) posées à tous les répondants, nous avons donc tenté de savoir :

- Si l'autocréation d'emploi était une sorte d'emploi contraint
- Si le choix de créer son propre emploi se justifiait par le fait que le travail est facteur d'identité
- Si le désir était préalable à la situation d'emploi.

3.4.1 Caneva des entretiens

Thème du guide d'entretien[105]	**Relances verbales prévues**
Identité et sens du métier :	- Pouvez-vous vous présenter et nous expliquer votre parcours ? - Quelle est votre occupation professionnelle antérieure ? - Qu'est-ce qui vous a motivé à vous lancer en tant qu'indépendant ? Quelles en sont les principales raisons ? - Qu'évoque pour vous le travail ? Quel est son sens selon vous ? Et quelle place accordez-vous au travail ?

[104] CHAUVIN, P-M, GROSSETTI, M, ZALIO, P-P, « Dictionnaire sociologique de l'entrepreneuriat », Paris, Sciences Po. Les Presses, 2014, p.271.

[105] BERTHIER, Nicole, *« Les Techniques d'enquête en sciences sociales, méthodes et exercices corrigés »*, Paris, Armand Colin, 3ème édition, 2006, p. 79

Emploi contraint/Déplacement	- Qu'est ce qui a déclenché votre décision de vous lancer en tant qu'indépendant ? - Combien de temps êtes-vous restée au chômage ? - Aviez-vous pensé créer votre emploi avant d'être au chômage ? - En quoi l'auto création d'emploi est un choix pour vous ? - Pourquoi avez-vous choisi le travail indépendant à la place du travail salarié ? - Dans quelle mesure votre environnement direct a-t-il influencé votre décision d'entreprendre ? - En tant que demandeur d'emploi, quel regard portez-vous sur le marché du travail ?
Désirabilité/ intention	- Depuis combien de temps envisagez-vous de vous lancer en tant qu'indépendant ? - Pourquoi avez-vous choisi une coopérative d'activité ? - Que pensez-vous du soutien accordé aux indépendants ? - Comment envisagez-vous l'avenir de votre activité ?

3.4.2 Caractéristiques des répondants

Au total onze entretiens ont été réalisés. La durée moyenne des entretiens est de 55 minutes. L'entretien le plus long a duré une heure et le plus court quarante minutes. Nous avons jugé pertinent d'interroger aussi bien des candidates en phase préparation que ceux en phase test parce qu'ils sont dans des dynamiques différentes et ceci pouvait être utile pour notre étude de cas.

Identité	Statut	Situation professionnelle	Durée chômage	Activité Indépendante	Niveau accompagnement	Trache d'âge
Répondante n°1	Allocataire revenu d'intégration	Chargée de relations publiques	9 ans	Photographe	Phase Prépa	30-39
Répondant n°2	Coach entrepreneurial	Ex indépendant	/	/	/	/
Répondante n°3	Chômeur complet indemnisée	Ex Juriste ONG	6 mois	Thérapeute	Phase Prépa	40-50
Répondante n°4	Chômeur complet indemnisée	Ex Vendeuse	1an et demi	Graphiste	Phase Test	30-39
Répondante n°5	Chômeur complet indemnisée	Ex Assistante administrative	22 mois	Vente produits cosmétiques bio	Phase test- Projet prêt à facturer	40-50
Répondante n°6	Chômeur complet indemnisée	Revenu d'intégration et salarié mi-temps actuellement	1 an	Créatrice sacs de sport de luxe	Phase Prépa	30-39
Répondante n°7	Chômeur complet indemnisée	Ex Assistante Project Manager	1 an et demi	Agence immobilière	Phase Test	40-50
Répondante n°8	Chômeur complet indemnisée	Ex Vendeuse	23 mois	Vente et dépôt vêtements seconde main	Fin Phase test	30-39
Répondante n°9	Chômeur complet indemnisée	Ex Fonctionnaire contractuelle - jardinière	12 mois	Activités de jardinage	Phase Test- Projet prêt à facturer	30-40
Répondante n°10	Chômeur complet indemnisé	Ex employée et indépendante mi-temps	17 mois	Home organizing	Phase Test	30-40
Répondante n°11	Responsable RH -Partenaires	/	/	/	/	/

3.5 Difficultés rencontrées

Nous avons été bien accueillie chez Jobyourself pendant toute la durée de l'observation. Toutes les personnes interrogées ont accepté avec enthousiasme et sans hésitation de participer à notre étude à l'exception d'une.

Malgré ces bonnes conditions, nous avons relevé quelques difficultés mineures.

- Les candidates entrepreneurs en « Phase Prépa » n'étaient pas toujours disponibles pour répondre à nos questions. En début de parcours, elles avaient peu de temps à nous consacrer en raison des démarches qu'elles devaient effectuer et celles qui avaient accepté de répondre à nos entretiens étaient très sensibles à la durée de l'interview.
- Le contraste que l'on peut relever à propos du temps de parole ne signifie pas que nous avons accordé plus de temps à certains et moins à d'autres. Le constat observé est dû au fait que tout le monde n'est pas loquace. Certaines allaient plus en profondeur dans les réponses que d'autres.

3.6 Recherches documentaires

Pour cette partie de notre travail, nos principales références sont :

- « Les techniques d'enquête en sciences sociales, Méthode et exercices corrigés »
- « Manuel de recherche en sciences sociales ».
- Documentation interne de Jobyourself.

4 Contexte socio-économique de la Région de Bruxelles-Capitale

Il ne serait pas pertinent de traiter ce thème de l'entrepreneuriat comme alternative au travail salarié sans passer par une analyse du contexte socio-économique bruxellois. Cela va de soi.

Une précision s'avère cependant nécessaire. Nous n'aborderons pas ici tous les aspects du contexte socio-économique. Nous nous limiterons à quelques facettes de celui-ci qui ont

plus de portée pour notre travail de recherche. Nous nous intéresserons dans un premier temps au contexte de l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale en se focalisant sur des indicateurs comme l'emploi intérieur, l'emploi salarié, le taux de chômage et l'emploi indépendant avec un focus sur l'entrepreneuriat féminin. Et dans un deuxième temps, nous verrons en quoi l'économie s'est tertiarisée et si cela a des conséquences sur la décision de créer son propre emploi.

4.1 Emploi en région de Bruxelles-Capitale

Pour comprendre le contexte de l'emploi en région bruxelloise, nous nous référons principalement à la publication annuelle de l'Observatoire Bruxellois de l'Emploi d'Actiris, l'office régional bruxellois de l'emploi.

Comme le rappelle Actiris, c'est la période 2015-2016 qui sert de période de référence pour la production de ses statistiques. Les données relatives aux travailleurs salariés ont été fournies par l'ONSS et celles concernant les indépendants, par l'INASTI.

Nous nous focaliserons plus sur le premier volet de de ce rapport où il est question de « *données actualisées sur l'emploi intérieur salarié et indépendant et le dynamisme entrepreneurial de la Région* [106]».

4.1.1 Emploi intérieur

Il est basé sur le lieu de travail et fait référence aux emplois disponibles dans une zone géographique donnée. Son évolution est un bon indicateur du dynamisme économique mais aussi entrepreneurial du territoire donné[107].

L'emploi intérieur en région bruxelloise est de 720.000 emplois, soit 16,0% de l'emploi intérieur belge alors qu'un peu plus de 10% de la population du pays habite la Région.[108]

Selon cette étude, un emploi sur deux est occupé par un bruxellois tandis que les navetteurs travaillant à Bruxelles mais résidant en Wallonie ou en Flandre sont près 348.000.

---

[106] ACTIRIS (2017), *Le marché de l'emploi en Région de Bruxelles*- Capitale, Bruxelles : Actiris- Observatoire Bruxellois de l'emploi, p. 4.

[107] VAN HAEPEREN, Béatrice, «Cours d'économie du travail », UCL, année académique 2017-2018

[108] ACTIRIS (2017), Le marché de l'emploi en Région de Bruxelles- Capitale : Actiris- Observatoire Bruxellois de l'emploi, p. 4

Une des caractéristiques de cet emploi intérieur est qu'il est majoritairement occupé par des détenteurs de diplôme de l'enseignement supérieur. Ils sont 57,9% alors que la proportion des emplois requérant un diplôme de l'enseignement supérieur ou universitaire est de 40% ailleurs en Belgique[109].

Ceci s'explique par la tertiarisation de l'économie en Région Bruxelles-Capitale. En effet neuf emplois sur 10 se trouvent dans le secteur des services avec comme conséquence *« une discrimination positive à l'égard des travailleurs qualifiés et une déqualification de la main d'œuvre* [110]». Nous reviendrons sur ce point un peu plus loin dans notre analyse.

Il serait intéressant, dans notre étude de cas, de vérifier si le niveau de qualification des candidats entrepreneurs est déterminant dans le choix entrepreneurial.

4.1.2 Emploi salarié

Nous ne nous attarderons pas trop sur l'emploi salarié mais il nous semble intéressant de relever quelques caractéristiques de celui-ci.

Comme déjà relevé dans le rapport d'Actiris, l'emploi en Région Bruxelles-Capitale est dominé par le secteur tertiaire qui occupe 90% de l'emploi salarié. Mais nous constatons que celui-ci a chuté de 0,2% entre 2010-2015. Les principales explications avancées sont liées aux diminutions des postes dans les secteurs des banques et assurances, l'industrie, la construction[111]…

Alors que l'emploi des hommes chute, ce qui peut s'expliquer par le déclin de certains secteurs qui auparavant étaient réservés à la population masculine, celui des femmes augmente, une augmentation liée au développement des titres-services[112].

---

[109] ACTIRIS (2017), *Le marché de l'emploi en Région de Bruxelles*- Capitale : Actiris- Observatoire Bruxellois de l'emploi, p. 5

[110] ACTIRIS (2017), *Le marché de l'emploi en Région de Bruxelles*- Capitale : Actiris- Observatoire Bruxellois de l'emploi, p.8.

[111] ACTIRIS (2017), *Le marché de l'emploi en Région de Bruxelles*- Capitale , Bruxelles: Actiris- Observatoire Bruxellois de l'emploi, p. 9

[112] ACTIRIS (2017), *Le marché de l'emploi en Région de Bruxelles- Capitale,* Bruxelles : Actiris- Observatoire Bruxellois de l'emploi, p.9

4.1.3 Taux de chômage

Le taux de chômage a connu une évolution au fil des ans à Bruxelles. En 2017, ce taux était de 17,6% mais en très nette baisse, comparé aux taux de 2011 où il était de 20,2% ou celui de 2013 où il a atteint un pic de 20,6%[113]. Cependant, le rapport mensuel de l'Observatoire Bruxellois de l'emploi d'Actiris, datant de mai 2018, annonce un taux de chômage de 15,7%.[114] Ce qui constitue une réelle baisse par rapport aux chiffres de 2017.

On note également une réduction de l'écart des taux de chômage entre les hommes et les femmes. L'explication avancée est que les femmes ont plus profité de la création d'emploi dans le secteur des services, de la santé et de l'enseignement que les hommes.

Toutefois, il reste que le taux de chômage des femmes est plus élevé que celui des hommes[115].

4.1.4 Emploi indépendant

Il s'agit ici de donner un aperçu de l'emploi indépendant à Bruxelles avec quelques chiffres-clés. Nous reviendrons dans le point suivant sur l'entrepreneuriat féminin et ses principales caractéristiques.

Selon les chiffres repris dans le rapport 2017 d'Actiris sur le marché de l'emploi bruxellois, 104.000 travailleurs étaient indépendants au 31 décembre 2016, soit 13,7% de l'emploi total.

Un autre chiffre révélé par cette étude, montre que l'emploi indépendant a progressé plus vite dans la capitale avec un taux de 16,9% entre 2011 et 2016, loin devant la Flandre et la Wallonie avec respectivement des taux de 8,1% et 8,5%[116].

Il est très difficile de faire le lien entre un taux de chômage élevé et une augmentation de l'emploi indépendant même si les périodes d'augmentation du chômage correspondent à une hausse de l'emploi indépendant. De même, rien ne dit que la diminution de l'emploi

[113] Ibid., p. 34

[114] ACTIRIS et OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DE L'EMPLOI (2018), Évolution du marché de l'emploi bruxellois. Rapport mensuel -mai 2018, Bruxelles : Actiris et observatoire Bruxellois de l'Emploi.

[115] Ibid., p. 34

[116] ACTIRIS (2017), Le marché de l'emploi en Région de Bruxelles- Capitale : Actiris- Observatoire Bruxellois de l'emploi, p.16

salarié a profité à l'emploi indépendant. Il n'existe pas de statistiques à ce niveau. C'est l'une des difficultés. Et l'autre difficulté réside dans le fait que dans les études sur l'emploi indépendant, il n'y a pas de différenciation entre les groupes. Pour certaines fonctions, les professions libérales par exemple, le choix de l'indépendance est un choix qui s'impose. Ce qui n'est pas toujours le cas dans l'autocréation d'emploi. Il serait donc risqué de dire que l'augmentation de l'emploi indépendant est due à une augmentation du chômage.

Qu'en est-il de l'entrepreneuriat féminin à Bruxelles ?

Comme nous l'avons déjà signalé, le nombre d'indépendants a augmenté entre 2011 et 2016 à Bruxelles.

Selon « le baromètre de l'entrepreneuriat au féminin dans la Région de Bruxelles-Capitale 2017 » publié par la plateforme 18.19 dédiée à l'entrepreneuriat, il y a une forte progression du nombre de femmes démarrant une activité indépendante en 2016. Elles étaient 4.266 à avoir démarré une activité en tant qu'indépendantes cette année-là. En comparaison avec l'année 2011, on note une progression de 23%. Et c'est surtout le statut d'indépendant à titre complémentaire qui est le plus prisé avec une augmentation de 16% comparé à celui d'indépendant à titre principal qui est de 12%.

Au total, les femmes indépendantes représentent 28% des indépendants à Bruxelles[117].

S'agissant du profil, on note que 7 créatrices sur 10 étaient salariées avant de créer leur propre entreprise et elles sont 8 sur 10 à avoir un diplôme supérieur universitaire ou non universitaire[118].

4.1.5 Dispositifs de soutien aux indépendants à Bruxelles

Pour encourager les chômeurs à se lancer en tant qu'indépendant, des dispositifs d'aide ont été mis en place aussi bien au niveau fédéral qu'au niveau régional.

Le Tremplin- indépendant

[117] « 2017, Baromètre de l'entrepreneuriat au féminin dans la Région de Bruxelles-Capitale », Impuse.brussels

[118] IMPULSE.BRUSSELS, « *Baromètre bruxellois de l'Entrepreneuriat Féminin 2017* » www.womeninbusiness.be , site de l'agence bruxelloise pour l'entreprise, 2014.

Cette mesure fédérale, destinée aux chômeurs, permet de de conserver, durant l'exercice d'une activité accessoire en qualité d'indépendant le droit aux allocations de chômage pendant 12 mois[119].

En dehors des obligations liées à la carte de contrôle, il faut respecter d'autres obligations et notamment :

- Être inscrit comme demandeur d'emploi auprès du service régional de l'emploi compétent. A Bruxelles, c'est auprès du VDAB ou d'Actiris.
- Être apte à travailler
- Et résider en Belgique.

Le chômeur exerçant une activité d'indépendant à titre accessoire peut cumuler les revenus de l'activité dans le cadre de l'avantage « Tremplin-Indépendants » avec les allocations mais dans une mesure limitée[120].

La prime d'indépendant

En janvier 2018, est entrée en vigueur la prime d'indépendant. C'est une mesure d'aide et de soutien à l'entrepreneuriat initiée par le gouvernement bruxellois. Elle est destinée aux demandeurs d'emploi (qu'ils soient indemnisés ou pas) qui souhaitent se lancer en tant qu'indépendant à titre principal en leur offrant une prime de 4000 euros sous réserve que le projet soit validé par des structures d'accompagnement agréées[121].

Cette prime est répartie sur 6 mois (1250 euros le premier mois,1000 euros le deuxième mois, 500 le mois d'après puis 250 euros les suivants).

Pour pouvoir en bénéficier, il faut remplir les conditions suivantes :

- Être domicilié dans une des 19 communes de la Région de Bruxelles-capitale
- Être inscrit auprès d'Actiris en tant que demandeur d'emploi inoccupé au moment du début de l'accompagnement.

---

[119] UCM, « Région Bruxelles-Capitale. Aides pour les chômeurs. Tremplin-Indépendants », Site de l'Union des Classes Moyennes, [En ligne], www.ucm.be, (consulté le 01 août 2018)

[120] ONEM, « Pouvez-vous exercer une activité indépendante à titre accessoire pendant votre chômage dans le cadre de l'avantage Tremplin-indépendant ? », Site de l'Office National de l'Emploi, www.onem.be, [En ligne], (consulté le 20 mars 2018).

[121] JOBYOURSELF, « Prime Indépendant », site de Jobyourself, [En ligne], www.jobyourself.be (consulté le 01 août 2018).

- Avoir un projet d'activité[122].

4.2 Tertiarisation de l'économie bruxelloise

Comme nous l'avons déjà signalé supra, l'économie en Région de Bruxelles-Capitale est une économie largement dominée par les activités de services. La tertiarisation de l'économie bruxelloise est un fait. C'est à travers une série de données statistiques que l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) explique en détails les raisons de cette tertiarisation de l'économie de la capitale. L'institut revient également sur les secteurs qui ont contribué à cette domination.

Dans leur publication, Focus 10, de décembre 2015, *« Secteur tertiaire à Bruxelles : quelles activités soutiennent la croissance ?* », l'institut relève « *une nette domination du secteur tertiaire au sein de la structure d'activités de l'économie bruxelloise que ce soit en matière de valeur ajoutée (93% en 2013) ou d'emploi (91% au total en 2013)*[123]*».*

En ce qui concerne l'emploi, la part du secteur non marchand (regroupant l'administration et l'éducation) avec ses 26% en comparaison avec l'ensemble du pays (19%) donne une indication du poids élevé de ce secteur, même s'il y a eu une stagnation par la suite[124]. Mais comme il est relevé dans cette publication, c'est du côté du secteur marchand que les évolutions en termes de parts d'emploi ont été les plus marquantes. Ainsi en 2013, la part des services marchands dans l'emploi est de 66,7% dont les autres services marchands qui regroupent diverses activités notamment l'édition, l'audiovisuel, la publicité, la consultance juridique, la comptabilité, les activités immobilières..

Les principales raisons qui expliquent cette tertiarisation sont diverses et sont liées aux mutations de l'économie. Parmi celles-ci, nous pouvons citer :

- L'externalisation par les entreprises de certaines de leurs activités pour pouvoir se concentrer sur le cœur de leur métier. D'où la réaffectation d'une partie de l'emploi

[122] 18.19.brussels, « La prime indépendante : le coup de pouce de la Région Bruxelloise pour vous aider à vous lancer », site de 18.19.brussels, [En ligne], www.18.19.brussels.be, (consulté le 25 mars 2018)

[123] MICHIELS, Pierre-François. (2015*), Secteur tertiaire à Bruxelles : quelles activités soutiennent la croissance ?* : Bruxelles : Institut Bruxellois de statistique et d'Analyse, p.2

[124] MICHIELS, Pierre-François. (2015*), Secteur tertiaire à Bruxelles : quelles activités soutiennent la croissance ?* : Bruxelles : Institut Bruxellois de statistique et d'Analyse, p.2

des secteurs traditionnels vers des branches d'activités spécialisées comme les secrétariats sociaux, les services juridiques et informatiques…[125]

- Le statut particulier de Bruxelles avec la présence de l'Union Européenne et d'organisations internationales.
- Le changement technologique, les changements dans les manières de produire et de consommer…

La tertiarisation de l'économie de la capitale a-t-elle une influence sur le choix du travail indépendant ? Il serait aussi intéressant de vérifier à travers notre observation de terrain, si les principaux secteurs d'activité vers lesquels se tournent les chômeurs pour se lancer en tant qu'indépendant répondent à la demande du marché du travail.

5 La coopérative d'activités Jobyourself

Bien qu'il existe plusieurs structures à Bruxelles dans l'accompagnement des candidats entrepreneurs, nous avons choisi de mener notre observation de terrain à la coopérative d'activités Jobyourself. C'est une structure qui s'adresse aux personnes désirant se lancer en tant qu'indépendant et voulant développer leur projet entrepreneurial. Pour pouvoir bénéficier de l'accompagnement par Jobyourself, il faut répondre aux critères suivants :

- *Vivre dans la Région de Bruxelles-Capitale ou souhaiter y installer sa future activité.*
- *Avoir un projet et un profil entrepreneuriaux.*
- *Démontrer des compétences et de l'expérience métier liées à son projet.*
- *Bénéficier de l'accès à la profession si nécessaire.*
- *Disposer de l'accès à la gestion ou s'engager à l'obtenir avant la sortie de la coopérative d'activités.*[126]

La coopérative d'activités est partenaire des coopératives Bruxelles-Émergences, Débuut et Jobyourself Construct (ex Bati-créa).

[125] MICHIELS, Pierre-François. (2015*), Secteur tertiaire à Bruxelles : quelles activités soutiennent la croissance ?* : Bruxelles : Institut Bruxellois de statistique et d'Analyse, p.2

[126] JOBYOURSELF, « *A qui s'adressent nos services ?* », Site de Jobyourself, [en ligne], 2018, www.jobyourself.be, (consulté le 05 janvier 2018).

Avant d'aborder l'accompagnement proprement dit, il nous semble intéressant de revenir sur le rôle des coopératives d'activités.

5.1 Qu'est-ce qu'une coopérative d'activités ?

La coopérative d'activités fait partie des dispositifs de mise ou de remise à l'emploi qui permet à tout demandeur d'emploi, sous certaines conditions de tester son projet d'activité entrepreneuriale. Si le test est concluant, le demandeur d'emploi pourra continuer son projet en tant qu'indépendant.

Le statut d'indépendant n'est pas l'unique possibilité. Le candidat indépendant peut également trouver un emploi salarié et développer en parallèle son projet entrepreneurial ou s'associer à la coopérative d'activité. Si malgré tout le projet n'aboutit pas, il peut retrouver son statut initial de chômeur complet indemnisé par l'ONEM ou le revenu d'intégration sociale ou l'aide sociale équivalente s'il est bénéficiaire d'allocations sociales du CPAS[127].

5.2 Cadre réglementaire

Les coopératives d'activités sont régies par une loi fédérale et un arrêté royal (arrêté royal du 15 juin 2009 concernant le statut d'entrepreneur dans une coopérative d'activités) qui permettent à un candidat entrepreneur de tester pendant dix-huit mois son projet et de bénéficier pendant cette période d'une dispense de recherche d'emploi tout en maintenant ses allocations sociales. Les groupes visés sont :

- les bénéficiaires du revenu d'intégration ou de l'aide sociale financière des CPAS depuis minimum un jour
- les chômeurs complets indemnisés par l'ONEM qui :
    - pour les moins de 50 ans, cumulent 156 jours de chômage complet indemnisé durant les 18 mois qui précèdent l'entrée en test d'activités ;

[127]SPF INTEGRATION SOCIALE, « qu'est-ce qu'une coopérative d'acitivité et quels sont ses objectifs ?», Site du SPF Intégration sociale, [en ligne], www.mi-is.be/fr/ , (consulté 25 janvier 2018)

- pour les plus de 50 ans, cumulent 78 jours de chômage indemnisé durant les 9 derniers mois qui précèdent l'entrée en test d'activités[128].

5.3 Etapes de l'accompagnement

Pour alimenter cette partie, nous nous référons aux rapports d'activités de Jobyourself de 2015 et 2016.

Le candidat entrepreneur qui souhaite être accompagné par Jobyourself et bénéficier des avantages de la coopérative d'activités suit un parcours qui peut varier d'un candidat à un autre en fonction de l'état d'avancement du projet.

Le plan d'accompagnement type est scindé en plusieurs phases [129]:

- la phase *Start* est constituée de trois étapes, une séance d'information, un entretien de groupe et un entretien individuel.

Elle débute par une séance d'information générale sur les coopératives d'activités. A la suite de cette séance, une rencontre en groupe est organisée pour permettre aux candidats de développer leurs capacités entrepreneuriales et de se familiariser avec certains outils et notamment l'intelligence collective. Cette phase Start est clôturée par un entretien individuel entre un coach et le porteur de projet. C'est le moment privilégié pour analyser le projet et le profil du candidat et de voir s'il y a lieu de le réorienter si le projet n'est pas faisable. A l'issue de cet entretien, le candidat choisit d'intégrer un groupe ou de faire son parcours de manière autonome[130].

- L'étape qui suit est la phase *Prépa.* C'est la préparation du projet, de son développement ainsi que la mise en place du business plan.

Le candidat peut choisir de suivre le coaching collectif ou l'auto-coaching.

Le coaching collectif s'organise autour de 14 rencontres hebdomadaires animées par un coach. Ce sont des groupes constitués de 12 candidats-entrepreneurs. Chaque rencontre est organisée autour d'un thème.

---

[128] JOBYOURSELF, « Qu'est-ce qu'une coopérative d'activités », Site de Jobyourself, [en ligne], www.jobyourself.be, (consulté le 05 janvier 2018.

[129] JOBYOURSELF, « Rapport d'activités 2016 », pp.7-8.

[130] JOBYOURSELF, « Rapport d'activités 2015 », p.8.

Il faut de savoir que six de ces entretiens collectifs sont réservés aux groupes de soutien. Pour un candidat entrepreneur qui souhaite un jour devenir indépendant, le soutien est essentiel. C'est une occasion pour le candidat-entrepreneur de développer son réseau, de bénéficier de l'entraide ou du soutien des autres candidat.

Les candidats les plus autonomes ou les plus avancés qui ne souhaitent pas intégrer un groupe peuvent opter pour l'auto-coaching. Comme le rappelle la responsable que nous avons interviewée : *« On pousse vers le coaching collectif. Mais parfois il y a des personnes qui, soit ne veulent pas partager, soit ils ont bien avancé sur leur projet. En ce moment ils peuvent faire de l'auto-coaching*[131] ».

Celui qui opte pour l'auto-coaching, dispose d'une feuille de route et d'un large éventail d'outils à sa disposition disponibles sur la plateforme Wikipreneurs.

L'objectif de cette phase de préparation est de pouvoir passer à la phase test.

- La *phase Test.* Comme le rappelle Jobyourself, le test d'activités est la marque de fabrique des coopératives d'activités.

Cette phase permet au candidat-entrepreneur de tester son activité tout en maintenant son statut initial d'allocataire social.

C'est une phase qui dure maximum dix-huit mois et *« on sort quand on veut. Chaque personne est libre d'entrer et de sortir dans les 18 mois. Il n'y a aucune obligation de rester mais par contre, il y a un temps maximum de test qui est de dix-huit mois* [132]».

Le chiffre d'affaires est un bon indicateur pour mesurer la viabilité de l'activité. Durant cette phase, ils utilisent le numéro de TVA de la coopérative d'activités pour facturer leurs clients et bénéficient des services comptables de la structure. L'issue de cette phase est la sortie vers la création. Le candidat-entrepreneur devient soit un vrai indépendant, soit il opte pour le statut d'entrepreneur-salarié par le biais de la coopérative d'activité DIES.

A côté de cet accompagnement généraliste, il y a ceux que Jobyourself appelle, dans son jargon, les PPF c'est-à-dire les Projets Prêts à Facturer. Il est possible donc de sauter toutes ces étapes et d'arriver au Projet Prêt à Facturer. Cela concerne des personnes dont le projet est prêt. Elles ont déjà leur clientèle mais ont besoin d'une structure telle que Jobyourself

[131] Entretien réalisé avec une responsable de Jobyourself, le 01 août 2018.

[132] Entretien réalisé avec une responsable de Jobyourself, le 01 août 2018.

pour pouvoir facturer. Dans ce cas, *« la personne introduit un dossier. Notre coach, spécialiste des prêts à facturer analyse le dossier, prend un rendez-vous avec elle. Si ça fonctionne bien, après un mois, la personne peut passer en phase Test*[133] ». Et après les dix-huit mois, le candidat entrepreneur crée soit, sa propre activité et prend un numéro d'entreprise propre, soit, il va vers d'autres formules.

Nous verrons avec les statistiques au point suivant, que tous les candidats ne concrétisent pas leur projet d'indépendance pour diverses raisons :

- Soit le projet n'est pas viable
- Soit le candidat a retrouvé un emploi salarié dans son domaine de compétences.

Il retrouvera sa situation initiale si le projet d'indépendance n'a pas abouti.

Le coach individuel est réservé à deux catégories : les néerlandophones et les candidats-entrepreneurs dans la construction.

5.4 Profil des entrepreneurs et répartition par secteurs d'activités

Selon les dernières statistiques disponibles, publiées en 2016, reprenant les activités de la coopérative d'activités de ces dix récentes années, c'est la tranche d'âge 30-39 ans qui constitue la majorité des candidats entrepreneurs. Elle représente 40% de l'effectif. Les 40-49 ans sont 34% et arrivent en deuxième position. Les moins représentés sont les plus jeunes, ceux de la tranche d'âge des 20-29 ans qui sont autour de 12% et les 50 ans et plus qui sont 14%[134].

Si on observe de plus près la répartition des entrées par secteurs d'activités, on constate que le secteur de la consultance/formation avec ses 20% est largement dominant. Viennent ensuite ceux du bien-être (18%), de vente de produits non alimentaires (17%).

On remarque une forte orientation des candidats entrepreneurs vers les secteurs de la consultance/formation, le bien-être. Une des explications est liée à la tertiarisation de l'économie bruxelloise. D'ailleurs dans « le panorama de l'économie bruxelloise » publié par 18.19.brussels et impulse.brussels en juillet 2017, on remarque que « *les trois secteurs*

[133] Entretien réalisé avec une responsable de Jobyourself, le 01 août 2018.

[134] JOBYOURSELF, « Rapport d'activités : dix ans de Jobyourself, 2016 », Site de Jobyourself, [En ligne], www.jobyourself.be, (consulté le 20 mai 2018).

les plus créateurs d'emploi sont les activités de service administratifs et de soutien, les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture (…) et de l'enseignement [135]»

D'après la responsable que nous avons interrogée, la majorité des candidats-entrepreneurs qui s'adressent à Jobyourself ont au minimum le CESS avant d'ajouter : *« moins que le CESS, c'est très rare. C'est plus difficile pour eux de suivre. En général, ils sont dans l'urgence financière, ils ont des problèmes familiaux et financièrement c'est plus long pour eux ».*

Un autre élément important à signaler concerne la proportion des chômeurs complets indemnisés par l'Onem par rapport aux bénéficiaires du revenu d'intégration. Selon le rapport d'activités de 2015 : 93% des candidats-entrepreneurs en Phase Test sont des chômeurs complets indemnisés, 6% des bénéficiaires du revenu d'intégration et 1% hors cible.

5.5 Jobyourself en quelques chiffres

En 2011, la répartition entre genres se présentait comme suit : 56% des candidats étaient des femmes et 44% des hommes. En 2015, les hommes sont devenus majoritaires avec un pourcentage de 54%. Et en 2017, c'est l'inverse, 54% candidats-entrepreneurs sont des femmes et 46% des hommes. Sur ces disparités, nous n'avons pas eu d'explications de la part de Jobyourself.

En 2016 chez Jobyourself, le bilan est de 83 sorties positives après un test d'activité dont 68créations d'entreprises et 15 retours à l'emploi. Il y a eu 63 abandons de projet avec un retour au statut initial après la phase de préparation et 34 après la phase de test. 26 personnes ont été réorientées (dont facturation via Smart ou intérim) après la phase préparation et 29 après la phase test.

[135] 18.19 BRUSSELS, IMPULSE.BRUSSELS, « Panorama de l'économie bruxelloise- juillet 2017 », , [En ligne], (consulté le 17 juillet 2018).

Récapitulatif

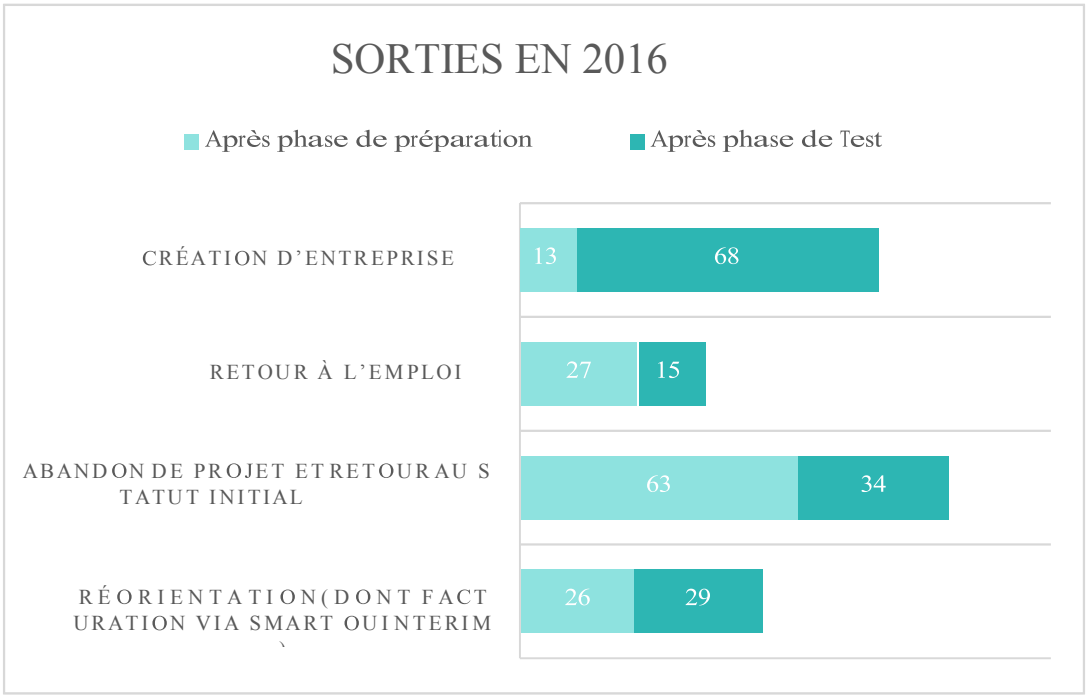

Source : Rapport d'activités Jobyourself 2016

En 2017

307 en Phase Prépa 145 candidats-entrepreneurs entrés en phase Test

93 sorties positives après un test d'activités chez Jobyourself : 73 créations d'emploi et 20 retours à l'emploi

Et en 2017

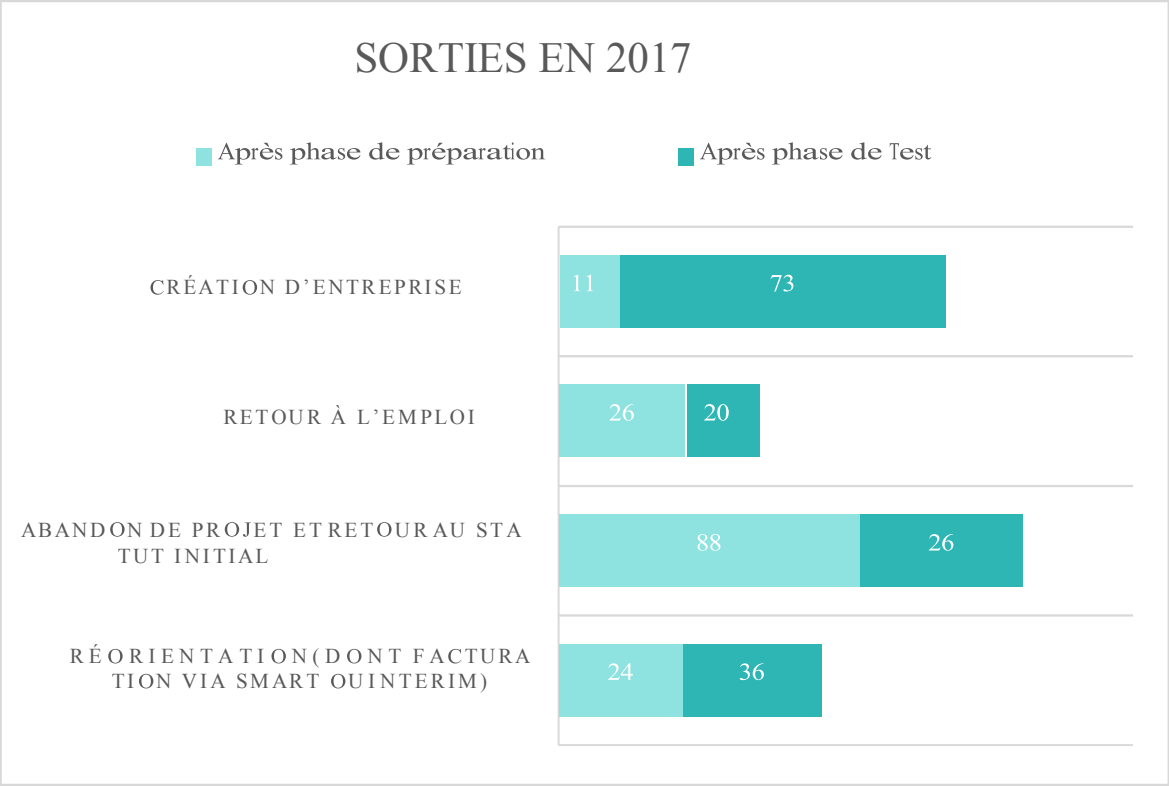

Source : rapport d'activités 2017 jobyourself

5.6 Pertinence du choix de Jobyourself

Bien qu'il existe une pléthore de structures accompagnant les candidats entrepreneurs à Bruxelles, nous avons choisi pour notre étude de cas de nous intéresser à la coopérative d'activité Jobyourself pour plusieurs raisons :

- La majorité des personnes suivies sont des chômeurs complets indemnisés par l'ONEM ou des bénéficiaires du revenu d'intégration ou de l'aide sociale équivalente des CPAS. Ce sont donc des chercheurs d'emploi qui sont engagés dans un processus de création de leur propre emploi.
- Ce sont forcément des personnes qui ont connu une ou des périodes de chômage et qui seront dès lors plus aptes à répondre à notre question de recherche et à nos hypothèses.
- Ce sont aussi des personnes qui ont un certain regard sur le marché du travail et pourront nous apporter leurs points de vue et leurs expériences du travail également.

6 Description et analyse des données

Pour analyser nos données recueillies sur le terrain et tester nos hypothèses, nous avons procédé en trois étapes :

- Dans un premier temps, nous avons retranscrit intégralement toutes les interviews réalisées auprès des candidates-entrepreneurs suivies par Jobyourself ainsi qu'auprès du personnel de la coopérative d'activités. Nous avons procédé de la sorte afin d'éviter d'écarter de notre analyse des parties d'entretien que nous aurions pu juger a priori inintéressantes[136].
- Dans un deuxième temps, nous avons dépouillé les résultats en les organisant sous forme de tableaux pour pouvoir établir des liens avec les concepts.
- Enfin, notre prochaine et dernière étape, consistera à croiser notre revue de la littérature et notre cadre d'analyse principalement basé sur le modèle du processus entrepreneurial de Shapero (1975), complété par la typologie des formes de rapport au travail de Cultiaux et Vendramin (2008).

L'objectif principal de cette analyse consiste à confirmer ou à infirmer nos hypothèses pour ensuite pouvoir répondre à notre question de recherche.

6.1 Les concepts

6.1.1 Emploi contraint/indépendant contraint

Le premier concept que nous allons analyser est celui d'entrepreneuriat contraint. Pour l'étudier, nous nous nous référons à la théorie d'Albert Shapero à travers son modèle de 1975 cité ci-avant.

Au préalable, rappelons que, comme nous l'avons vu à travers la revue de la littérature, l'entrepreneuriat contraint est décrit par certains auteurs comme une décision forcée. D'autres ont établi une corrélation entre une conjoncture défavorable marquée par une hausse du chômage et le développement de l'auto-entrepreneuriat.

Mais l'entrepreneuriat contraint va au-delà de ces acceptions purement économiques assez réductrices. Shapero inclut ce concept d'entrepreneuriat contraint dans les

[136] VAN CAMPENHOUT, Luc, QUIVY, Raymond, op.cit., p. 199

variables de situations reprises sous le vocable de « discontinuité ou déplacement ». L'entrepreneuriat contraint trouve donc sa source dans les situations négatives dont les trois cas de figure représentatifs sont : les déplacements physiques, les situations liées à l'emploi et les discontinuités physiques diverses[137]. L'originalité de ce modèle est qu'il va au-delà de la vision économique et inclut les discontinuités diverses.

Lors de notre observation sur le terrain, nous n'avons pas rencontré de candidats-entrepreneurs déplacés physiques, en l'occurrence des réfugiés, pour lesquels le travail indépendant reste l'unique moyen de s'insérer sur le marché du travail.

Cependant, certains de nos répondants ont évoqué des situations liées à l'emploi. Citons parmi celles-ci, le chômage momentané voire une durée de chômage assez longue qui a pour conséquence qu'après un laps de temps, le demandeur d'emploi n'est plus employable en raison de ses compétences devenues caduques. Ces longues périodes d'inactivité sont défavorables à une intégration sur le marché classique comme en témoigne la candidate- entrepreneur photographe qui auparavant travaillait comme chargée de Relations Publiques :

« *J'ai un énorme trou sur mon CV parce que j'ai passé mon temps à m'occuper de mon fils et de ma fille. Oui j'ai un graduat en Relations Publiques mais il n'y a personne qui va vouloir m'engager dans ce domaine-là car j'ai un trou dans mon CV. Quand on a un trou dans son CV, on se dit, soit on finit caissière, et je n'avais pas envie de me lancer dedans, soit on essaie de trouver son propre job (…) Il arrive un moment où on n'a plus le choix*[138]*».*

D'autres sont confrontés à l'impossibilité de trouver, sur le marché classique, un emploi qui correspond à leur profil :

« *Je voulais être photographe et je ne trouvais pas de poste de photographe (…) En général, les photographes sont free-lance. Si j'avais trouvé ce que j'aime, je n'aurais pas besoin de me lancer en tant qu'indépendante*. » Le travail indépendant est un travail subi.

Dans d'autres situations, c'est le manque d'intérêt pour le travail salarié qui incite l'individu à changer de cap. Pour cette catégorie de personnes, le fait de rester travailleur salarié devenait une contrainte parce que « *c'est faire quelque chose qu'on*

[137] SHAPERO (1975) dans HERNANDEZ, Émile-Michel, op., cit., p. 36

[138] Extrait de l'entretien réalisé avec la photographe, répondante n°1, le 20 mai 2018

n'aimait pas et on s'éteint. Je me suis sentie extrêmement mal. J'ai senti qu'être vendeuse n'était pas dans mes compétences. Je n'ai pas trouvé un emploi dans la communication qui me correspondait [139]».

Quelquefois, c'est le désir de reconnaissance et l'envie de reconversion qui incitent à se lancer dans le travail indépendant avec comme élément déclencheur, un événement survenu dans la sphère familiale. Autrement dit, la quête de la reconnaissance et l'envie d'aller de l'avant poussent également vers l'entrepreneuriat.

Notre répondant juriste qui a longtemps travaillé dans une organisation non gouvernementale explique son choix du travail indépendant par le fait qu'elle *« avait envie de reconversion pour plein de raisons. (…) Certes travailler dans une ONG, c'est passionnant mais très frustrant parfois. Il y a des moments où rien n'avance, rien de positif, rien de gratifiant en fait (…) Ceci dit à la naissance de mon fils, j'avais cette envie de reconversion* [140]».

Il arrive que le statut de travailleur indépendant reste l'unique choix, notamment en raison de la tertiarisation de l'économie qui entraine un recours de plus en plus fréquent aux travailleurs indépendants : *« j'ai vécu l'indépendant contraint dans le sens où je me suis retrouvé avec des gens qui ne voulaient pas et ne pouvaient pas m'engager avec un contrat salarié* [141]».

Parfois c'est l'inadéquation du marché du travail : *« Tous ces créatifs sont dans un dilemme car ils sont obligés d'être indépendants. En Belgique, on engage un styliste parce qu'il a un diplôme. Un créatif n'apprend pas la créativité à l'école* ».

Cependant, les nouveaux entrants sur le marché du travail ont une approche différente du travail indépendant. Comme le signale notre graphiste, répondante n°4 « *il y a vraiment une différence entre deux générations, la plus âgée et nous, la nouvelle génération, les moins de 30 ans et encore celle d'après (…) On ne voit plus le travail indépendant comme un travail contraint. Il y a plein de jeunes qui ne passent plus par la case CDI, par la case salariée* ».

[139] Extrait de l'entretien réalisé avec la graphiste, répondant n°4, le 14 juillet 2018.

[140] Extrait de l'entretien réalisé avec la répondante n°3, ex juriste et thérapeute indépendante, le 16 juillet 2018.

[141] Extrait de l'entretien réalisé avec le répondant n°2, membre du personnel de Jobyourself, le 16 juillet 2018

Dans les témoignages que nous avons recueillis, nous constatons la présence de facteurs d'opportunité et de nécessité et le plus souvent une combinaison de contrainte et d'opportunité. Ces témoignages peuvent être mis en parallèle avec l'analyse que Bérangère Szostak fait de l'entrepreneuriat dans le *Dictionnaire économique de l'entrepreneur* . Pour elle *« l'individu peut devenir un entrepreneur et se lancer dans l'entrepreneuriat sous l'influence d'un contexte professionnel (voire personnel) et d'un environnement propice à l'expression de son esprit d'entreprise et/ou stimulant* [142]».

La notion de contrainte, bien que constamment évoquée, ne signifie pas l'absence de désirabilité.

6.1.2 Désirabilité

Le deuxième concept que nous avons testé sur le terrain est celui de la désirabilité. Celle - ci est essentielle dans le processus de création. Dans le modèle de Shapero et Sokol, les perceptions de désirabilité servent d'interface entre les déplacements, positifs ou négatifs, et les perceptions de faisabilité.

L'acte doit être désirable pour être envisageable. L'attrait pour le travail indépendant doit être réel. C'est une source de motivation.

Ce concept de désirabilité a été défini par Paul Couteret.

Ce désir est présent dans tous les entretiens que nous avons eus avec les candidats entrepreneurs, que ceux-ci soient en « Phase Prépa » ou en « Phase Test ». Pour certains, le désir est latent et ce sont certains évènements de la vie qui joueront le rôle d'élément(s) déclencheur(s): « J'ai toujours voulu *me lancer comme indépendant dans la création de sacs de luxe de sport. C'est un désir qui était là depuis longtemps mais les circonstances ont précipité les choses*[143] ».

Les circonstances de la vie auxquelles fait allusion notre répondante concernent son licenciement ou plutôt la rupture de son contrat intérimaire suite à l'annonce de sa grossesse. Et d'ajouter : « *J'ai toujours voulu faire le métier de créatif mais je me suis orientée vers un autre métier, à savoir la comptabilité, pour un peu faire plaisir à la famille* ».

[142] SZOSTAK, Bérangère, « *l'entrepreneuriat* », in TIRAN,A. UZINIDIS, D., (dir.) op.cit., pp 220-225

[143] Extrait de l'entretien réalisé avec la répondante n°6, créatrice de sacs de sport, le 22 juillet 2018

D'autres déclarations viennent corroborer ces propos, notamment celui d'une créatrice de produits cosmétiques bio pour qui tout provient de sa passion pour des produits bio, pour le bien-être : « *J'ai toujours voulu faire quelque chose qui me plait et ne pas seulement être productif pour gagner de l'argent . Pour moi le travail indépendant c'est joindre l'utile à l'agréable*[144]».

A l'inverse de la majorité des témoignages concordants, une personne tenait des propos plus mesurés sur son désir d'entreprendre : « *Le désir d'être thérapeute était-là mais pas le désir d'être indépendante et comme le métier de thérapeute ne s'exerce pas en dehors d'être indépendant…* [145]».

Une seule reconnaitra qu'elle n'avait aucun désir de créer son propre emploi. C'est après un burn-out qu'elle a démarré sa propre activité :

« Pas vraiment. C'est quand j'ai démissionné de l'Etat que je me suis posé la question, quoi. Je n'ai pas trop pensé à me lancer, non. Ce sont les circonstances qui m'ont poussé à décider de faire un travail indépendant. J'ai démissionné, j'ai fait l'intérim, j'ai travaillé au noir on m'a exploité dans le sens où on me sous-payait. Le travail indépendant c'est un contrat moral [146]».

Dans la plupart des réponses obtenues, nous remarquons que le désir d'entreprendre va de pair avec le sens accordé au travail.

Cette corrélation entre désir d'entreprendre et sens du travail, nous la retrouvons dans l'extrait de l'interview de Solange Mattalon, manager coaching-mentoring chez Jobyourself.

Celle-ci la résume en ces termes :

« *Il y a plein de gens qui ont vécu des vies professionnelles qui n'avaient plus de sens pour eux. Ils vont porter un projet en lien avec qui ils sont (….). C'est l'alignement entre qui je suis et ce que j'ai envie de faire et comment j'ai envie d'apporter de la valeur à la société dans laquelle je vis* [147]».

---

[144] Extrait de l'entretien réalisé avec la répondante n°5, ex administratif et vendeuse produits bio, le 24 juillet 2018.

[145] Extrait de l'entretien réalisée avec la répondante n°3, le 16 juillet 2018.

[146] Extrait de l'interview réalisée avec la répondante n° 9, jardinière, le 29 juillet 2018.

[147] JOBYOURSELF, « Pourquoi entreprendre », site de Jobyourself, 2018, [En ligne], www.jobyourself.be (consulté le 1er juillet 2018).

6.1.3 Identité

« *Le travail est central dans l'identité* »[148]. Cette assertion traverse toute la littérature scientifique sur le travail.

Pour les personnes que nous avons interviewées, le travail est très important car il les définit. C'est à la fois un facteur d'identité personnelle, sociale et professionnelle. Pour notre coach entrepreneurial (répondant numéro 2), « *le facteur d'identité est évident (…). Quand on rencontre quelqu'un, la première chose qu'il vous demande c'est : qu'est-ce que tu fais ? Le statut fait beaucoup ».*

Si la société procède de cette manière c'est parce que l'identité professionnelle occupe une place importante dans la sphère sociale. Rappelons-nous de la définition de l'identité sociale de Fischer qui identifie : deux pôles, individuel et social. Le premier se rapporte aux caractéristiques individuelles permettant d'affirmer qui l'on est alors que le second, le pôle social témoigne de la conformité de l'individu aux attentes d'un groupe social ou d'une situation donnée[149].

L'individu s'identifie au travail et est identifié en fonction de son travail. Pour une de nos répondantes *« Quand on est au chômage on n'aime pas cette question : qu'est-ce que tu fais dans la vie ? C'est une question qui me vexe quand je ne travaillais pas. Être inactif n'est pas bon pour le moral [150]».*

Cette identification au travail est ressentie également au niveau de la sphère familiale : *« Il y a quelque chose pour moi qui est important, c'est que mon fils me voit active. Il faut renvoyer une bonne image et dans la vie il faut travailler. S'il me voit inactive, c'est mauvais pour lui ».*

Pour une autre, cela ajoute une pression supplémentaire surtout quand l'emploi devient rare :

« *C'est ridicule de s'identifier par rapport au travail, quand l'emploi devient rare. En Belgique, on a tendance à identifier les gens par rapport à leur diplôme, à leur travail et je trouve ça dommage. (…) Malheureusement, on a l'habitude de catégoriser les gens*

---

[148] MEDA, D. VENDRAMIN, P., op.cit., p. 158

[149] FISCHER, G-N, op.cit., p 163

[150] Extrait de l'interview réalisée avec la répondante n° 6.

par rapport à l'emploi. » Et de poursuivre avec cette déclaration : *« Moi je me suis dit, je n'ai plus rien à faire et je fais mon projet pour moi-même* [151]*».*

Et pourtant le travail indépendant ne fait pas exception à cette règle sur l'identification.

En effet pour Bevort et al « *le travail indépendant n'est pas simplement un statut au regard du droit du travail ou de la sécurité sociale, c'est aussi une identité sociale et professionnelle. L'indépendance est un mode particulier de socialisation* [152]*(...)* »

Une répondante va dans ce sens. Pour elle, « Le travail est facteur d'identité, c'est sûr. Et peut-être en tant qu'indépendant, c'est un processus d'identification parce qu'on est seul avec soi-même, on a choisi sa passion et ça colle avec qui on est »

La majorité des personnes interrogées assimilent travail et identité, à l'exception d'une :

« *Pour moi, si je pouvais ne pas travailler, je ne travaillerais pas. Pour moi, travailler c'est gagner de l'argent pour vivre mais en même temps je ne vais pas faire un travail que je n'aime pas. Je suis passionnée mais en même temps j'ai besoin d'argent*»[153]. Pour cette personne, la dimension instrumentale l'emporte sur le reste et travailler signifie disposer d'un salaire. C'est uniquement parce que ce statut se prête mieux à son métier de jardinier, qu'elle a décidé de devenir indépendante.

6.1.4 Sens du travail

Comme nous l'avons explicité ci-dessus, le sens du travail renvoie simultanément aux dimensions instrumentale et expressive.

Toutes les personnes interrogées sont unanimes sur l'importance du travail pour subvenir aux besoins dans la vie quotidienne. Ce rapport instrumental au travail est un fait mais n'est pas l'unique motivation. Parlant de son choix du travail indépendant une de nos répondantes dira : « *qu'il faut que la source de la motivation soit bonne. Il y a bien sûr le côté financier, mais il ne faut pas qu'il soit la seule raison* [154]».

---

[151] Extrait de l'entretien réalisé avec la répondante N°4

[152] BEVORT, A, JOBERT, A, LALLEMENT, M, MIAS, A, Dictionnaire du travail, Presses Universitaires de France, Paris, 1ère édition 2012, p. 381

[153] Extrait de l'interview réalisée avec la répondante n°10

[154] Extrait de l'interview réalisée avec la répondante 1, photographe, le 25 mai 2018.

Le travail c'est plus que le salaire, « *Pour moi c'est plus important d'être heureuse que d'être riche mais le problème est que je suis obligée de gagner plus pour mon fils. Ce n'est pas pour l'argent en fait mais pour la sécurité*[155]*) ».*

Ces répondantes sont toutes conscientes de l'incertitude du statut d'indépendant mais, pour elles, cela ne représente pas un frein pour entreprendre. « *Certes, je ne suis pas partie en vacances (...), je suis en colocation mais de toutes les façons je suis mille fois plus heureuse comme ça que quand j'avais mon emploi salarié et que je gagnais presque le double*[156] *».*

Le travail ne se réduit pas uniquement au salaire et sa dimension instrumentale. La dimension expressive est également très importante.

Dans nos interviews, nous avons retrouvé les quatre dimensions expressives du rapport au travail auxquelles fait référence Isabelle Ferreras dans *« la critique politique du travail* [157]».

Travailler c'est « *être inclus dans un tissu social* »

C'est *« un facteur social qui crée un lien parce que ça m'amène à rencontrer plein de monde (...)* Ça *me nourrit et je me sens mieux. On est dans une vie communautaire et sociale qui fonctionne comme ça* [158]». Cette centralité du travail est source de pression :

« *C'est bien de dire que j'exerce tel ou tel métier mais que je suis femme au foyer ou que je ne fais rien, là ça ne va pas. Pour la société, on ne fait rien même si on cherche un emploi. J'ai besoin d'être valorisée en société* [159]».

Cette pression est constamment commentée par nos interlocuteurs :« *Il y a le fait aussi que quand on ne travaille pas, on peut s'isoler et rentrer en dépression parce que l'être humain a besoin d'actions. Être inactif n'est pas bon pour le moral* ».

« *C'est avoir un impact positif sur la société par rapport à l'environnement surtout. On est très bien vu* [160]». C'est comme s'il y avait une sorte de contrat qu'il faut honorer pour ne

[155] Extrait de l'entretien réalisé avec la répondante n°6.

[156] Extrait de l'interview avec la répondante n°8

[157] FERRERAS, I., op.cit., p.71

[158] Extrait de l'interview réalisée avec la répondante 1

[159] Extrait de l'interview réalisée avec la répondante n°5

pas créer une rupture avec l'environnement dans lequel on vit. Il y a un lien qu'il faut maintenir.

Dominique Méda souligne l'importance de ce lien social. Pour elle, cette idée de lien social « *se fonde sur celle de réciprocité, de contrat social et d'utilité sociale : en apportant ma contribution, je développe mon sentiment d'appartenance à la société, je suis liée à elle parce que j'ai besoin d'elle et que je lui suis utile* [161]».

Travailler c'est aussi *« être utile à la société »*[162].

Le besoin de se sentir utile est très présent chez les personnes interviewées : « *Moi j'ai envie de faire un truc que je sais que je maitrise, que je fais bien et que les gens sont contents* [163]».

« *Sincèrement dans mon travail, j'ai besoin d'être utile pour mettre à profit ma créativité*[164] »

« Pour moi le travail je le conçois comme vraiment dans ces conditions-là, à savoir me sentir utile, servir, faire quelque chose qu'on aime et qu'on partage avec d'autres [165]».

Travailler c'est *« être autonome* [166]»

Toutes les femmes que nous avons interviewées ont exprimé ce besoin d'autonomie. Cette autonomie ne se limite pas uniquement au pouvoir de s'assumer mais implique aussi pour elles la possibilité de gérer son temps de travail. C'est une possibilité de pouvoir s'affirmer.

L'une d'entre elles parlera du «*fait de pouvoir créer mon job, de travailler dans un domaine que j'aime bien et la flexibilité aussi pour pouvoir être disponible pour mes*

---

[160] Extrait de l'entretien réalisé avec la répondante n°10

[161] MEDA, *Dominique, Le travail. Une valeur en voie de disparition ?,* Paris, Editions Flammarion, 2010, p.23.

[162] FERRERAS, I., op.cit., p.71.

[163] Extrait de l'interview avec la répondante 8.

[164] Extrait de l'interview avec la répondante n°4.

[165] Extrait de l'interview avec la répondante n°5.

[166] FERRERAS, I., op.cit., p.71.

enfants [167]». Selon ces femmes, le marché du travail classique ne leur offre pas cette opportunité d'autonomie et le travail indépendant reste la seule issue possible. Pourtant elles n'idéalisent pourtant pas ce statut et sont conscientes de ce qui les attend :

« Si j'avais trouvé ce que j'aime sur le marché du travail, je n'aurais pas eu besoin de me lancer en tant qu'indépendante. En plus j'aurais cette sécurité de l'employée avec ses avantages. Mais là je vois mes avantages ailleurs : je n'aurai pas de boss au-dessus de moi. Je fais ce que je veux même si ce ne sera pas facile et ça représente énormément de boulot .»

« C'est l'indépendance, la liberté et l'autoréalisation. En plus avec mon travail salarié, j'avais de grosses responsabilités et là d'un coup je n'avais plus que moi et du coup ça m'allège un poids quand même (...) si je prends une décision qui n'aboutit pas, cela n'engage que moi[168] *».*

La dernière dimension est liée à la valeur intrinsèque du travail. Comme le rappelle Isabelle Ferreras dans la « *critique politique du travail* », travailler c'est faire quelque chose d'intéressant. Le contenu du travail est important. Si pour certaines répondantes, « *travailler c'est faire quelque chose de passionnant* », pour d'autres c'est une source d'épanouissement personnel.

6.2 Confrontation des résultats aux hypothèses

Après avoir présenté les données recueillies sur le terrain, poursuivons notre analyse en nous intéressant aux éléments qui permettent de vérifier ou d'infirmer nos hypothèses.

La première hypothèse est : **l'autocréation d'emploi serait une sorte d'emploi contraint quand l'emploi classique apparaît comme un horizon difficile à atteindre.**

L'emploi classique est défini comme étant « *un emploi à temps plein, programmé pour durer (contrat à durée indéterminée) et encadré par le droit du travail et par la protection sociale*[169] ».

[167] Extrait de l'interview 1.

[168] Extrait de l'entretien réalisé avec la répondante n°3

[169] CASTEL, Robert, « Au-delà du salariat ou en deçà de l'emploi? L'institutionnalisation du précariat. Repenser la solidarité », Paris, Presses Universitaires de France, p. 416.

Nos différents entretiens ainsi que notre expérience de terrain démontrent une perte d'hégémonie de cet emploi classique. On a de plus en plus de contrats à durée déterminée, à temps partiel et contrats intérimaires. L'office belge de statistiques, STATBEL, a publié en juin 2018 les statistiques sur les emplois vacants. On note une augmentation du nombre des emplois vacants, ce, qui en soit, est positif mais avec pour bémol, le fait que *« beaucoup de ces postes vacants sont des postes d'intérim (15,8%)* [170]*».*

Le propre de ces contrats, que Robert Castel qualifie de contrats « a-typiques », est qu'ils appartiennent à la catégorie des emplois précaires. On désigne par « *précarité, ces rapports plus labiles au travail qui contrastent avec la stabilité et la consistance du rapport classique à l'emploi* [171]*».*

Le chômage, bien qu'en baisse en région bruxelloise, continue à toucher une part importante de la population active. Selon les dernières statistiques mensuelles de juin 2018 publiées par Actiris, ce taux est de 15,8%[172] (taux de chômage administratif de la Banque Nationale de Belgique, BNB).

Selon castel, face à cette crise de l'emploi, les individus n'ont d'autre choix que de créer leur propre emploi car « *si le marché du travail ne peut plus s'en remettre à la loi économique de l'offre et de la demande pour assurer le plein emploi, il est normal que des contraintes morales fortes s'imposent* [173]».

Les personnes que nous avons interrogées sont contraintes de créer leur propre emploi. Mais elles ne se sont pas engagées dans ce processus d'entreprenariat pour les seules raisons qu'elles ont perdu leur emploi ou plus simplement parce qu'elles n'en ont pas et dépendent du chômage. La réalité est plus complexe que cela.

Pour la majorité des personnes interrogées, à l'exception de deux d'entre elles, cette décision de se lancer dans le travail indépendant résulte d'un long processus et le chômage n'en a été que l'élément déclencheur. Tantôt, c'est le contenu du travail qui n'est pas intéressant, tantôt ce sont les conditions de travail qui laissent à désirer.

---

[170] STATBEL, l'office belge de statistiques, « Emplois vacants. Une hausse de 58000 postes en quatre ans », www.statbel.fgov.be/fr, [En ligne], (consulté le 01 août 2018).

[171] CASTEL, Robert, op.cit., p. 418.

[172] ACTIRIS, « Évolution du marché de l'emploi bruxellois. Rapport mensuel- juin 2018 », www.actiris.be, [En ligne], (consulté le 01 août 2018).

[173] CASTEL, Robert, op.cit., p. 424

D'autres éléments positifs tels que la recherche d'un emploi passionnant qui correspond à leur compétence, ou la saisie d'une opportunité, ont été également évoqués.

Ces éléments nous confortent dans le choix du modèle de l'événement entrepreneurial de Shapero (1975). « *Les variables de situations* » reprises sous le vocable de *« discontinuité ou déplacement* » constituent une des quatre dimensions indispensables pour détecter le potentiel entrepreneurial, déclencheur de l'événement entrepreneurial. Sont simultanément présents chez nos répondants ces facteurs positifs et négatifs.

Ainsi, certaines candidates ont saisi l'opportunité qui se présentait à elles, de se lancer dans un créneau porteur en offrant un nouveau service.

Ceci rejoint la grille de lecture proposée par Beaucage et al que nous avions relevé dans notre revue de la littérature. Pour rappel, ces auteurs affirment :

« L'entrée dans le travail autonome est rarement complètement volontaire ou involontaire. Elle découle le plus souvent d'une décision motivée à la fois par des aspirations personnelles ou professionnelles spécifiques et des conditions d'emploi précaires ou insatisfaisantes c'est-à-dire par une combinaison des facteurs pull et push [174]».

Nous pouvons confirmer que cette première hypothèse semble vérifiée. Nous devons y apporter une légère nuance : dans les cas que nous avons étudiés, le choix du travail indépendant n'est pas un choix complètement subi, d'autant plus qu'en s'adressant à une coopérative d'activités, les candidats entrepreneurs peuvent d'abord tester leur produit ou service pour vérifier la faisabilité de leur projet et s'arrêter à tout moment si nécessaire.

A présent, venons-en à la confrontation des résultats observés pour cette deuxième hypothèse : **dans nos sociétés contemporaines où le travail occupe une valeur centrale, l'emploi serait un facteur d'identité prépondérant.**

Il nous semble important de revenir sur la relation à l'emploi et au travail reprise dans la typologie des formes de rapport au travail.

« *La relation à l'emploi renvoie à la position sur le marché du travail, le statut, le contrat, les perspectives de carrière* »[175] et « *la relation au travail fait référence au contenu du*

---

[174] BEAUCAGE, André et al, op.cit., p 347.

[175] MEDA, Dominique, VANDRAMIN, Patricia, op.cit., p.167

travail, à la gestion des relations sociales, aux pratiques de travail, au rapport au savoir et aux connaissances[176] *».*

Les personnes que nous avons interrogées accordent plus d'importance à leur travail qu'à leur situation d'emploi parce que, pour elles, la dimension expressive prime sur la dimension instrumentale. Elles considèrent le travail comme « *support au développement personnel »* et élément « *central dans leur identité »*, ce qui correspond aux types 3 et 4 repris dans la typologie des formes de rapport au travail[177].

Une de nos répondantes juriste disait qu'elle avait quitté son travail, ne s'y reconnaissant plus. Bien que gagnant bien sa vie, elle se refusait à travailler avec le salaire pour seule motivation. Elle avait besoin de se retrouver à travers le travail, en l'occurrence le travail indépendant, parce que « *le travail occupe une place prépondérante dans la définition de soi[178]».* Cela concerne d'abord l'identité liée à soi-même mais aussi par rapport à autrui c'est-à-dire l'image que l'on souhaite renvoyer aux autres[179].

Nous pouvons donc en confirmation de notre seconde hypothèse, affirmer que le travail est facteur d'identité et que, pour cette raison, les situations de non- activités sont considérées comme insoutenables dans la mesure où notre société nous identifie et définit par rapport à notre travail.

Enfin notre dernière hypothèse est la suivante : **le désir d'auto-entreprendre est un désir qui est préalable au déplacement ou à la situation d'emploi.**

Le terme déplacement ou discontinuité regroupe tant les facteurs, négatifs que positifs.

Bien que tous nos répondantes soient en situation de non -activité, comprenons hors contrat de travail, leur décision de se lancer en tant qu'indépendant est un désir latent. Comme le rappellent certaines d'entre elles, ce sont les circonstances de la vie qui ont précipité les évènements, mais l'attrait pour le travail indépendant était présent depuis longtemps. Elles n'avaient pas osé se décider par crainte du manque de sécurité du travail indépendant, de la faible protection sociale ou pour des raisons financières. Ces trois facteurs influencent leur choix d'une coopérative d'activités.

---

[176] Ibid.

[177] Ibid.

[178]FRAY, Anne-Marie., PICOULEAU, Sterenn, op.cit., p.77

[179] DUBAR, Claude, cité par FRAY et PICOULEAU, op.cit., p. 75

La désirabilité de l'acte est importante en entrepreneuriat. Dans le modèle de Shapero et Sokol (1982), cité par Tounés, la désirabilité sert d'interface entre les déplacements et la perception de faisabilité[180].

Ce concept est illustré par la perspective d'analyse proposée par Beaucage et al (2004) (déjà cité), apportant une grille de lecture qui prend en compte la situation dans laquelle se trouvait l'individu avant son engagement dans le travail indépendant[181].

Ce statut antérieur renseigne sur la perception qu'a l'individu du marché du travail et sur ses perspectives professionnelles. En dehors des causes d'ordre économique et structurel qui peuvent expliquer l'entrée dans le travail indépendant, ces auteurs énoncent une raison supplémentaire, liée aux ancres de carrière.

La contrainte de devoir créer son propre emploi n'est en aucune manière contradictoire avec le désir de se lancer en tant qu'indépendant. Comme le rappelle Tounés reprenant Shapero, pour que l'acte d'entreprendre soit faisable, il faut qu'il soit crédible et pour qu'il soit crédible il faut qu'il soit à son tour désirable.

En conclusion, le désir d'entreprendre est préalable à toute situation d'emploi ou au déplacement. Nous pouvons donc confirmer notre dernière hypothèse.

6.3 Réponse à la question de recherche et discussion des résultats

Au terme de notre analyse, répondons, à notre question de recherche que nous avions formulée comme suit : **dans quelle mesure l'auto-entrepreneuriat constitue-t-il une alternative au salariat dans le contexte socio- économique actuel ?**

C'est au moyen du modèle de Shapero (1975) complété par la typologie des formes de rapport au travail de Vendramin et Cultiaux (2008) et de nos trois hypothèses que nous pouvons répondre à cette question.

Il nous semble judicieux de d'abord nous intéresser au choix de la coopérative d'activités. Les candidats entrepreneurs ont préféré ce dispositif encadré par un arrêté royal pour oser franchir le pas et tester leur activité en toute sécurité. Nous ne reviendrons pas ici sur le fonctionnement des coopératives d'activités parce qu'il a été longuement développé dans la partie de notre travail réservée à Jobyourself.

[180] SHAPERO et SOKOL (1982) cité par TOUNES, Azzedine., op.cit., p.58.

Les candidats entrepreneurs se sont adressés à la coopérative d'activités pour vérifier si s'engager dans une activité d'indépendant était réalisable pour eux.

Selon le modèle de Shapero, on peut considérer que la coopérative d'activités fait partie des variables économiques de la rubrique « support de l'Etat »[182]. Les personnes que nous avons interrogées avaient la possibilité de bénéficier d'autres dispositifs d'aide tels que la prime d'indépendant ou encore le dispositif Tremplin. Dans l'orientation de leur démarche, bien qu'étant dans la contrainte de créer leur propre emploi, elles ont en priorité voulu s'assurer que leur projet était crédible et cohérent.

Nous constatons que :

- L'emploi classique, figure emblématique de la société salariale, est en perte de vitesse pour des raisons liées aux transformations économiques. Le chômage de masse et la précarisation des relations de travail[183] en sont les conséquences les plus visibles. Sur le plan des transformations économiques, le contrat à durée déterminée remplace les contrats à durée indéterminée et le nombre des contrats intérimaires n'a jamais été aussi important. Robert Castel les désigne sous le nom de « *contrats a-typiques* ». Dans notre modèle suivant Shapero, nous les classons parmi les variables de situations négatives.

- Le travail est central dans la vie des individus. L'individu s'identifie à son travail et est identifié par rapport à son travail. Celui qui ne trouve pas de travail et donc « *ne travaille pas devient un mauvais pauvre, et cette expression est chargée de siècles de stigmatisations morales et de traitements socialement coercitifs* [184]». La typologie des formes de rapport au travail et les quatre dimensions du rapport expressif au travail d'Isabelle Ferreras l'ont bien illustré.

Les réponses aux hypothèses et les résultats obtenus nous démontrent que :

- Dans cette orientation vers le travail indépendant, la motivation de l'entrepreneur est importante. Chez toutes candidates entrepreneurs, le désir est présent. Dans le modèle de Shapero, cette variable est à classer dans les dispositions à l'acte.

[182] HERNANDEZ, Emile-Michel, op.cit., p35

[183] BEVORT, Antoine et al, op.cit., p

[184] CASTEL, Robert., op.cit., p. 424

- A une exception près, toutes nos répondantes sont au minimum titulaires d'un Bachelor et possèdent un passé professionnel, ce qui fait d'elles des entrepreneurs potentiels, comme décrit dans le modèle.

Au vu de tous les éléments évoqués ci-dessus, nous pouvons affirmer que l'auto-entrepreneuriat constitue une alternative au travail salarié.

En s'orientant vers le travail indépendant et en choisissant de démarrer leurs activités sous la direction d'une coopérative d'activités, les personnes que nous avons interrogées ont retrouvé un emploi et cet emploi non seulement a du sens mais de plus, répond à leurs attentes.

Préliminairement à notre enquête de terrain, nous nous attendions à rencontrer des candidates entrepreneurs complètement désorientés, acceptant l'option d'un travail indépendant uniquement pour pouvoir retrouver un emploi, comme s'il s'agissait d'un choix contraint.

Certes les personnes interviewées sont au chômage mais la majorité d'entre-elles, à l'exception de deux personnes, avaient précipité leur sortie de l'emploi parce qu'elles n'étaient plus satisfaites de leur situation professionnelle. Le marché du travail ne répondait plus à leurs attentes.

De même, nous pensions aussi que les motivations des hommes étaient différentes de celles des femmes mais d'après une responsable de Jobjourself interrogée, *« ce sont les mêmes motivations, hommes ou femmes. C'est qu'elles ont envie de faire leur propre projet, elles ont envie d'être libre, de gérer leur temps elles-mêmes, de créer leur propre activités, de ne pas dépendre d'un chef. C'est souvent les mêmes types de raisons que les hommes* ».

D'ailleurs nos candidates entrepreneurs allaient dans ce sens. Notre répondante n°4 disait : « *Dans mon cas, c'était pour la maitrise de mon destin professionnel, la possibilité d'être mon propre boss pour pouvoir décider de ce que je fais. J'aime pouvoir travailler dans la réalisation de mes propres projets* ».

Un autre élément important que nous avons relevé concerne le niveau d'études. Toutes ces personnes disposent au minimum d'un Bachelor et ce niveau d'études a une influence sur leur comportement entrepreneurial.

En conclusion, nous déduisons que le modèle de Shapero de l'événement entrepreneurial était le plus adapté à notre étude de cas. Il nous a permis de mesurer le caractère multidimensionnel de l'acte entrepreneurial.

Une des critiques que nous pourrions formuler à propos de notre travail concerne le choix de l'échantillonnage.

Nous aurions pu nous limiter au choix d'une coopérative d'activités et nous en arrêter là. Néanmoins, nous sommes allés plus loin dans le choix de notre panel en ciblant en plus de la coopérative d'activités, des femmes candidates-entrepreneurs. A travers ce choix, nous voulions garder une population homogène et éviter de nous éparpiller.

Certes elles cherchent de la flexibilité horaire, veulent reprendre une vie professionnelle après une pause carrière, mais ces motivations sont secondaires dans leur choix du travail indépendant. Celles que nous avons interrogées, ne se retrouvaient plus dans le marché classique et voulaient travailler autrement.

Notre échantillon serait pertinent, si notre étude était réalisée dans une structure d'accompagnement classique ou dans un service d'insertion professionnelle d'un Centre Public d'Action sociale par exemple.

Dans le cadre de notre recherche, un échantillon mixte donnerait certainement les mêmes résultats.

Conclusion

Nous arrivons au terme de notre recherche qui fut instructive tant du point de vue du thème de l'autocréation d'emploi que du point de vue de notre observation sur le terrain.

La première étape de notre travail consistait à parcourir la littérature scientifique pour situer notre sujet par rapport aux recherches antérieures sur ce thème et pouvoir ainsi délimiter notre champ d'étude et préciser notre question de départ si nécessaire.

Parallèlement à la revue de la littérature, nous avons effectué des entretiens exploratoires qui nous ont permis d'évaluer la faisabilité de notre recherche.

Cette phase exploratoire (entretiens exploratoires et revue de la littérature) fut indispensable pour définir notre problématique à partir de laquelle deux théories ont été mobilisées à savoir le modèle de l'événement entrepreneurial de Shapero (1975) et la typologie des formes de rapport au travail de Vendramin et Cultiaux (2008). Ces deux théories nous ont permis de retenir quatre concepts que sont : l'entrepreneuriat/l'emploi contraint, la désirabilité, l'identité et le sens du travail.

Nous avons pu dégager notre question de recherche qui est la suivante : dans quelle mesure l'auto-entrepreneuriat constitue-t-il une alternative au salariat dans le contexte socio-économique actuel ?

Par la suite, trois hypothèses ont été formulées.

La première hypothèse consistait à affirmer que l'autocréation d'emploi serait une sorte d'emploi contraint quand l'emploi classique apparaît comme un horizon difficile à atteindre.

La seconde hypothèse était de dire que dans nos sociétés contemporaines où le travail occupe une valeur centrale, l'emploi serait un facteur d'identité prépondérant.

Et enfin la troisième hypothèse était la suivante : le désir d'auto-entreprendre est un désir qui est préalable au déplacement ou à la situation d'emploi.

Nous avons effectué notre travail d'observation sur le terrain, à la coopérative d'activités Jobyourself, selon la méthode qualitative en privilégiant les entretiens semi-directifs avec un échantillon constitué principalement de femmes.

D'après les résultats de notre recherche, le contexte socio-économique actuel influence la décision de créer son propre emploi. Les transformations économiques dont les signaux les

plus visibles sont la tertiarisation de l'économie (économie de services), la digitalisation avec les transformations des modes de production, des métiers et des conditions de travail pour ne citer que ceux-là, incitent à s'orienter vers le travail indépendant qui devient une alternative au travail salarié.

Les personnes que nous avons interrogées voulaient travailler autrement ; c'est-à-dire faire quelque chose qu'elles aimaient et qui correspondait à leurs attentes. Ce que le marché du travail classique ne leur offrait pas.

Ce que nous avons pu constater, c'est que nous sommes loin de la conception de l'entrepreneur schumpetérien mû par le besoin d'innovation. Les personnes que nous avons rencontrées offrent ou vont offrir des produits ou des services différents mais sont loin de l'innovation telle que décrite par Schumpeter.

Elles étaient certes dans l'incertitude comme le signalait Cantillon, mais loin d'être preneuses de risque.

Les entrepreneurs que nous avons rencontrés et qui se sont adressés à la coopérative d'activités sont prudents et veulent s'assurer de la faisabilité de leur projet avant de prendre leur numéro d'entreprise.

Nos résultats ont révélés quatre éléments importants :

Le premier concerne l'emploi ou l'entrepreneuriat contraint. Ce terme prend une signification autre en comparaison avec celle qui a traversé la revue de la littérature avec les facteurs full ou push. La contrainte dont il s'agit ici ne doit pas être considérée forcément comme négative. La situation d'emploi a davantage incité ces personnes à se lancer en tant qu'indépendant. D'ailleurs toutes celles que nous avons interrogées parlaient d'un désir latent. L'emploi contraint peut signifier aussi pour un salarié faire un travail qui n'est pas intéressant d'où l'orientation vers la création de son propre emploi.

C'est parce qu'elles veulent donner un sens à leur travail (deuxième élément révélé), qu'elles se sont lancées dans ce projet. Pour la plupart des personnes interrogées, c'est la réalisation de soi, être utile, faire un travail qui procure du plaisir, trouver un emploi qui a du sens, qui sont les principales motivations de ce choix de l'indépendance.

Le troisième élément est l'identité sociale. Pour elles, le travail est facteur d'identité et facilite l'intégration sociale. Celui qui ne travaille pas risque l'isolement social et la

stigmatisation. Et cette quête d'identité commence dans la sphère individuelle. C'est l'identification par soi-même. Beaucoup ne se reconnaissaient plus dans ce qu'ils faisaient.

Le quatrième élément concerne la question de la désirabilité. La désirabilité est ce qui rend le projet crédible et faisable. Comme nous l'ont rappelé si souvent nos répondantes, il est impossible de se lancer dans le projet d'indépendant si on n'a pas ce désir. Il est certes vrai que le contexte du chômage et les conditions de travail les ont poussées à aller vers ce type de travail mais il n y a aucune contradiction à désirer se lancer en tant qu'indépendants dans une situation de contrainte.

Aujourd'hui les autorités sont conscientes de la nécessité de promouvoir l'entrepreneuriat. Les structures d'accompagnement n'ont jamais été aussi importantes à Bruxelles. Les mesures visant à soutenir les projets d'indépendant sont non négligeables.

Est-ce parce que l'emploi classique n'a plus le vent en poupe et qu'il faudra se tourner vers d'autres formes d'emploi ? Nous n'en savons rien et seul l'avenir nous le dira.

Le chômage à Bruxelles reste à un niveau important. En même temps le nombre d'indépendants n'a cessé d'évoluer.

Il serait intéressant, et il s'agit de pistes de réflexion, d'envisager une étude sur la part de chômeurs qui ont quitté la situation de chômage pour devenir des indépendants. Jusqu'ici nous n'avons pas d'indicateurs, ni de statistiques à ce sujet.

Il serait également intéressant de faire une étude sur le nombre de personnes en « sorties création », chez Jobyourself par exemple ayant poursuivi leurs activités (avec un numéro d'entreprise propre) après avoir testé durant dix mois leur projet avec la coopérative d'activités. Jobyourself n'a pas encore réalisé cette étude parce qu'elle intervient en pré-création et pas en post-création et financièrement, c'est une étude coûteuse. Cette étude nous renseignerait sur le caractère définitif ou temporaire du choix de l'indépendance. Il est possible que des personnes choisissent le travail indépendant juste le temps de trouver un emploi salarié qui répondrait à leur attente.

Et dernière piste de réflexion, nous avons constaté que la part des bénéficiaires du revenu d'intégration des CPAS chez Jobyourself est faible. Elle tourne autour des 6%. Une étude sur cette faible pourrait être intéressante.

7 Bibliographie

7.1 Livres

Berthier, N. (2006), *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, Paris : Armand Colin, 3ème édition.

Bevort, A., Jobert, A., Lallement., M, Mias, A. (dir.), (2012) *Dictionnaire du travail*, Paris : Presses Universitaires.

Chavin, P-M., Gossetti, M., Zalio, P-P., (dir.), (2014) *Dictionnaire sociologique de l'entrepreneuriat* : Paris, Presses de sciences Po.

D'Amours, M. (2006), *Le travail indépendant un révélateur des mutations du travail*, Québec : Presses de l'Université du Québec.

Fischer, G-N. (1987), *Les concepts fondamentaux en psychologie sociale*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Ferreras, I. (2007), *Critique politique du travail. Travailler à l'heure de la société de service*, Paris : Sciences Po, Les Presses.

Hernandez, E-M. (1999), *Le processus entrepreneurial : vers un modèle stratégique* » Paris : L'Harmattan, Collection Alternatives rurales.

Janssen, F. (dir.). (2016) *Entreprendre. Une introduction à l'entrepreneuriat*, Louvain - La-Neuve : De Boeck Supérieur.

Méda, D. (2010), *Le travail. Une valeur en voie de disparition* ?, Paris : Nouvelle édition, Flammarion.

Méda, D.et Vendramin, P. (2013), *Réinventer le travail*, Paris : Presses Universitaires de France.

Supiot, A. (dir.), (2016) *Au-delà de l'emploi*, Paris : Éditions Flammarion.

Tiran, A., Uzunidis, D. (dir.), (2017) *Dictionnaire économique de l'entrepreneur*, Paris : Classiques Garnier Paris.

Van Campenhoudt, L. et Quivy, R., (2011), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris : Dunod, 4ème édition.

7.2 Articles

Bernard, M-J., Barbosa, S-D. (2016), *« Résilience et entrepreneuriat: une approche dynamique et biographique de l'acte d'entreprendre* », Management, vol.19, pp. 89-123.

Bocage, A., Laplante, N., Legaré, R. (2004), « *Le passage au travail autonome : Choix imposé ou choix qui s'impose?* », Relations industrielles, *59, 2*, pp. 345–378.

Bravo-Bouvssy, K. (2010) « Les entrepreneurs en solo : différentes logiques de création », *Revue de l'Entrepreneuriat,* Vol. 9, pp. 4-28.

Chabaud, D. Messeghem, K. (2010), « Le paradigme de l'opportunité. Des fondements à la refondation », Revue française de gestion*,* n° 206, p. 93-112.

Castel, R. (2011), « *Au-delà du salariat ou en deçà de l'emploi ? L'institutionnalisation du précariat, Repenser la solidarité* », Paris, Presses Universitaires de France, pp. 415-433.

Couteret, P. (2010), « *Peut-on aider les entrepreneurs contraints ?* Une étude exploratoire », Revue de l'entrepreneuriat, Vol 9, pp. 6-33.

Fayolle, A. Nakara, W. (2010), « Création par nécessité et par précarité: la face cachée de l'entrepreneuriat », Cahier de recherche n°2010-08 E4.

Fray, A-M., Picouleau, S., (2010) « *Le diagnostic de l'identité professionnelle : une dimension essentielle pour la qualité au travail* », Management & Avenir*,* n°38, pp. 72-88.

Garner, H., Méda, D., Sénik, C., (2006), « La place du travail dans les identités », Économie et Statistique, n°393-394, pp. 21-39.

Hernandez, E-M. (2006), « Les trois dimensions de la décision d'entreprendre », Revue française de gestion, n° 168-169, pp.337-357.

Janssen, F. (2010), "*L'entrepreneuriat au fil de l'histoire*", Revue Louvain, n° 183, pp. 22-40

Tounés, A. (2006), « *L'intention entrepreneuriale des étudiants : le cas français* », La Revue des Sciences de Gestion, n°219, pp. 57-65.

Tounés, A. (2003), « L'entrepreneur: l'odyssée d'un concept », Rouen, Cahier de recherche n°03-73 du réseau de chercheurs Entrepreneuriat.

Schmitt, C. (2009), « Les situations entrepreneuriales : proposition d'une nouvelle grille d'analyse pour aborder le phénomène entrepreneurial », SEES/Revue économique et sociale, n°3, pp. 11-25

7.3 Rapports et publications

Actiris, (2017) *Le marché de l'emploi en Région de Bruxelles- Capitale* : Actiris-Observatoire Bruxellois de l'emploi.

Actiris et Impuse.brussels (2014), *L'entrepreneuriat féminin en Région de Bruxelles Capitale* », Bruxelles : Actiris et Impulse.

Fayolle, A. (2017), « *Qu'est-ce qu'un entrepreneur ?* », Paris : Fédération Française du bâtiment, Constructif, n°47.

Jobyourself (2015), *Rapport d'activités 2015*, Bruxelles : Jobyourself.

Michiels, P-F. (2015*), Secteur tertiaire à Bruxelles : quelles activités soutiennent la croissance ?* : Bruxelles : Institut Bruxellois de statistique et d'Analyse.

7.4 Sites Internet

Bureau, M-C., Corsani, A. (2014), « Du désir d'autonomie à l'indépendance », site de La Nouvelle Revue du Travail, [En ligne]. http://journals.openedition.org/nrt1844 (consulté le 21 mars 2018).

Actiris (2017), « Le marché de l'emploi de la Région de Bruxelles-Capitale », Site d'Actiris, , [En ligne]. www.actiris.be, (Consulté en le 06 juin 2017).

Jobyourself (2016), « Rapports d'activités 2016 », Site de Jobyourself, [En ligne]. www.jobyourself.be (Consulté le 20 mai juillet 2018)

Jobyourself (2017), « Rapports d'activités 2017 », Site de Jobyourself, [En ligne]. www.jobyourself.be (Consulté le 01 août 2018)

Jobyourself, « Rapports d'activités 2017/Capsules vidéo », Site de Jobyourself, [En ligne]. www.jobyourself.be (Consulté le 02 août 2017)

Office National de l'emploi, « Pouvez-vous exercer une activité indépendante à titre accessoire pendant votre chômage dans le cadre de l'avantage Tremplin-indépendant ? », Site de l'Office National de l'Emploi, www.onem.be, [En ligne], (consulté le 20 mars 2018).

Sécurité sociale des entrepreneurs indépendants (2017), *« Série évolutive des affiliés par région suivant la nature de l'activité. Région Bruxelles-Capitale* », Site de l'Inasti, [En ligne]. www.inasti.be, (Consulté le 28 juillet 2018).

Impulse (2017), « Panorama de l'économie bruxelloise juillet 2017 », Site de l'Agence Bruxelloise pour l'entreprise, [En ligne]. https://fr.slideshare.net/ABEBAO/panorama-de-lconomie-bruxelloise-juillet-2017 (consulté le 17 juillet 2017).

SPF INTEGRATION SOCIALE, « qu'est-ce qu'une coopérative d'acitivité et quels sont ses objectifs ?», Site du SPF Intégration sociale, [en ligne], www.mi-is.be/fr/ , (consulté 25 janvier 2018).

STATBEL, l'office belge de statistiques, « Emplois vacants. Une hausse de 58000 postes en quatre ans », www.statbel.fgov.be/fr, [En ligne], (consulté le 01 août 2018).

Union des Classes Moyennes, « Région Bruxelles-Capitale. Aides pour les chômeurs. Tremplin-Indépendants », Site de l'Union des Classes Moyennes, [En ligne], www.ucm.be, (consulté le 01 août 2018).

7.5 Autres

- Capsules vidéo disponible sur le site de Jobyourself.
- Van Haperen, Béatrice, «Cours d'économie du travail », UCL, année académique 2017-2018

8 Annexes

8.1 Annexe 1 : Résumé des entretiens

8.1.1 Entretien n°1

Brève présentation

39 ans

2 enfants à charge de 10 et 4 ans

Sans emploi et bénéficiaire du revenu d'intégration

Diplôme : graduat en relations publiques

Parcours professionnel

J'ai un parcours assez particulier. J'ai un graduat en Relations Publiques. J'ai travaillé aussi dans le secteur non-marchand, le secteur socio culturel. Je m'occupais de la programmation culturelle, de la mise à jour de site internet, ce genre de chose…. Puis je suis tombée enceinte de mon premier enfant.

.J'ai voulu à l'époque me lancer mais finalement ça ne s'est pas mis. J'étais à la SMART et c'était plus pour arrondir les fins du mois. Mon mari gagnait plus ou moins bien sa vie. Moi je ramenais des sous de temps en temps sans avoir l'occasion de me lancer vraiment. Je consacrais tout mon temps à ma fille surtout. Et il y a deux ans il est parti (le mari), du jour au lendemain avec un deuxième enfant qui est arrivé entre-temps et du coup je me suis dit qu'est-ce que j'ai à perdre maintenant que je me suis retrouvé au CPAS, qu'est-ce que j'ai à perdre pour me lancer ?

De fil en aiguille, j'ai fait la semaine « Entreprendre à ING », de là j'ai pris mes premiers contacts chez Credal, les premières mini formations…. De fil en aiguille, j'ai atterri chez Jobyourself parce qu'ils prennent en charge les personnes qui sont au chômage ou au CPAS et leurs permettent de se préparer puis de se lancer sans perdre leur revenu du chômage ou d'intégration sociale**.** Il y a une collaboration entre le chômage, les CPAS et Jobyourself qui fait qu'on se lance avec un filet de sécurité**.**

Sa vision du travail indépendant

Je voulais être photographe et je ne trouvais pas de poste de photographe, je vais essayer de me lancer tout seul à mon propre compte et ce n'était pas vraiment indépendant en ce

moment-là parce quand on est à la SMART, on a le statut d'employé. Ici c'est un tout**.** Le fait de vouloir créer mon propre job, de travailler dans un domaine que j'aime bien et la flexibilité aussi pur pouvoir être disponible pour mes enfants et aussi la situation. Le fait d'être au CPAS, je n'ai rien à perdre d'essayer. Sans cette sécurité de revenu du CPAS, je ne l'aurai pas fait parce que c'est trop dangereux.

S'il n 'y avait pas Jobyourself, j'aurai sans doute pris un boulot que le CPAS m'aurait proposé à l'accueil ou vendeuse, caissière… En ce moment-là c'est l'urgence qui compte. Mais puisque que j'ai cette possibilité-là, je ne la laisse pas passer.

On ne trouve plus de boulot et quand on en trouve, il n'y a plus de sécurité parce qu'on ne sait pas ce qui va arriver dans 6 mois (incertitude). De toutes les façons si pour se retrouver dans la galère et devoir chercher un emploi dans 6 mois, un an, autant essayer quelques choses soi-même.

Sur le désir d'être indépendant

Le job de photographe, il n'y a pas. En général les photographes sont en freelance. En plus moi je suis dans un domaine particulier : j'aime bien faire les photos de bébés, de grossesses, de familles, de couples. Si j'avais pu trouver ce que j'aime sur le marché, je n'aurai pas eu besoin de me lancer en tant qu'indépendante.

L'identité et le sens du travail

Le travail c'est un tout. C'est l'épanouissement personnel d'abord parce qu'effectivement rester chez soi ce n'est pas bien. C'est un facteur social qui crée un lien parce que ça m'amène à rencontrer plein de monde. Déjà rien que les réunions chez Jobyourself, je suis entourée de plein de futurs indépendants, y en a déjà deux ou trois qui sont indépendants à titre complémentaires parce que ces gens-là peuvent m'amener des clients potentiels ou des rencontres qui peuvent me faire développer d'autres projets auxquels je n'avais pas pensé. C'est super enrichissant. Ça me nourrit et je me sens mieux. On est dans

Le choix d'une coopérative d'activités

Par rapport à la pression des autorités (service d'insertion) qui veulent coute que coute que les gens retrouvent du boulot et quittent le CPAS ou le chômage. Une fois qu'on rentre en phase test peut durer jusqu'à 6 mois si ça marche très vite. Une fois qu'on rentre en phase test, le CPAS ou le chômage nous laisse tranquille. On n'est plus convoqué, on n'est plus

obligé de chercher un emploi. On considère qu'on est à fond dans notre projet. On bosse et ça c'est nickel.

8.1.2 Entretien n°2

Brève présentation

Coach entrepreneurial Chez Jobyourself.

20 ans en communication d'entreprise

8 mois comme facilitateur d'intelligence collective et comme coach entrepreneurial et toujours en transition.

Parcours professionnel :

20 ans en conseils en communication d'entreprise, que ce soit en tant qu'employé et en tant qu'indépendant et donc moitié/moitié. Même si à titre d'indépendant, j'ai souvent eu des missions de long terme ou à l'inverse, il venait chercher de façon des contrats à durée déterminée et venait chercher mon expertise dans mon parcours. Ma spécialité et mon positionnement, c'était conseiller en communication corporate et business développement, et conseiller politique de ministre et de pas mal d'institutions bruxelloises. J'ai toujours travaillé sur Bruxelles. Quelque part mon vivier et mon réseau est sur Bruxelles.

Sa vision du travail indépendant et de l'emploi contraint

Dans une mécanique d'indépendance qui ne me satisfaisait plus, j'étais insatisfait et donc ça rencontrait de moins en moins de satisfaction. J'ai multiplié les expériences, j'ai reproduit un même schéma d'insatisfaction. A un moment j'ai dit ça suffit, sans savoir ce que j'allais faire. Il se fait que j'avais participé 6 mois avant à un ce qu'on appelle forum ouvert qui est une technique de séminaire en intelligence collective et je connaissais l'organisatrice principale. Et c'est comme ça que j'ai fait le premier pas dans ce qui est in J'ai vécu l'indépendant contraint dans le sens où je suis retrouvé comme conseiller en communication politique, je me suis retrouvé aussi avec des gens qui ne voulaient pas m'engage avec un contrat salarié.

Par rapport à la désirabilité

Est-ce que le désir d'indépendant est un désir latent ? Je ne sais pas mais c'est clair que la volonté de gérer par moi-même… En tant qu'indépendant, je rencontre deux choses, la frustration de ne pas être complètement de réponse à mon besoin financier (dimension instrumentale) mais par contre je rencontre la satisfaction de travailler en pleine liberté et je trouve que le monde de l'emploi considère l'indépendant c'est-à-dire connu différemment. Ce n'est pas pour rien que je vais travailler aujourd'hui dans les conseils d'entreprise.

L'identité et le sens du travail

De toute façon facteur d'identité c'est évident. Quand on rencontre quelqu'un, la première chose qu'il vous demande c'est qu'est-ce que tu fais ? Le statut fait beaucoup. Dans les relations amoureuses par exemple je pourrais dire que c'est clair que quelqu'un qui ne présente pas un bon potentiel, il y a une sorte ressemble avec le monde de l'emploi

Le choix d'une coopérative d'activités

Il y a la sécurité, c'est certain mais nous veillons à ce que ce ne soit pas le seul moteur. Notre vocation c'est de permettre l'émergence des projets. Mais après je ne sais pas si 50% des projets qui continuent.

Regard sur le marché du travail

Je trouve le marché du travail très dur. Ce qui fait mon positionnement aujourd'hui facilitateur et coach c'est parce que je ne suis en phase avec la façon dont le marché du travail fonctionne. Le marché du travail fait mal et ça ne me va pas personnellement.

8.1.3 Entretien n°3

Brève présentation

Deux enfants (8 ans et 19 ans)

Master en droit international

Parcours professionnel

Je suis formée comme juriste internationale, en droit international. J'ai fait mes études en France. J'ai fait un Master d'un an en Angleterre en droit de l'homme et j'ai toujours quasiment travaillé dans des ONG. J'ai bossé sur la question de l'immigration et donc la

plupart du temps en France et donc je suis venue en Belgique parce que j'ai trouvé un boulot qui m'intéressait beaucoup et qui m'a offert les trois dernières années un poste de direction.

Sur son désir de se lancer

J'ai eu déjà des envies de reconversion et pour plein de raisons notamment qui se trouvaient que travailler dans une ONG c'est passionnant mais très frustrant aussi. Il y a un moment où il n'y a jamais rien qui avançait, rien de positive, rien de gratifiant en fait, dans le sens du bon terme. Et le boulot qu'on fait a un impact surtout en matière d'immigration et du coup ce désir est remonté que j'avais envie de développer des choses qui étaient à la marge de c que j'ai toujours fait c'est-à-dire très rituelles, très orientées sur la pensée, sur l'élaboration, sur l'analyse et là j'avais envie de développer d'autres parties de moi. Du coup je me suis penchée vers le développement personnel, la communication non-violente, le yoga, des choses comme ça. Et il y a 5 ans j'ai entamé une école pour me convertir en tant que thérapeute

Sa vision du travail indépendant et du marché de l'emploi

Pour moi le travail indépendant c'est une question de rapport à l'existence, à la vie quoi. Quand on est tourné vers ses envies, vers ses passions et qu'on n'a pas peur d'y répondre, on n'a pas peur de se mouiller… C'est un choix et tout le monde m'a regardé. Tu diriges une association et t'en vas pour le travail indépendant. C'est une prise de risque. Pour moi ça ne fait plus de sens si je n'ai pas la passion quoi. Si je ne sens pas la chose, je ne vois pas l'intérêt. Et du coup quand on est dans la vérité de du coup on a un autre rapport au travail.

(…) C'est une exception peut-être mais j'ai toujours trouvé du travail très vite par réseaux et jamais je n'ai passé de longues périodes au chômage ou que je galère. J'ai toujours été d'un truc à un autre en continu et en fait en suivant bien mes envies quoi, mes choix. Je me suis jamais sentie victime de ce marché du travail. J'ai eu de la chance jusque-là. Mais c'est parce que j'ai toujours choisis mes activités.

Sur le choix d'une coopérative d'activités

Suite à la rencontre de quelqu'un qui était passé par la coopérative d'activité et elle m'a expliqué comment cela fonctionnait et j'ai dit que c'est ce que je veux exactement. C'est

un soutien, on n'est pas seul. On peut leur poser les questions compliquées que tout indépendant se pose quand on vient du salariat et c'est super important d'avoir des gens qui peuvent vous renseigner. Ceci dit ça ne clarifie pas beaucoup. Beaucoup de gens ne comprennent pas comment fonctionnent le chômage et tout cela (…)

Jobyourself c'est le soutien et l'accompagnement. C'est aussi le fait qu'en phase de test, on est hors de circuit du chômage qui pose des contraintes importantes aux indépendants. Si on est indépendant complémentaire et qu'on est au chômage, il faut travailler après dix heures et c'est incroyable quoi. Ça n'a aucun quand même. Voilà ça a permis de décider d'échapper à ces contraintes-là et puis de bénéficier du soutien coopératif qui est important. Et puis notre coaching est extraordinaire.

Sur le sens du travail

C'est une question de relation à son travail. Quoi qu'on fasse c'est une question de relation au travail. Le travail pour moi c'est une réalisation de soi. Ceci dit avant aussi mon travail avait beaucoup de sens. Comme j'étais dans un cadre très défini avec des contraintes. Je n'ai jamais compté mes heures. Je n'ai jamais attendu la fin de la journée. 9a toujours été incroyable et en même temps c'était hyper passionnant. J'étais très prise dans mon boulot.

C'est une réalisation de soi. On cherche dans le travail autre chose que le salaire. Ce n'est pas seulement gagner de l'argent. C'est se réaliser. Moi j'avais envie de faire ça depuis longtemps. Je ne fais pas ça pour de l'argent sinon je retournerai sur le marché du travail et je ne laisserai pas tomber mon boulot d'avant. Un jour dans ma vie j'ai décidé que je ne travaillerai pas pour l'argent. J'ai fait des études de droit international et j'ai fait du chinois en même temps. Et je me suis retrouvée à 23-24 ans avec la possibilité de devenir juriste internationale et à travailler avec la Chine et à négocier avec les grands groupes. Vous imaginez tout le pognon que j'allais faire ? C'est dingue quoi. Et là je me suis dit ça n'a aucun sens, ça n'a aucun sens pour moi. Ce n'est pas ma vie en fait. Et je ne peux pas me lever tous les matins et dire je fais de l'argent.

Par rapport à l'emploi contrant

Le désir d'être thérapeute était là mais pas le désir d'être indépendant (désirabilité et contrainte par rapport au travail indépendant) et comme le métier de thérapeute ne s'exerce pas en dehors d'être indépendant. Après maintenant j'avoue que je commence à gouter à ça et ça me plait et je ne me vois pas du tout reprendre le salariat pour l'instant.

8.1.4 Entretien n°4

Brève présentation

32 ans

Bachelière en communication

Master en en langues et traduction

Statut antérieur : vendeuse (CDI) magasin de vêtements

Parcours professionnel

Mon parcours est plus ou moins simple. J'ai d'abord étudié la communication pendant trois ans. J'e suis bachelière en communication dans une haute école et puis ensuite je ne me sentais pas prête à travailler et donc je me sentais encore trop jeune et donc j'ai repris des études et j'ai recommencé un bachelier et un master à l'université et ça je l'ai fait en langues et en traduction parce que j'ai toujours été passionnée par les langues. Et pendant tout ce temps-là j'ai fait du graphisme pour moi-même, pour des amis, lors de cérémonies de mariage, pour des amis, des choses comme ça mais j'ai toujours aimé le graphisme. Et donc en fait je faisais ça en parallèle à mes études. Ce n'était pas une activité mais un hobby. Et puis quand je suis sortie de mes études universitaires en 2012, j'ai décidé de voyager et donc j'ai bougé pendant 2 ans et en 2014 je suis revenue à Bruxelles.

je me suis installée et il fallait que je trouve un emploi quoi parce que j'avais trouvé un appartement, j'avais envie de me débrouiller toute seule, donc je me suis dit il faut vite que je trouve un emploi et là j'ai trouvé un emploi dans une boutique de vêtements à Avenue Louise et donc je me suis dit c'est bien c'est un CDD de 3 mois donc je vais ça et je vais trouver un emploi dans la communication qui me correspond sans problème. Je me suis dit que ça va se passer très vite mais ça ne s'est pas passé comme ça et après 3 mois de CDD, le temps d'aménager dans mon appartement et de découvrir la ville, je n'ai pas réussi à trouver un nouvel emploi et on m'a proposé un CDI dans la boutique de vêtements 5 ;;;°.

C'est très difficile de quitter parce qu'on a un revenu régulier chaque mois et ce n'est pas évident de faire quelque chose qu'on n'aime pas parce qu'on s'éteint et moi c'est comme ça je me suis sentie. Je me suis sentie extrêmement mal. J'ai senti que ce n'était pas mes compétences, j'ai senti aussi que ce n'était pas un métier qui me valorisait beaucoup, ce n'était pas un métier où je me sentais beaucoup utile et moi sincèrement dans mon travail j'ai besoin de me sentir utile et de mettre à profit ma créativité

Sur l'emploi contraint

C'est un contraint dans la mesure où les gens ont du mal à trouver un emploi et ils vont en créer un. Mais je pense qu'il y a vraiment une différence entre deux générations, entre la génération plus âgée ou ils sont partis du monde professionnel, ils sont perdus et ne savent plus ce qu'ils veulent et sont donc obligés de créer leur propre emploi

Sur le sens du travail

Parlant de sa génération, maintenant les jeunes ont besoin de trouver un sens à leur travail, ils ont besoin de se sentir utiles. Et travailler devant un ordinateur en boudant comme l'a fait mon papa pendant 45 ans, ce n'est plus du tout comme ça et il y a de plus en plus de jeune qui refuse ce modèle-là et ce n'est même pas qu'ils vont essayer parce qu'ils ne trouvent pas de boulot, parce qu'il ya des gens qui pourraient un emploi sans problème. Ils décident quand même de créer leur emploi parce qu'ils sont plein d'espoir et ils veulent créer quelque chose qui les correspond. On a jamais eu autant de Start up. Des jeunes qui ne commencent pas par le salariat et qui vont directement passé par le travail indépendant parce que c'est une occasion de créer quelque chose qui est utile dans la société, qui te permet de te réaliser en tant que personne et qui te permet aussi de gagner de l'argent. On sent un changement de motivations par rapport à l'entrepreneuriat.

Ma vision moi du travail, ce que j'attends de mon travail c'est de sentir que je ne fais pas un travail. J'ai envie de travailler par passion, j'ai surtout envie d'avoir cette dimension de dignité. Si je ne sens pas que mon travail n'est pas utile, pour moi cela n'a pas de sens.

Pour moi un travail, c'est un travail épanouis, un travail qui a du sens. C'est ça pour moi le travail. C'est un travail où je vais gagner moins mais ça en vaut la peine.

Sur le choix d'une coopérative d'activités

Pour la sécurité et l'accompagnement

Sur l'identité

En Belgique j'ai l'impression et depuis toujours c'est : dis-moi ce que tu fais et ensuite je te dirais si on peut être ami et je trouve ça dommage. Quand j'étais à l'école, il y avait toujours des choses comme ça. Par exemple en fonction de l'école, ensuite en fonction de l'option à l'école. Si tu fais les maths c'est génial mais si tu fais la poésie ce n'est pas bien. Ensuite est-ce que tu fais une haute école ou une université ? Ah une haute école c'est moins bien qu'une université. Si à l'université tu fais l'histoire de l'art c'est moins bien

que médecine. Il y a toujours des retombées comme ça à toutes les étapes de ma vie et moi j me suis dit je n'ai plus rien à faire. Et je fais mon projet pour moi-même

Son regard sur le marché du travail ?

Je pense que c'est difficile mais moi je suis plein d'espoir. Je pense qu'il y a un changement au niveau de la sphère professionnelle. Il y a de nouvelles possibilités via l'émergence de nouvelles façons de travailler. Je commence à voir autour de moi des gens qui font du télétravail. Je vois aussi des jeunes qui créent leur propre emploi, des start up qui commencent. Ça reste difficile mais il y a vraiment un changement au niveau de la conscience professionnelle.

8.1.5 Entretien n°5

Brève présentation

Âge : 41 ans, un enfant

Bachelor en marketing /management

Parcours professionnel

Mon dernier job, c'était dans le secteur associatif à Saint-Gilles. C'était de 2008 jusqu'en 2014. C'était une très chouette expérience, bien enrichissante. Ce qui a c''est que mon départ n'était pas très volontaire. J'étais sous contrat de sous-traitance entre deux Asbl et du jour au lendemain, il y a les présidents et les CA des Asbl, il y a eu de fortes tensions, il y a eu énormément de tension et j'ai négocié avec mon utilisateur, pas celui chez qui j'ai signé mon contrat parce que le premier jour que j'ai signé c'est pour être ailleurs en sous - traitance. Voilà c'était une sorte de partenariat. Le jour où ça ne marchait plus après des années, il y a eu plein de conflits mais les gens qui voulaient me récupérer je ne voulais pas travailler avec eux. Et donc du coup, voilà on m'a aidé parce que je n'étais pas très bien dans ma tête (…) quand je savais que j'allais retourner de l'autre côté et traiter les gens qui viennent et les exploiter comme des moins que rien, j'ai préféré partir. Et mon utilisateur, l'autre Asbl où j'ai presté toutes ces années m'a aidé pour partir avec dignité. Pas que moi qui démissionne ou que ça soit un licenciement mais qu'un C4.

Sur son désir de se lancer n tant qu'indépendant

J’ai toujours été passionné par le bio, le bien-être, la nature, le naturel, et je me suis dit pourquoi pas me lancer

J’ai toujours voulu faire chose qui me plait et ne pas être seulement productif pour gagner de l’argent. Et c’est comme ça que je me suis dit je vais tenter cette aventure justement parce que ce n’est pas facile de trouver un job.

Sur le choix d’une coopérative d’activités

Pour me lancer en tant qu’indépendant, c’est surtout pour la sécurité**.** Parce que m’engager dans un projet indépendant et que je serais rémunérée le premier mois, je me lancerai directement sans passer par Jobyourself. Mais là c’est la sécurité, le soutien et le service. Il y aussi le soutien moral qui est énorme. Ça permet aussi de tester son projet avant de se lancer en tant qu’indépendant à titre principal qui est très dur. Si on subvient soi-même à ses besoins, ce n’est pas faisable en tout cas.

Sur le sens du travail

Pour moi travailler c’est l’indépendance. C’est la sécurité, c’est l’épanouissement, c’est le plaisir. Je parle quand on fait quelque chose qu’on aime. Pour moi le travail comment je le conçois c’est vraiment dans ces conditions-là. Me sentir utile, servir, faire quelque chose qu’on aime et qu’on partage avec d’autres. Pour moi que je trouve un travail où je serai beaucoup plus payée sauf qu’au niveau humain, y a pas de respect, je n’accepterai pas. L’objectif ce n’est pas le gain mais c’est plutôt, l’épanouissement et se sentir utile et faire quelque chose. Ce n’est pas que le gain parce que si on cherche l’argent et la sécurité on peut faire d’autres métiers plus faciles dans sa vie. C’est joindre ce plaisir au travail pour qu’on puisse tenir. On se lève le matin, on n’ même pas envie de bouger parce qu’on sait qu’on aura 8 ou 9 heures de stress continu sur une journée et qu’on rentre épuisé et puis le lendemain c’est pareil.

Par rapport à la question de l’identité

Quand on se présente on nous demande toujours qu’est-ce que tu fais dans la vie. C’est bien de dire que j’exerce tel ou tel métier mais pas que je suis femme au foyer. Je ne fais rien ça va pas. Mais dans la société, on ne fait rien même si on cherche un emploi. J’ai donc besoin d’être valorisé en société. On n’a plus cette sensation d’estime dans la pyramide de Maslow, ce que les autres pensent de nous quand on ne travaille pas. On ne peut pas s’attendre à des miracles.

8.1.6 Entretien n°6

Parcours professionnel

Age :38 ans, un enfant

Bachelor en comptabilité

Statut antérieur : Comptable

Statut actuel : chômeur rt assistante administrative à mi-temps

Sur le sens du travail et l'identité

C'est quand même une question de dignité, d'être actif. C'est bien quand ça se passe dans des bonnes questions parce qu'on passe une bonne partie de sa journée au boulot. Il faut que ça soit quelque chose qu'on aime bien parce que cela fait partie de notre vie et on n'a pas peur de tomber enceinte. Et il y a aussi quelque chose de qui pour moi est important c'est que mon fils me voit active. Il faut renvoyer une bonne image et dans la vie il faut travailler. S'il me voit inactive, c'est mauvais pour lui.

En quoi le travail est un facteur d'identité ?

Quand on ne travaille pas et qu'on est au chômage, on n'aime pas cette question : qu'est-ce que tu fais dans la vie ? C'est une question qui me vexe quand je ne travaillais pas. Et il y a aussi le fait que quand on ne travaille pas, on peut s'isoler et rentrer en dépression parce que l'être humain a besoin d'actions. Etre inactif n'est pas bon pour le moral.

Sur le choix d'une coopérative d'activités

Pour moi la coopérative d'activités est une belle occasion qu'on nous offre….. comme je suis comptable, j'ai travaillé dans une fiduciaire aussi et j'ai vu qu'il y avait plusieurs entreprises qui faisaient faillite les deux premières années et la coopérative d'activités comme on a la sécurité de notre salaire minimum et qu'on peut réinvestir ce qu'on gagne dans notre business c'est donc une vraie opportunité de se lancer avec le moindre risque et tester en même temps son activité. On la teste sans devoir créer notre propre entreprise, de payer les impôts, ou de laisser tomber son activité à côté ou son aide sociale. Je pense que c'est assez unique comme opportunité.

J'ai donc choisi Jobyourself plutôt pour la sécurité et l'accompagnement. C'est un bon système pour amortir les premiers mois qu'on ne peut pas se payer.

Sa vision du travail indépendant

Par ordre d'importance

- La première est l'envie de faire quelque chose que j'aime. C'est la passion
- La deuxième est de pouvoir m'adapter à l'horaire de mon enfant.
- La possibilité en tant qu'indépendant de réussir et de pouvoir gagner plus que ce qu'on gagne quand on travaille comme salariée parce que les temps pleins ne sont pas super bien payés en Belgique. L'argent n'est pas la raison principale mais une des raisons.

Ce que je n'avais pas avec le travail salarié

Et quand on est indépendant, on peut travailler la nuit pour compenser mais quand on est salarié, on se fait tout de suite renvoyer. On peut même travailler enceinte. Je sais que ce n'est pas facile de réussir mais il faut persévérer.

Son regard sur le marché du travail

J'ai l'impression que la plupart des métiers sont passé par la robotisation et cela ne laisse pas beaucoup de place aux gens pour avoir du boulot. Et je pense que c'est de l'hypocrisie de faire semblant que tout le monde peut trouver du travail alors qu'en réalité la plupart des métiers ouvriers ont été remplacés par des machines…C'est pour cela qu'avant il étant dangereux de vouloir être créatifs mais je pense que les créatifs, les intellectuels ou les métiers spécifiques sont les seuls qui peuvent s'en sortir dans les décennies à venir parce que tout est robotisé. Et je pense aussi que le marché du travail n'est pas adapté aux femmes, aux familles monoparentales et aussi qu'en Belgique, quand on est diplômé, qu'on a fait trois ans d'études et qu'on se trouve à commencer avec des salaires de 1300 euros nets, on a vraiment un sentiment de se faire arnaquer, d'être sous payé

Sur son désir de se lancer

J'ai toujours voulu faire le métier de créatif mais je me suis orientée vers un autre métier à savoir la comptabilité pour un peu faire plaisir à la famille et prendre quelque chose de rassurant.

J'ai travaillé là-dans et j'ai trouvé que je ne m'épanouissais pas dedans. Et quand je me suis retrouvée maman célibataire, j'ai décidé de relancer un business créatif pour avoir plus

de temps pour mon fils, de souplesse d'horaire et en même temps faire ce que j'aime, m'accomplir en tant que personne par ce que j'aime.

J'ai travaillé en comptabilité, j'ai travaillé comme animatrice, bon j'ai fait différent boulots mais c'est dans la création que je m'épanouis. En plus les horaires ne correspondent jamais à mon horaire de maman.

Sur l'emploi contraint

Le travail indépendant est en partie un choix forcé. J'aime bien entreprendre des choses surtout que j'aime bien faire ce travail-là. Oui c'est un forcé mais il y a l'avantage quand même par rapport au reste que si ça marche on peut gagner plus. C'est un choix forcé si on ne veut pas rester dans la précarité avec l'intérim

Ça germait dans ma tête quand j'étais en intérim pendant un an en tant que comptable et je travaillais bien et toi et quand j'ai annoncé que j'étais enceinte, ils m'ont dit que mon intérim était fini. Quand j'ai compris que le monde du travail, mon envie est revenue plus forte parce que je me suis dit voilà si je veux d'autres enfants, cela veut dire qu'à chaque fois je vais perdre mon travail. Cela m'a fait peur par rapport au monde du travail

C'est suite donc à un licenciement que j'ai repris mon projet d'indépendant. J'avais décidé de cela plus jeune, j'avais voulu partir dans une autre voie mais après un licenciement**.** Et cela s'est confirmé après la naissance de mon fils, à chaque fois que j'avais un boulot, j'avais un problème d'horaire et on me licenciait alors que je faisais bien mon travail. C'est comme si je vivais à chaque fois un échec**.** Ce sont des choses qui ne dépendent pas de moi. Mon enfant qui tombe malade ou un rhume dans trois jours, je n'ai pas de contrôle là-dessus. Ce n'est pas qu'on est fainéant. (…)

Le travail indépendant est en partie un choix forcé. J'aime bien entreprendre des choses surtout que j'aime bien faire ce travail-là. Oui c'est un forcé mais il y a l'avantage quand même par rapport au reste que si ça marche on peut gagner plus. C'est un choix forcé si on ne veut pas rester dans la précarité avec l'intérim

Sur les motivations des femmes

La sécurité, la flexibilité….

8.1.7 Entretien n°7

Tranche d'âge 40-50 ans

Formation management et marketing

Activité précédente : Assistante Project Manager

Reprise d'une formation d'agent immobilier.

Parcours professionnel

Moi j'ai un parcours assez atypique. En secondaire, j'ai fait la comptabilité, puis à l'université management/marketing et ensuite j'ai travaillé mais pas beaucoup. J'ai travaillé deux ans. J'ai arrêté parce que j'ai eu mes enfants.

Sur l'emploi contraint

J'ai eu trois enfants et puis je me suis remise au travail après mais ça n'a pas été facile parce que quand on s'arrête et reprendre, c'est très difficile .

J'ai eu de la chance de travailler sur un grand projet pendant 3 ans ;

Sur le désir de se lancer en tant qu'indépendant

J'ai toujours été attiré par l'immobilier. Je l'ai toujours fait avec ma mère sans vraiment y avoir pensé. Mon rêve est d'être promoteur immobilier.

Pour moi le travail c'était celui-là. Je n'ai pas imaginé un autre travail qu'être indépendant. J'ai l'impression que c'est naturel. Finalement parce que quand on travaille pour quelqu'un, on se donne à fond mais c'est réaliser le rêve de quelqu'un d'autre. Ce n'est pas la réalisation de soi. Pour moi ce n'est même pas une question de gagner de l'argent. **Le** travail indépendant me permet de sortir de la routine, de l'ordinaire. Le travail indépendant était un désir qui était là depuis longtemps.

Sur le sens du travail

Pour moi le travail, c'est l 'épanouissement personnel, l'indépendance et la dignité. Je t 'assure aujourd'hui je n'ai plus ce que j'avais avant mais qu'est-ce que je me sens bien.

Sur le choix de la coopérative d'activités

J'avais pas de moyens financiers pour payer les cotisations. C'était trop. Jobyourself m'a beaucoup aidé, j'ai rencontré des gens formidables et en plus j'y suis tombée par hasard.

Le plus important c'est de s'informer avant de se lancer. Il faut vraiment se renseigner sur ce qu'on veut faire et s'entourer.

Son regard sur le marché du travail

C'est compliqué et c'est plus compliqué pour les femmes et en particulier les femmes mamans

8.1.8 Entretien n°8

Diplômée en stylisme

Activité antérieure : vendeuse

33 ans

Parcours professionnel

J'ai eu une formation en stylisme que j'ai terminée il y a bien longtemps. J'ai plutôt toujours préféré travailler dans la vente en fait. J'étais assistante styliste en premier emploi et puis je me suis très vite retrouvée dans la vente e très vite et mieux retrouvé et mettre mes acquis à disposition des clientes et donc pendant 8 ans j'ai travaillé pour la marque Cora kempermann qui est une créatrice hollandaise en fait qui avait quelques boutiques en Belgique et en Hollande et en fait il y avait une très chouette dynamique dans la boutique. C'est une marque qui avait des principes éthiques, écologiques et pourtant elle ne le mettait pas fort en avant.

Sur le désir d'entreprendre

J'ai toujours voulu me lancer en tant qu'indépendant. Le premier que j'ai commencé à travailler, je me suis dit je serai un jour indépendant.

Sur l'emploi contraint

je l'ai toujours voulu. L'élément déclencheur c'est mon premier patron (rires). C'était les conditions de travail. le gros déclic c'est que j'ai perdu mon emploi

(…) On voit des gens tellement malheureux alors que n'importe quel travail peut être chouette mais tout dépend de l'environnement, des gens avec qui on est. Je connais tellement de gens qui font le burn out et qui n'en peuvent plus, qui ne savent plus faire la distinction entre vie privée et vie professionnelle. Ils rentrent à la maison avec un fardeau sur les épaules. Ça ne devrait pas alors qu'il y a tellement de gens qui cherchent du travail

et en même temps pour faire des économies, on demande à une personne de faire le travail de trois personnes et tant qu'il dit oui pour eux ça va mais non parce que les gens ont peur de perdre leur travail, et on met les gens en concurrence. On nous fait comprendre qu'on n'est pas irremplaçable

Sur le sens du travail

Mon but c'est de me sentir bien et d'être heureuse de ce que je fais. Que les gens qui viennent puissent se sentir bien aussi. Je pense vraiment que c'est vraiment le plus important, d'élargir mon offre par exemple il y a beaucoup d'hommes qui me demandent pourquoi il n'y a rien pour eux. Je préfère agir dans un sens qui fait plaisir aux gens et du coup me fait plaisir aussi que de dire oh j'ai plein de sous.

Son regard sur le marché du travail

Beaucoup de gens ne sont pas heureux de travailler parce qu'il y a cette espèce de vision des choses, ce devoir et il y a des gens qui font un burn out. Des gens qui se dépassent et qui en font trop et à qui on demande trop aussi et je trouve qu'il y a une mauvaise équation qui se fait et qui fait qu'il y a autant de gens qui veulent devenir entrepreneur

8.1.9 Entretien n°9

Diplômé en jardinage

Activité antérieure : jardinière à l'IBGE

35-40 ans, pas d'enfant

Parcours professionnel

Moi je suis du sud de la France et c'est mon copain de l'époque qui vivait à Bruxelles. J'ai fait des études de jardinage. Et comme j'ai le diplôme, j'ai postulé à Bruxelles, j'ai été prise. J'étais fonctionnaire à l'IBGE qui s'occupe de tout ce qui est environnement dans la région. J'ai travaillé comme jardinière pendant 4 ans. Et ensuite j'ai démissionné parce que ça n'allait pas avec les ouvriers qui étaient un peu macho.

Sur son choix du travail indépendant et de la coopérative d'activités

j'ai démissionné parce que ça n'allait pas avec les ouvriers qui étaient un peu macho quoi et après j'ai travaillé au black un peu à gauche et à droite et j'ai rencontré un jardinier sur un chantier qui m'a embauché d'abord à mi-temps et moi je continuais à chercher pour moi

des clients et une fois que j'a les clients je me suis dite je vais me lancer et je suis partie chez Jobyourself qui m'a accompagné pour tout ce qui est gestion, compta.. C'était un Projet Prêt à Facturer. J'ai été là-bas pour qu'ils me montrent comment je dois faire du point de vue administratif.

Je gagne mieux maintenant mais je ne sais pas ce que l'avenir me réserve. C'est pour cette raison que je suis allée chez Jobyourself pour tester mon projet. De toutes les façons si ça ne marche pas je retourne au chômage.

Sur le sens du travail

Si je travaille c'est pour gagner de l'argent

Sur le désir de se lancer en tant qu'indépendant

C'est important pour moi que le travail me plaise et qui est utile et j'aime beaucoup la nature. Je ne pourrai pas faire quelque chose que je n'aime pas.

Sur l'emploi contraint

J'ai travaillé comme intérimaire mais c'est très précaire tu es toujours dans l'incertitude et tu ne sais pas si tu vas travailler demain mais moi je savais que j'allais travailler le lendemain parce qu'on a tout le temps besoin de jardinier. Le gars chez qui je travaillais facturait 25 euros l'heure mais ne me versait que 9 euros l'heure.

Ce sont les circonstances qui m'ont poussé à décider de faire un travail indépendant. J'ai démissionné, j'ai fait l'intérim, j'ai travaillé au noir on m'a exploité dans le sens où on me sous payé. Le travail indépendant c'est un contrat moral

8.1.10 Entretien n°10

30-40 ans, un enfant

Bachelière en sciences de l'environnement et formation en architecture d'intérieur

Activité antérieure : Employée fédération construction et indépendante à titre complémentaire.

Parcours professionnel

Après mon bachelier en sciences de l'environnement, j'ai fait un stage de 6mois pendant ma formation et j'ai été engagée dans cette entreprise-là dans la construction où j'ai travaillé en tant qu'employé pendant presque 10 ans jusqu'en 2016.

Et pendant que j'étais employée, j'ai suivi une formation dans le cadre de mon travail qui m'a permis d'être certificateur PEB et du coup d'effectuer mon activité d'indépendant. Ça date d'il y a 8 ans. Il y a 8 ans j'ai fait cette formation et je me suis dit autant me mettre indépendant complémentaire et un peu tester ce que cela donne. J'étais déjà indépendant complémentaire depuis 2011.

Donc j'étais salariée et indépendant complémentaire Mais à un moment donné je voulais encore changer de direction et j'ai commencé des cours du soir en architecture d'intérieur pendant deux ans et après deux ans je me suis dite voilà ce que je voulais faire. Et ce moment-là j'ai découvert le métier de Home organizing que je fais maintenant et du coup j'ai commencé à développer cette partie-là. J'ai réduit mon temps de travail à 3/5ème en tant qu'employée et j'ai commencé à développer mon projet d'entrepreneuriat et j'ai décidé de quitter mon emploi de salarié en décembre 2016 pour me consacrer à mon projet d'entrepreneuriat.

Sur le choix d'une coopérative d'activités :

Parce que cela me permet de garder mes allocations de chômage et d'être tranquille par rapport à l'ONEM pendant 18 mois. Pour être honnête c'est avoir cette sécurité pendant 18 mois pour pouvoir aller jusqu'au bout avant de me lancer en tant qu'indépendant.

J'ai été suivie ailleurs. Avec Jobyourself je ne fais que la phase test parce que j'ai été suivie ailleurs. Quand je suis arrivée chez eux, j'étais déjà prête. Je rentre en phase de test au mois d'août.

Sur le désir d'entreprendre

Parce que le travail que je faisais depuis 10 ans, ne me plaisait plus. J'avais envie de faire autre chose et je pense qu'être indépendant c'est quelque chose qui m'a toujours donné envie. De pouvoir avoir mes propres horaires, faire moi-même ce que j'ai envie et comme j'avais déjà touché à indépendant complémentaire, j'avais assez confiance et le métier que je voulais vraiment faire, home organizing ce n'est qu'en indépendant. En plus mon papa et mon frère étaient des indépendants. Il y a donc l'influence de l'environnement familial

Sur le sens du travail

Le travail est important pour mon épanouissement et pour la société. C'est d'avoir un impact positif sur la société par rapport à l'environnement surtout. On est très bien vu.

Son regard sur le marché du travail

Il y a du travail mais c'est difficile d'en trouver et ça dépend dans quel secteur on cherche. Il y a des secteurs où c'est facile et il y a des secteurs où c'est difficile. et dans mon secteur, l'environnement, il y a beaucoup de concurrence, beaucoup de demandeurs d'emploi qui vont chercher par là.

Sur les motivations des femmes à entreprendre

Les motivations des femmes à se lancer en tant qu'indépendant ?

Deux choses qui me viennent en tête :

- D'une part la flexibilité au niveau des horaires et pour une femme avec des enfants c'est un avantage parce que dans le milieu du travail, ce n'est pas toujours évident d'avoir des enfants et de travailler
- Et aussi de trouver un emploi qui a du sens/

8.1.11 Entretien n°11

Depuis 6 ans et demi chez Jobyourself.

Responsable RH, et chargée des relations avec les partenaires

Sur « les sorties créations »

Nous ne les avons pas parce que nous sommes dans la pré-création et une fois qu'ils sont dans en post-création, on ne les a plus et on n'a pas de budget. On a fait une fois une étude avec la HUB sur la continuité des activités au cours du temps mais on n'a pas de statistiques. Il y a moyen de l'avoir il suffit de regarder les numéros d'entreprise. C'est un aspect qu'on n'a pas encore développé.

Sur les disparités des chiffres entre 2011 et 2016 par rapport au pourcentage d'hommes et de femmes

Normalement c'est moitié-moitié, c'est vraiment une très belle parité, ça fluctue légèrement mais ça reste toujours entre 40 et 50 ou 40-60 mais jamais en dessous. Mais on n'a jamais moins de 40.

La proportion des chômeurs par rapport aux bénéficiaires des CPAS

Nous avons plus de chômeurs complets indemnisés. Ça tourne autour de 90 ou 95% mais avec une petite nuance qui est récente c'est que maintenant, on peut accueillir tout le monde même ceux qui ne sont pas chômeurs complets indemnisés peuvent venir chez nous. Par exemple quelqu'un qui est en outplacement, quelqu'un qui s'est inscrit chez Actiris mais n'est pas indemnisé. On a ouvert les portes.

Dans l'AR sur les coopératives d'activités, on doit avoir au minimum 60% de chômeurs complets indemnisés et pour les 40% restants, on a la liberté. On a donc décidé d'ouvrir les portes. La seule condition est qu'ils ne soient pas occupés à temps plein dans un autre boulot parce qu'ils n'ont pas le temps de développer leur projet. C'est techniquement impossible.

Par rapport à leurs diplômes

C'est plus des personnes qui ont au moins le CESS. Ils sont plus nombreux. Après en 2017, on a juste fait un rapport pour la fête des 30 années des coopératives d'activités. Pour le moment c'est celui-là qui nous sert de rapport.

On voit aussi les tranches d'âge (voir les statistiques 2015).

Ils ont au moins le diplôme secondaire. Moins que le CESS, c'est très rare . c'est plus difficile pour eux. En général ils sont dans l'urgence financière, ils ont des problèmes familiaux personnels et financièrement c'est trop long pour eux. Il y a une série de données qui fait que c'est plus compliqué. Pour ce qui ont un parcours un peu plus « fragilisé », je n'aime pas ce mot- là,

Les motivations des femmes

Elles veulent … ce sont les mêmes motivations, hommes ou femmes. C'est qu'ils ont envie de faire leur propre projet, elles ont envie d'être libre, de gérer leur temps elles-mêmes, de créer leur propre activités, de ne pas dépendre d'un chef. C'est souvent les mêmes types de raison que les hommes.

Son regard sur le marché du travail

En tout cas c'est sûr que n'est pas comme dans le passé. On ne garde plus le même job toute sa vie. D'autre part, ce n'est pas aussi facile de trouver un travail en claquant les doigts. Déjà à mon époque, il y a 30 ans j'ai jamais eu de problème pour trouver un travail. C'est juste une impression mais je soupçonne que les jeunes d'aujourd'hui ont besoin de liberté, que c'est plus difficile pour eux de se dire je dois travailler le weekend, me lever à

7 heures du matin. J'ai l'impression qu'ils sont un peu plus exigeants au niveau de la qualité de leur vie professionnelle et ce n'est pas ça qui fait tout.

Ma génération, c'était comme des petits soldats. La valeur maitresse c'était le travail mais ça change un peu et au niveau sociologique et au niveau socioéconomique, ça change avec la mondialisation, avec la mobilité, ça change beaucoup, le type d'emploi change aussi. Il y a eu la numérisation, tout l'avènement du numérique, de l'informatique. Le type de métier a aussi un peu changé. Il y a plusieurs types de jobs. On n'est plus dans deux modes de jobs, le salariat et l'indépendant. On peut créer son projet sans être indépendant, il y a les coopératives d'emploi, il y a SMART

Au niveau du marché de l'emploi, l'entrepreneuriat bouge plus ces dernières années. Au niveau régional, il y a plus de choses pour le favoriser chez les jeunes il y a nouveau projet jusqu'à 30, il y a eu le tremplin indépendant, la prime d'indépendant

8.1.12 Extrait de capsule vidéo

interview de Solange Mattalon coaching manager

Les trois grands moteurs pour entreprendre :

- Il y a d'abord le quand ? quel est le bon moment pour moi. Je pense qu'à un moment donné dans une vie où on est convaincu que c'est le bon moment, il faut le faire, il faut se lancer.
- La deuxième raison c'est un besoin d'autonomie, besoin de reprendre le fil de sa vie, c'est vraiment entreprendre sa vie, c'est pouvoir gérer son temps, ses priorités, ses choix. C'est très important pour eux.
- Et le troisième c'est le besoin de sens. Il y a plein de gens qui ont vécu des vies professionnelles qui n'avaient plus de sens pour eux et là ils vont porter un projet qui a un lien avec qui ils sont avec leur expérience, avec leur vie. C'est vraiment cet alignement entre qui je suis et ce que j'ai envie de faire et comment j'ai envie d'apporter de la valeur à la société à laquelle je vis

8.2 Annexe 2 : Données statistiques

8.2.1 Séries évolutives des affiliés par région suivant nature de l'activité

Séries évolutives des affiliés par régions
suivant nature de l'activité
Région bruxelloise

Nombres

situation au 31 décembre

Nature de l'activité	Sexe	2013	2014	2015	2016	2017
Activité principale	Homme	55.394	57.239	59.495	60.617	61.677
	Femme	19.756	20.257	20.877	21.005	21.359
	Total	75.150	77.496	80.372	81.622	83.036
Activité complémentaire	Homme	8.560	8.605	8.734	8.998	9.513
	Femme	5.713	5.918	6.081	6.423	6.887
	Total	14.273	14.523	14.815	15.421	16.400
Actif après pension	Homme	4.581	4.782	5.002	5.285	5.600
	Femme	1.868	1.971	2.106	2.159	2.348
	Total	6.449	6.753	7.108	7.444	7.948
Total		**95.872**	**98.772**	**102.295**	**104.487**	**107.384**

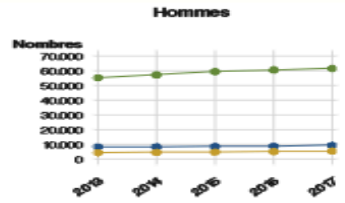

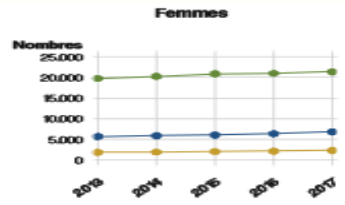

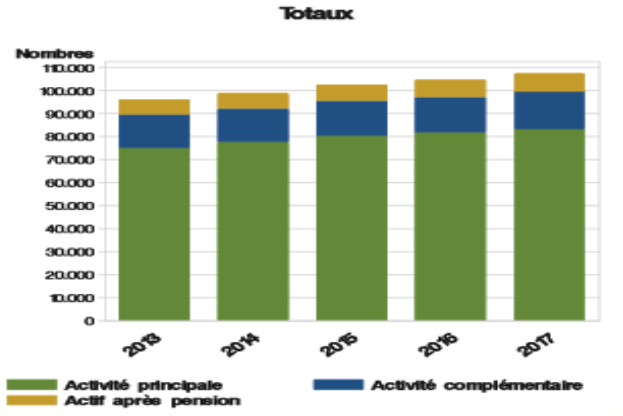

© INASTI - Service Statistiques
10 juillet 2018 à 19 h 58

Generated in
1.711 secs

Place des Doyens, 1 bte L2.01.04, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique www.uclouvain.be/trav